



Le journal de LA REORTHE

BULLETIN MUNICIPAL

...une commune animée...



Le Maréorthon

Février 2022



Initiative citoyenne :
sentier du Bois-Gâts



Le Champi'Trail

3	EDITO du Maire	48	L'école JEANNE D'ARC
4-9	Principales DÉLIBÉRATIONS	49	L'OGEC / L'APEL
10-11	LE CONSEIL / LE RECENSEMENT	50-56	Le mot des ASSOCIATIONS <i>Le Foyer rural / Le Foyer de Jeunes Le Club de FOOT / Le Maréorthon La Société de chasse / ALER Club Entre nous / CATM / Profil</i>
12-13	LE PERSONNEL COMMUNAL	57-59	LES HABITANTS À L'HONNEUR
14	BUDGET 2021	60	Infos UTILES
15-23	Mot des COMMISSIONS <i>Voirie / Bâtiments / Communication CCAS / Gîtes / Vie des écoles</i>	61	Nos PROFESSIONNELS à votre service <i>Artisans / commerçants Assistantes maternelles / Gîtes...</i>
24-27	RÉALISATIONS 2021 <i>Agence postale / Terrain de tennis éclairage au stade et ailleurs Poêle Feu / Incivilités</i>	62	VOTRE AVIS COMPTE ! <i>Conseil de développement / Climat</i>
28	LE LOTISSEMENT	63	Info TOURISME
29	ARRIVÉE DE LA FIBRE	64-65	Calendrier des collectes des DÉCHETS Horaires d'ouverture des DÉCHETERIES
30-35	PROJETS ET ÉTUDES <i>En centre-bourg Atelier communal / Féole</i>	66-68	Infos SOCIAL / FAMILLE / EMPLOI
36-37	RENCONTRES ET INAUGURATIONS	69	URBANISME
38-41	FLASHBACK	70-71	Infos PRATIQUES
42	TARIFS communaux	72-73	À SAVOIR !
43	ÉTAT CIVIL 2021	74	La PAROISSE
44	LE RESTAURANT SCOLAIRE	74	Mot de la liste des élus de « VIVONS PLEINEMENT LA RÉORTHE »
45	L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE	75	AGENDA 2022
46	L'école des DEUX-LAYS		
47	Association DE PARENTS D'ÉLÈVES		





Mesdames, Messieurs, chères Réorthaises, chers Réorthais,

À l'heure où ces mots sont écrits, la situation sanitaire est encore instable ici, là et dans le monde entier. Cet air de COVID continue de perturber notre quotidien et nos esprits. Nous baignons chaque jour dans un flot d'actualités omniprésentes sur le sujet, où les avis et les controverses s'expriment, s'entrechoquent, voire nous inondent. Cependant, nous devons tous croire en une vie plus « normale » afin de regagner nos libertés plus durablement.

Confiance et responsabilités collectives et individuelles doivent se rappeler à nous chaque jour, comme un antidote pour moralement, mieux traverser cette crise. Et surtout, n'oublions pas la chance que nous avons d'être à la Réorthes et de vivre en France.

2021, à la Réorthes, au-delà des mesures de distanciation appliquées, des modes de vie au travail et à l'école adaptés, c'est le retour de la pratique de nos loisirs par intermittence, mais c'est surtout, un portrait nouveau, avec le PRINTEMPS DES ARTISTES qui a fait sa première scène dans notre église, c'est aussi un élan de détermination et de créativité relevé par notre jeunesse et le monde associatif pour organiser le remarquable CHAMPI'TRAIL qui ouvre les champs du possible et laisse place à l'automne, au retour ensoleillé du MARÉORTON qui n'a pas dépassé la jauge autorisée en accueillant pourtant plus de 2500 participants.

La démocratie participative ose enfin se lancer et s'exprime avec le chantier de nettoyage du lavoir du bourg ou encore, avec l'initiative verte des bénévoles débroussaillers du sentier des Bois Gâts, sans oublier l'engouement presque juvénile des nouveaux « pétanquistes » à réaliser leur terrain de jeu qui sera inauguré lors de notre rassemblement du 14 JUILLET. Notre fête nationale, la joie de se retrouver, le plaisir de randonner avec ses voisins, la tentation de s'essayer au yoga, la liberté de manger en plein-air, tout est prétexte à rallonger cette journée, où cinéma et feu d'artifices éclaireront notre ciel réorthais.

Le Conseil municipal, sur une première année entière du mandat, a continué avec motivation le développement harmonieux de la commune en écoutant et en soutenant les initiatives citoyennes de part et d'autres, et finalisé un certain nombre de projets comme la rénovation du logement communal, de l'agence postale, du terrain de tennis ou encore la démolition de l'ancien atelier de menuiserie et enfin, fait aboutir les négociations pour l'agrandissement de la zone artisanale.

En 2022, d'autres projets comme les aménagements du bourg (parking et stade), les enfouissements de réseaux, l'embellissement de notre cadre de vie ou encore, la présentation à la population des études réalisées en 2021, animeront notre vie municipale.

Notre action est plus que jamais attachée à cette notion de proximité avec les habitants. Il s'agit bien d'imaginer ensemble et avec respect, l'environnement dans lequel nous voulons nous accomplir pour notre qualité de vie à tous.

Chères Réorthaises, chers Réorthais, tout en ayant une pensée pour ceux qui nous ont quittés et pour leurs familles, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi de s'installer sur notre belle commune. J'adresse tous mes vœux de réussite au monde de l'entrepreneuriat et également tous mes remerciements aux enseignants, aux élus et aux agents et à toutes celles et ceux qui s'investissent dans la vie de notre commune.

A TOUTES ET À TOUS, BONNE ANNÉE 2022 ET BONNE SANTÉ !

Magalie GROLLEAU
MAIRE DE LA RÉORTHE

Les comptes rendus sommaires peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.lareorthes.fr

SÉANCE DU 26 JANVIER

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, AUBRY Marina, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, PICARD Sandrine, REMPLILLON Michel, ROBERT Carine

COMMERCE MULTISERVICES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable concernant le lancement d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'un commerce multiservices menée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée .. 4100 € HT

Les dépenses correspondantes seront engagées au Budget Primitif 2021.

LOTISSEMENT "LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE"

Cession à l'euro symbolique suite à une division parcellaire le long du Foyer des Jeunes et de chez Claude BELAUD. Vu la nécessité de procéder à un ajustement de délimitation le long de la parcelle sur laquelle est implanté le Foyer des Jeunes, le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la cession des parcelles D1056, D1057 et D1061 à l'euro symbolique qui seront attribuées au lotissement "Le Vallon de la Charbonnière".

TRAVAUX DE VOIRIE : PROGRAMME SUR 3 ANS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de confier la mission d'assistance technique relative à la programmation sur 3 ans (2021-2023) des travaux de grosses réparations de la voirie à l'AGENCE DE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE.

Convention d'assistance technique de voirie :

- Tranche ferme 4 200 € HT
- 2 tranches optionnelles 3 200 € HT

SALLE CLEMENCEAU : TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable concernant le lancement du projet de rénovation de la Salle Clemenceau et autorise Madame le Maire à signer la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à cette opération avec l'AGENCE DE SERVICE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES DE VENDÉE, pour un montant de :

- Etude de faisabilité (tranche ferme)..... 2 800 € HT
- Réalisation du programme 2 800 € HT (tranche optionnelle)

FOYER DES JEUNES : TRAVAUX DE RÉHABILITATION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité arrête le projet de travaux de rénovations énergétique et électrique du Foyer des Jeunes et adopte le plan de financement prévisionnel qui s'élève à 99 238 € HT

- Subvention demandée auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) «Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales»
- Subvention sollicitée auprès du SYDEV et du Conseil Régional.

TRAVAUX LOGEMENT LOCATIF 4 PLACE PAUL GUINET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité arrête le projet de travaux de rénovations énergétique et électrique du logement locatif situé 4 Place Paul Guinet et adopte le plan de financement prévisionnel..... 90 361.55 € HT

- Une subvention aussi élevée que possible est demandée auprès du SYDEV et du Conseil Régional des Pays de la Loire

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : COMITÉ DE PILOTAGE

Un nouveau Comité de Pilotage est constitué dans le cadre du PEDT 2019-2022 :

- Membres du Conseil Municipal : Magalie GROLLEAU, Maryline DASSOT, Sandrine PICARD et Marina AUBRY
- Manuella BOYER, Responsable de l'Accueil périscolaire
- 1 élu du Conseil Municipal de Saint-Juire
- Les directrices des 3 écoles
- 1 représentant des parents d'élèves des 3 écoles
- 1 représentant du Foyer des Jeunes
- 1 représentant des anciens combattants
- 1 représentant du Club Entre-Nous

CONTRAT D'ASSOCIATION : ÉCOLE JEANNE D'ARC

- Participation aux dépenses de fonctionnement de l'Ecole privée Jeanne d'Arc..... 44 990 €, 1^{er} versement en Février 2021 + solde en Juin 2021.
- Maryline DASSOT, membre du Conseil Municipal, représentera la commune auprès de l'OGEC, pendant la durée du mandat.

TARIFS LOCATION DES SALLES COMMUNALES EN 2021

Au vu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19, le Conseil Municipal décide de maintenir les tarifs tels que votés depuis le 1er Janvier 2020.

CONVENTION AVEC GÉOVENDÉE

Le Conseil Municipal conclut une convention de coopération avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral et GéoVendée pour la publication des données ouvertes et ayant pour objet la définition des modalités techniques et administratives dans lesquelles GÉOVENDÉE met à disposition des autres parties, la plateforme « OPEN DATA VENDÉE » pour permettre la publication des données ouvertes dans les conditions suivantes :

- Aucune incidence financière pour les parties
- La Commune conserve l'entière propriété des données concernées
- Obligations de la COMMUNE : fourniture, suivi et mise à jour des données
- Obligations de GÉOVENDÉE : publication des données sur la plateforme « OPEN DATA VENDÉE » + transmission des statistiques de fréquentation du site
- Obligations de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : assistance et conseil auprès des Communes + contrôle de la fiabilité des données enregistrées

La convention est conclue pour une durée de 3 ans, renouvelable par période d'un an sans pouvoir excéder une durée globale de plus de 5 années.

PARTENARIAT AVEC MULTI SERVICE

Convention de partenariat signée avec Multi Services Sud Vendée à compter du 1er Janvier 2021.

SÉANCE DU 4 MARS

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, PICARD Sandrine, REMPILLON Michel, ROBERT Carine. EXCUSÉE : AUBRY Marina

DÉNOMINATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de donner le nom « La Récréorthaise » à l'Accueil périscolaire situé au 21, rue du Stade à la Réorthaise.

CONVENTIONS AVEC VENDÉE HABITAT : LOGEMENTS SOCIAUX MAD, RUE DU FÉOLET

- Transfert des équipements et espaces communs (voiries, cheminements piétonniers, réseaux et équipements situés dans cette emprise) dans le domaine public dans le cadre de la construction de 4 logements sociaux.
- Convention d'entretien des espaces communs.

CONVENTION SYDEV : ÉCLAIRAGE PUBLIC

Rénovation de l'éclairage public 1000 € maxi /an

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AU CCAS 2021

CCAS	1 750 €
FOYER DE JEUNES.....	1 300 €
• Organisation du trail.....	400 €
• 14 Juillet	500 €
• Action citoyenne	400 €
SOUVENIR VENDÉEN DE CLEMENCEAU	50 €
OCE VENDÉE (achat de livres).....	250 €
OCE VENDÉE (Théâtre pour 58 enfants)	522 €

RÉNOVATION DU LOCATIF 4 PLACE PAUL GUINET

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de signer les devis des entreprises présentés 69 407 € HT

SÉANCE DU 1^{ER} AVRIL

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, AUBRY Marina, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, PICARD Sandrine, REMPILLON Michel, ROBERT Carine. EXCUSÉ : MERCIER Olivier.

RÉSEAU PLUVIAL DANS LA TRAVERSÉE DE FÉOLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité va confier la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation du réseau pluvial dans la traversée de Féole à l'Agence de service aux collectivités locales de Vendée..... 6 325 €

AMÉNAGEMENT D'UN PARKING PRÈS DU CIMETIÈRE

- Une mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'une étude d'avant-projet pour l'aménagement d'un parking près du cimetière, Route de la Bouillée, sera confiée à un Cabinet de maîtrise d'œuvre.
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité valide le projet d'aménagement d'un parking près du cimetière, Route de la Bouillée et adopte le plan de financement prévisionnel :
Démolition 33 527,58 € HT,
- Subvention demandée au titre du dispositif transitoire au Contrat Vendée Territoires intitulé « Fonds de relance 2021.

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DANS LE BOURG

Le Conseil Municipal va faire l'acquisition d'une parcelle cadastrée D486 (1670 m²) au prix de 0,50 € le m², soit un total de 835 €, net vendeur + les frais notariés,

Les comptes rendus sommaires peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.lareorthes.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Transfert de la compétence « ORGANISATION DE LA MOBILITÉ » de la commune de la Réorthes vers la Communauté de communes Sud Vendée Littoral à compter du 1^{er} juillet 2021.

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Municipal décide de recourir à un CUI PEC (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Parcours Emploi Compétences) pour le Service Administratif, à temps non complet à raison de 20h/semaine.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité déclare que les comptes de gestion du Budget Principal et des budgets annexes des Lotissements la Croix Rambaud et le Vallon de la Charbonnière dressés pour l'exercice 2020 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

- BUDGET PRINCIPAL
Excédent de FONCTIONNEMENT 199 067 €
Excédent D'INVESTISSEMENT 127 816 €
- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD
Excédent D'INVESTISSEMENT 45 558 €
- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE
Excédent D'INVESTISSEMENT 297 956 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2020

- BUDGET PRINCIPAL
Report en FONCTIONNEMENT (recettes)..... 217 290 €
Affectation à la Section D'INVESTISSEMENT 200 000 €
Solde d'exécution positif reporté 18 210 €
- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD
Solde d'exécution positif reporté 45 558 €
- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE
Solde d'exécution positif reporté 58 025 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

- BUDGET PRINCIPAL qui s'équilibre à :
EN FONCTIONNEMENT 1 018 270 €
EN INVESTISSEMENT 975 328 €

- BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA CROIX RAMBAUD qui s'équilibre à :

EN FONCTIONNEMENT	39 181 €
EN INVESTISSEMENT	84 739 €

Et clôture du budget annexe Lotissement « La Croix Rambaud » au 31 Décembre 2021.

- BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE qui s'équilibre à :

EN FONCTIONNEMENT	466 988 €
EN INVESTISSEMENT	495 313 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	31,75 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non bâties	46,77 %

COÛT HORAIRE TRAVAUX EN RÉGIE EN 2021 19 €

SÉANCE DU 27 MAI

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe (Secrétaire de séance), RENOU Paul, GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOU Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, AUBRY Marina, MERCIER Olivier, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel, ROBERT Carine. EXCUSÉE : PICARD Sandrine

CC SUD VENDÉE LITTORAL

Magalie GROLLEAU représentera la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'Unité « MISSIONS TEMPORAIRES » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, à compter du 1^{er} Juin 2021.

DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte d'accorder à l'Association Culture et Loisirs (ACL) une subvention de 50 €.

REVENUS 2020 DES TERRES DE BOIS GÂTS

Le Conseil Municipal arrête le nombre des ayants droits à 404 et fixe à 6,60 € la part de chacun des ayants droits.

LIEU-DIT LE BERG : EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Une convention est signée avec le SYDEV relative aux modalités techniques et financières pour la réalisation d'une opération de sécurisation au lieu-dit le Berg,

Reste à charge pour la commune 15 962 €

PLUI DE L'EX CC DU PAYS DE SAINTE HERMINE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, porte les observations exposées ci-dessous au registre, dans le cadre de l'enquête publique effectuée du 26 Avril au 4 Juin 2021 du PLUi de l'ex-Communauté de Communes du Pays de Sainte Hermine :

- Zone artisanale du Champ Marotte / section ZH : Le Conseil Municipal de la Réorthe souhaite que la parcelle ZH26 (3,176 ha) puisse conserver son intérêt économique dans son intégralité et rester classée en 1AUe pour le développement de l'emploi artisanal (les PME restent les premiers employeurs français)
- Le village de la Forêt compte 19 maisons : Le Conseil demande de classer ce village en STECAL avec une délimitation permettant une densification urbaine afin de préserver les espaces naturels boisés et agricoles environnants.
- Sur le village de Féole, 310 habitants : Le Conseil Municipal de la Réorthe souhaiterait y voir construites 2 maisons pour du logement locatif. La protection paysagère apportée à cette parcelle a lieu d'être et devra être préservée dans la division parcellaire possible pour accueillir deux habitations.

Cette délibération est adressée à la commission d'enquête sur le PLUi du Pays de Sainte Hermine.

SÉANCE DU 29 JUIN

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, AUBRY Marina, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel, EXCUSÉE : PICARD Sandrine, RENOUE Paule, ROBERT Carine

ÉCLAIRAGE RUE DES ROULLIÈRES ET RUE NATIONALE

Convention signée avec le SYDEV relative aux modalités techniques et financières pour la réalisation d'une opération d'éclairage (complément) Rue des Roullières et Rue Nationale.

ÉCOLE : ORGANISATION DE LA RENTRÉE 2021-2022

Selon la nouvelle répartition des effectifs de Grande-Section sur les 2 écoles du RPI à compter de la rentrée scolaire 2021-

2022 et considérant la nécessité de maintenir une cohésion au sein du groupe de Grande-Section, un déplacement régulier à l'année (une fois par semaine à déterminer) est demandé par les enseignants pour que les GS scolarisés à St Juire puissent rejoindre les GS scolarisés à la Réorthe, le coût du transport revenant à la charge des communes par moitié : le Conseil Municipal accepte la prise en charge du transport par moitié avec la commune de Saint Juire-Champgillon.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Rose-Marie LEVESQUE, Adjoint Administratif Principal de 2^e classe, est nommée coordonnateur communal en vue du recensement de la population qui se déroulera du 20 Janvier au 19 Février 2022.

SÉANCE DU 22 JUILLET

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, AUBRY Marina, DASSOT Maryline, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel. EXCUSÉS : FOURNIER Laurent, GAUTRON Julien, MERCIER Olivier, PICARD Sandrine, ROBERT Carine

ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA POIRASSE PAR L'ENTRÉE DE LIBAUD

Convention signée avec le SYDEV relative aux modalités techniques et financières pour la réalisation d'une opération d'éclairage public Rue de la Poirasse..

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les propositions de travaux afférents à la circulation et à la sécurité routière pour un montant total de 5 219 € HT à ce titre, il sollicite auprès du Conseil Départemental de la Vendée, une aide au titre des Amendes de Police 2021.

GÎTES COMMUNAUX

Mise en place d'une prestation « ménage » pour la location des gîtes hors saison. Cette mention sera intégrée dans les contrats de location,

- Prestation pour le gîte des Terrasses80 €
- Prestation pour le gîte des Vallées 100 €

RESTAURANT SCOLAIRE : "CHARTRE DE VIE"

À partir de la rentrée de Septembre 2021, en remplacement du Règlement intérieur, une "Chartre de vie" sur le temps de la pause méridienne sera mise en place.

Les comptes rendus sommaires peuvent être consultés sur le site internet de la commune : www.lareorthes.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le remboursement de 55 € aux 9 familles ayant déposé un RIB en Mairie.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, AUBRY Marina, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel, ROBERT Carine. EXCUSÉE : DASSOT Maryline, PICARD Sandrine, TEBAST Jacqueline

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la mise en place de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral.

CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF « SENTIERS ET CHEMINEMENTS DOUX »

Le comité consultatif intitulé "Sentiers et cheminements doux" sera composé de : BENIT Julien, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, REMPILLON Michel, AUVINET Jean-Claude, BIRAULT Jacques, GUERRY Michel, JOUSSE Alain, VINATIER André.

CONVENTIONS D'USAGE

- Le Conseil Municipal accepte la passation d'une convention d'usage pour la gestion de l'accès à l'aqueduc du LAGA avec Monsieur Yannic SENEGON.
- Le Conseil Municipal accepte la passation d'une convention d'implantation et d'usage pour la mise en place de 2 points d'apport volontaire à LA LEUE avec M et Mme Christian GAUTIN.

CONVENTION SYDEV RUE DU STADE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la passation d'une convention avec le SYDEV relative aux modalités techniques et financières pour la réalisation d'une opération de travaux neufs de signalisation lumineuse, rue du Stade, (pose d'un panneau clignotant à hauteur des écoles).

REVENUS 2020 DES BOIS GÂTS NON DISTRIBUÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide l'acquisition de 10 tapis de gym pour la salle plurivalente des vestiaires et d'un tivolì parapluie, avec les revenus des Bois-Gâts non distribués en 2021 : biens d'équipements pouvant bénéficier au plus grand nombre de la population.

RASSEMBLEMENT "PRATIQUES ARTISTIQUES, PATRIMOINES, TERRITOIRES"

Sur proposition de la Confédération Régionale des Foyers Ruraux des Pays de la Loire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte qu'un rassemblement sous forme de Courants d'art intitulé « Pratiques artistiques, patrimoines, territoires » avec comme partenaire principal le Foyer Rural de la Réorthe, se déroule sur le territoire de la Réorthe, les 17, 18 et 19 Juin 2022.

AVENANTS

- **VOIRIE 2021** : avenant au marché de travaux de grosses réparations de la voirie 2021 attribué à la Sté EIFFAGE ROUTE SUD OUEST (de STE HERMINE) accordé :
 Montant initial HT du marché..... 38 952 €
 Montant HT de l'avenant 5 811 €
 Nouveau montant HT du marché 44 763 €

SÉANCE DU 14 OCTOBRE

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, FOURNIER Laurent, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel, ROBERT Carine. EXCUSÉS : MERCIER Olivier, AUBRY Marina, PICARD Sandrine, TEBAST Jacqueline

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

- Restitution des compétences suivantes à la Commune : "Fourrière Animale", "Zone de Loisirs du Marillet Bellenoue" et "Conservatoire de la Négrette, à compter du 1^{er} Janvier 2022.
- Restitution de la compétence "Sécurité incendie / Entretien et remplacement des bouches et poteaux incendie" à partir du 1^{er} Juillet 2022.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU FOYER DES JEUNES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte de signer les devis présentés.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le Conseil Municipal, à 9 voix pour et 2 contre accepte l'intervention de la commune avec la prise en charge, à titre exceptionnel, de l'élagage sur les parcelles privées répertoriées par Vendée Numérique sur la période du 01/11/2021 au 31/03/2022, pour permettre le déploiement de la fibre dans de bonnes conditions.

RESSOURCES HUMAINES

- **CRÉATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE** avec recours à un agent contractuel (Adjoint Technique Territorial) pour cause d'accroissement temporaire d'activité. Contrat de 8 mois et 15 jours pour 1 heure et 30 min hebdomadaire au service et surveillance au Restaurant scolaire, accompagnement des enfants entre l'école et le restaurant et surveillance de la récréation.
- **ASSURANCES DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL** : Contrat groupe signé avec le CENTRE DE GESTION à compter du 1^{er} janvier 2022.

PARTICIPATION AU CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, mandate le maire à effet de participer au prochain Congrès des Maires de France et accepte de prendre en charge pour Madame le Maire, les frais d'enregistrement au Congrès des Maires de France qui s'élèvent à 95 €. Les frais occasionnés par ce déplacement seront également pris en charge pour la directrice générale des services.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE

PRÉSENTS : GROLLEAU Magalie, FORTIN Christophe, RENOUE Paule, BENIT Julien, TEBAST Jacqueline, FOURNIER Laurent, MERCIER Olivier, AUBRY Marina, DASSOT Maryline, GAUTRON Julien, COULAIS Jérôme, MERLET Serge, REMPILLON Michel.
EXCUSÉES : PICARD Sandrine, ROBERT Carine

RÉHABILITATION DU BOURG DE FÉOLE

Le Conseil Municipal retient de l'étude de faisabilité, l'hypothèse 2 : "Aménagement proposé aux limites du périmètre d'étude EPF et créer une séquence urbaine, Rue Georges Clemenceau".

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer un fonds de concours de 16 800 € à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral en vue de participer au financement des travaux d'extension de la Zone artisanale du Champ-Marotte.
- Suite au transfert de compétence au 1^{er} Janvier 2022, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de signer une convention d'adhésion à la fourrière animale "EARL LA MAINGOTTIÈRE" de Saint André-sur-Sèvre, à compter du 1^{er} Janvier 2022.

ADRESSE DE LA STATION DE POMPAGE : 2 la Place.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA POIRASSE

Avenant à la Convention avec le SYDEV accepté suite à une erreur sur la hauteur des mâts.

TARIFS

- **LOCATION DES SALLES COMMUNALES** : à compter du 1^{er} janvier 2022, maintien des tarifs de location des salles et du tivoli tels qu'ils ont été fixés par délibération le 19/12/2019
- **SALLE CLEMENCEAU** : gratuité de la location aux associations caritatives du secteur pour la tenue de leur assemblée générale (sans repas).
- **TRAVAUX DE NETTOYAGE DE TERRAINS** : 80 €/h pour l'entretien ponctuel et exceptionnel de terrains privés non entretenus, dans le cas d'une défaillance du propriétaire, dans le périmètre d'intervention arrêté avec l'EPF de la Vendée situé en cœur de bourg de Féole.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Création de 3 emplois contractuels d'Agents recenseurs pour faire face à un besoin occasionnel pour la période allant de mi-janvier à mi-février 2022. La rémunération des agents est fixée à 1 €/feuille de logement remplie, 1,80 €/ bulletin individuel rempli + 8 heures de formation par agent recenseur rémunérées au SMIC en vigueur + une prime « internet » pouvant aller de 50 à 100 € en fonction des objectifs atteints + Les frais de déplacement réglés selon le barème fiscal en vigueur sur présentation du décompte des kilomètres effectués.

CONTRAT CUI PEC

À compter du 1^{er} Décembre 2021, recours à un Contrat Unique d'Insertion (CUI) à temps non complet à raison de 26 heures 15 min hebdomadaires (poste annualisé) pour une durée de 12 mois avec possibilité de passer un avenant pendant la durée du contrat pour augmenter le temps de travail en fonction des besoins de la collectivité.



MAGALIE GROLLEAU

MAIRE

- **Finances et fiscalité**
- **Urbanisme et cadre de vie citoyen**
- **Conseil Municipal des Jeunes**
- Voirie Réseaux Assainissement
- Bâtiment et petit patrimoine bâti
- Accueil Information Communication
- Vie locale Associative et citoyenne
- Vie des écoles
- Action sociale
- Gîtes Municipaux
- Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée
- Délégué intercommunautaire Titulaire



CHRISTOPHE FORTIN

1^{er} ADJOINT

- **Accueil Information Communication**
- **Vie locale Associative et citoyenne**
- Finances et fiscalité
- Voirie Réseaux Assainissement
- Bâtiment et petit patrimoine bâti
- Gîtes et Hébergements Touristiques
- Vie des écoles
- Conseil Municipal des Jeunes
- Délégué Défense
- Syndicat Mixte E-Collectivités
- SYDEV
- Délégué Intercommunautaire Suppléant



PAULE RENOÜ

2^e ADJOINTE

- **Action Sociale**
- **Gîtes et Hébergements Touristiques**
- Bâtiment et petit patrimoine bâti
- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Vie locale Associative et citoyenne



JULIEN BENIT

3^e ADJOINT

- **Voirie Réseaux Assainissement**
- Bâtiment et petit patrimoine bâti
- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Conseil Municipal des Jeunes
- Délégué Foyer des Jeunes
- SYDEV



JULIEN GAUTRON

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

- **Bâtiment et petit patrimoine bâti**
- Voirie Réseaux Assainissement
- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Vie des écoles
- Délégué Ecole Jeanne d'Arc
- Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée



CRÉATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF "SENTIERS ET CHEMINEMENTS DOUX"

Délibération du 9 septembre 2021

RESPONSABLE : JULIEN BENIT

- Christophe FORTIN / Paule RENOÜ
Michel REMPILLON
- Jean-Claude AUVINET / Jacques BIRAUD
Michel GUERRY / Alain JOUSSET
André VINATIER



MARYLINE DASSOT

- **Vie des Ecoles**
- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Accueil Information Communication
- Finances et fiscalité
- Conseil Municipal des Jeunes
- Déléguée Ecole des Deux Lays
- Syndicat intercommunal Unique de Transport Scolaire



JACQUELINE TEBAST

- Accueil Information Communication
- Vie locale Associative et citoyenne
- Action sociale

LEURS COMMISSIONS ET DÉLÉGATIONS



JÉRÔME COULAIS

- Finances et fiscalité
- Voirie Réseaux Assainissement
- Urbanisme et cadre de vie citoyen



SANDRINE PICARD

- Vie locale Associative et citoyenne
- Vie des écoles
- Action sociale
- Conseil Municipal des Jeunes
- Syndicat intercommunal Unique de Transport Scolaire



OLIVIER MERCIER

- Action Sociale
- Gîtes et Hébergements Touristiques
- Voirie Réseaux Assainissement



MARINA AUBRY

- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Accueil Information Communication
- Action sociale
- Conseil Municipal des Jeunes



LAURENT FOURNIER

- Finances et fiscalité
- Bâtiment et petit patrimoine bâti
- Vie locale Associative et citoyenne
- Délégué Foyer des Jeunes
- Syndicat intercommunal Unique de Transport Scolaire



SERGE MERLET

- Finances et fiscalité
- Voirie Réseaux Assainissement
- Bâtiment et petit patrimoine bâti



CARINE ROBERT

- Accueil Information Communication
- Vie des écoles
- Action sociale



MICHEL REMPILLON

- Finances et fiscalité
- Urbanisme et cadre de vie citoyen
- Vie locale Associative et citoyenne
- Vie des écoles
- Conseil Municipal des Jeunes
- Gîtes Municipaux
- Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée



Le **RECENSEMENT** de la population sur la Réorthe a lieu du **20 JANVIER** au **26 FÉVRIER 2022**

Le questionnaire est anonyme



Florence LAURENT

Rose-Marie LEVESQUE

Maryse TETRAULT

Nos 2 agents recenseurs, **Florence LAURENT** et **Maryse TETRAULT** déposent dans vos boîtes aux lettres le document de recensement. Merci d'y répondre dès que possible.

En cas de manque d'accès à internet, famille, amis ou voisins peuvent vous aider, sinon **une aide est aussi possible en Mairie auprès de Rose-Marie LEVESQUE**, coordinatrice du recensement.

En dernier recours, il y aura le formulaire papier.

Ce comptage, qui a lieu tous les 5 ans, pour les communes de moins de 10 000 habitants, permet de connaître les citoyens et ainsi de mieux dimensionner les structures et équipements dont la commune a besoin. Il permet également l'attribution des subventions et dotations. Les informations parviennent seulement à l'INSEE.

SERVICE ADMINISTRATIF



CATHERINE TESSON

SECRÉTAIRE DE MAIRIE

- Management des services
- Conseil municipal
- Assistance auprès des élus
- Marchés publics
- Responsable des Ressources humaines
- Secrétariat



ROSE-MARIE LEVESQUE

ASSISTANTE ADMINISTRATIVE POLYVALENTE

- Accueil Mairie
- Accueil Agence Postale
- Référente urbanisme



TIFFAINE BRENOT

CONTRAT CAE

- Agent administratif
- Accueil Mairie
- Appui état civil
- Comptabilité

SERVICE TECHNIQUE



DIDIER BLANCHET

RESPONSABLE DU SERVICE TECHNIQUE

- Management du service technique
- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments



JÉRÉMY MANDIN

ADJOINT TECHNIQUE

- Espaces verts et Voirie
- Bâtiments

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE



MANUELLA BOYER

AGENT POLYVALENT

- Responsable du Restaurant scolaire
- Responsable de l'accueil périscolaire
- Entretien des locaux
- Accueil agence postale



CATHERINE MALOIGNE

AGENT POLYVALENT

- Restaurant scolaire
- Accueil périscolaire
- Entretien des locaux



SANDY DURAND

AGENT POLYVALENT

- ATSEM à l'école des Minots à St Juire
- Accueil périscolaire



SONIA GUEDON

AGENT POLYVALENT

- Accueil périscolaire
- Restaurant scolaire
- Entretien des locaux
- Entretien des espaces verts



CHLOÉ CAILLAUD

- Service en restauration scolaire



LESLIE FASSOT

CONTRAT CUI PEC

- Agent d'entretien
- Accueil périscolaire
- Pause méridienne

ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE



AU SERVICE TECHNIQUE

L'ancien Kangoo vieillissant, le Conseil municipal a pris la décision de le remplacer par un véhicule électrique.

Les principaux utilisateurs sont les agents des Services techniques, Didier BLANCHET, responsable, Jérémy MANDIN, agent, et Sonia GUÉDON, en charge des espaces verts.

Une étude faite en mairie montre que l'électrique est rentable au-delà de 5000 km/an, ce qui est le cas ici. Le changement de technologie n'est pas très simple et nécessite un apprentissage.

Cédric AUVINET, Agent Renault de La Réorthe, dont c'est la première vente de véhicule électrique, a apporté son soutien.

Afin d'être totalement opérationnel, le véhicule a nécessité quelques aménagements : gyrophare, caisson de protection du plancher, attelage.

Le Kangoo ZE, floqué aux couleurs de la Réorthe, sillonne désormais les routes et chemins du territoire...

PLANTATIONS



AU CIMETIÈRE

Les agents communaux aux espaces verts investissent bien leur temps pour entretenir et maintenir l'espace public propre. Sans compter que la tâche au fil des saisons est grande et répétitive !

Ils mettent également du cœur à projeter de nouveaux aménagements. L'exemple en 2021, avec la plate-bande du cimetière entièrement repensée et mise en place par Jérémy et Sonia, sous le contrôle du maître d'ouvrage Didier.

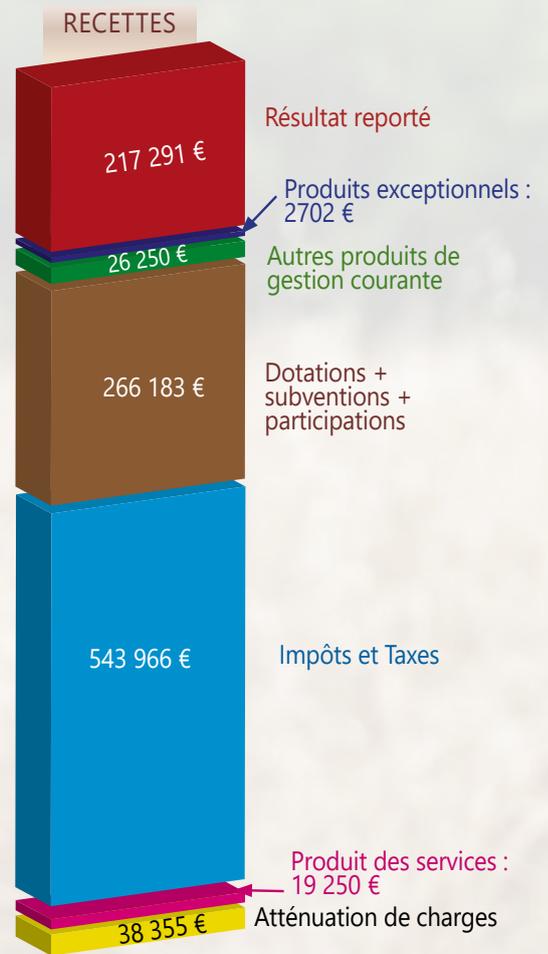
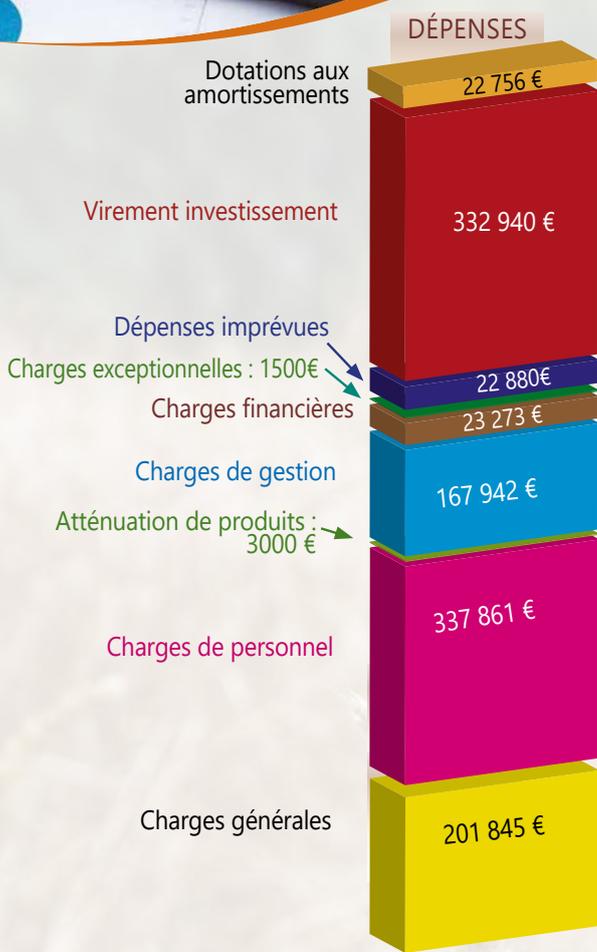
Un travail d'arrachage de l'existant, de remise en état des clostras, de fabrication de treillis, d'implantation de plants et d'arbustes qui viennent orner l'entrée nord du cimetière qui s'est dotée de quelques Cupressus et Troènes.

Pour le plaisir de nos yeux à tous.

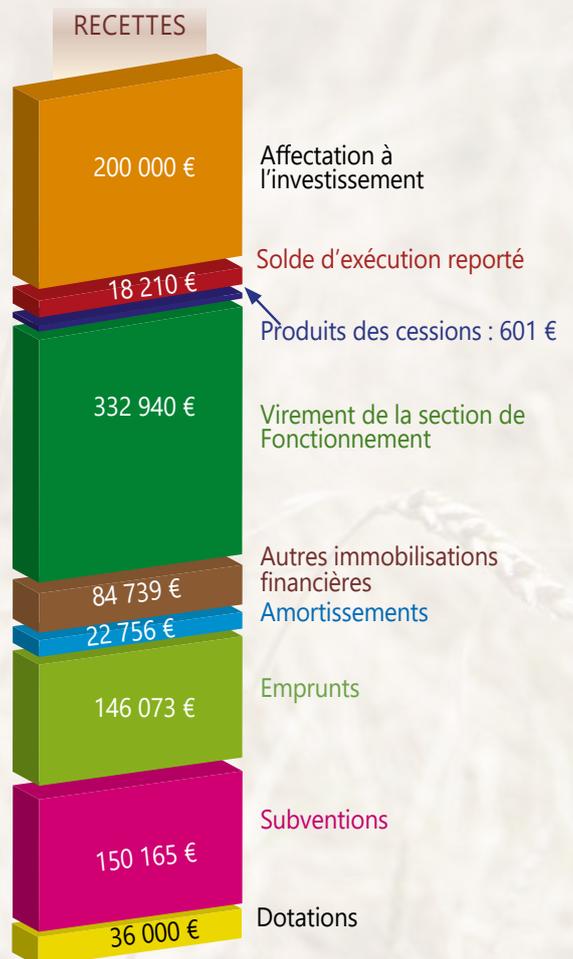
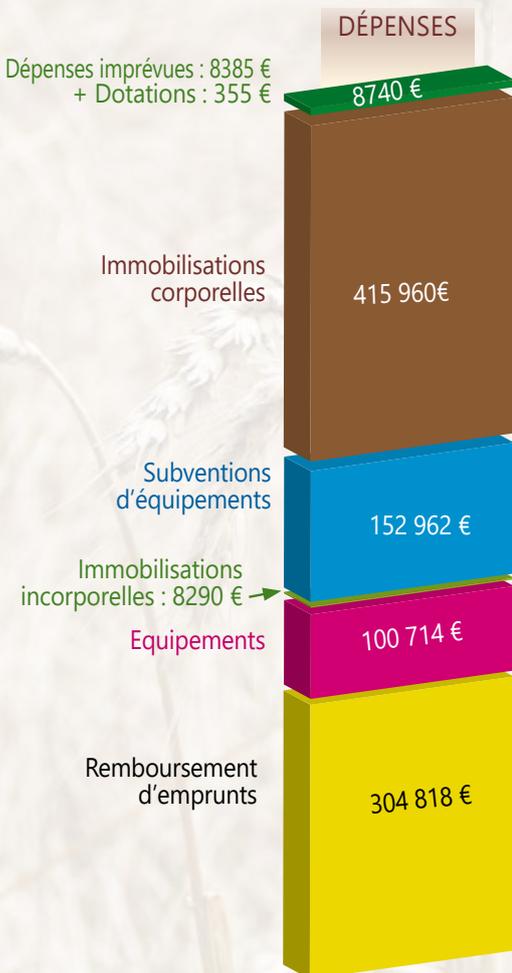


LE BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT : 1 113 997 €



INVESTISSEMENT : 991 484 €





JULIEN BÉNIT

**3^e ADJOINT ET PRÉSIDENT DU
COMITÉ CONSULTATIF VOIRIE
RÉSEAUX / ASSAINISSEMENT**

Conseillers municipaux

Jérôme COULAIS / Christophe FORTIN
Julien GAUTRON / Olivier MERCIER
Serge MERLET

Membres citoyens

Jean-Claude AUVINET / Joël BELON
Michel GUERRY / Rémy REMPILLON
Joseph RENO

Agents communaux

Didier BLANCHET / Jérémy MANDIN



*Réception des travaux de voirie,
le 23 novembre 2021, en présence
de M DEMANNEVILLE de l'ASPL, la
société Eiffage, Didier BLANCHET,
responsable technique communal,
Julien BENIT, l'adjoint en charge de la
voirie et de Mme le Maire.*

VOIRIE / RÉSEAUX / ASSAINISSEMENT

Le comité consultatif VOIRIE / RÉSEAUX / ASSAINISSEMENT s'est réuni le 27 janvier et le 11 décembre 2021. L'inventaire des travaux réalisés cette année, a été présenté ainsi qu'une prévision des travaux prioritaires à programmer en 2022.

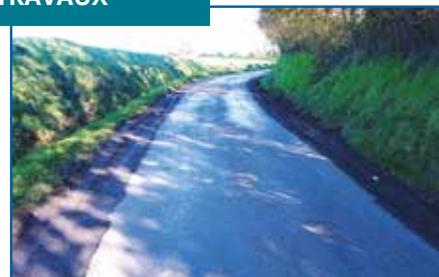
TRAVAUX 2021

- ▶ À La Place : réfection de la chaussée béton sur 5 m linéaire
- ▶ Chemin du Pas-aux-Chèvres à Féole : bicouche sur 35 ml
- ▶ Route de la Forêt : bicouche sur 230 ml
- ▶ Route du Puy-sans-Tour à Féole : bicouche sur 265 ml
- ▶ Rue du Port : consolidation et renforcement des accotements en GNT + bicouche sur 240 ml
- ▶ À la Bretonnière : bicouche sur 42 ml
- ▶ Fond de la Leue : reprise du pluvial (face à l'ancienne maison Poisblaud)
- ▶ Consolidation des accotements rue de la Poirasse (243 ml) et curage du fossé du chemin des Cordeaux (2x200 ml)
- ▶ Carrefour RD41/RD137 : reprise du caniveau CC1 (en vue de la reprise de l'enrobé par l'ARD)
- ▶ Rue Abbé Gaillard : suite à une nouvelle construction, création du réseau pluvial + curage
- ▶ MONTANT TOTAL 55 703 €

ROUTE DU PUIS SANS TOUR : AVANT ET APRÈS TRAVAUX



RUE DU PORT : AVANT ET APRÈS TRAVAUX



LA BRETONNIÈRE : AVANT ET APRÈS TRAVAUX





JULIEN GAUTRON

**CONSEILLER DÉLÉGUÉ
AU COMITÉ CONSULTATIF
BÂTIMENTS ET PETIT
PATRIMOINE BÂTI**

Conseillers municipaux

Julien GAUTRON
Julien BENIT
Christophe FORTIN
Paule RENO
Serge MERLET

Membres citoyens

Jojo ANGIBAUD
Roland GRILLARD
Gaston BLANCHARD

Agents communaux

Didier BLANCHET
Jérémy MANDIN



BÂTIMENTS ET PETIT PATRIMOINE BÂTI

Le Comité consultatif "BÂTIMENT ET PETIT PATRIMOINE" s'est réuni le 25 septembre 2021, pour faire un point sur l'avancée des travaux réalisés, en cours et à programmer.

L'ATELIER DE MENUISERIE

- ▶ L'atelier de menuiserie a été démoli entre juillet et septembre 2021. Celui-ci a été dans un 1er temps dépollué (dépose de l'amiante) par la société WATT INSTALLATION, puis entièrement rasé par la société ATDV, pour ainsi laisser place nette à l'aménagement d'un éventuel parking avec ombrières photovoltaïques.
- ▶ Certaines poutres en bois ont été récupérées par la Commune dans l'optique d'une possible réutilisation, et une partie du hangar (encore debout) sera démontée pour être adaptée et remontée sur le lavoir du bourg.

LE LAVOIR DU BOURG

- ▶ Une première phase de défrichage du lavoir a été effectuée par de nombreux bénévoles réorthais afin de le mettre à nu.
- ▶ Une seconde phase de travaux devrait débuter au 2^e trimestre 2022, avec de nouveau : défrichage et coupe d'arbres. Puis viendra la récupération du hangar de l'atelier de menuiserie et les travaux de maçonnerie pourront commencer.
- ▶ S'en suivra la construction d'un appentis avec le bois de récupération.

LE LOCATIF 4 PLACE PAUL-GUINET

- ▶ Sous la houlette du cabinet Joël MERCEREAU, les travaux de rénovation énergétique du locatif ont débuté en mars 2021 et se sont achevés en septembre 2021. Ces travaux d'amélioration énergétique du bâtiment ont consisté dans :
 - le remplacement du système de chauffage, des menuiseries et des revêtements de sol,
 - des travaux de peinture, d'isolation et de plomberie
 - la création d'une cuisine et la mise au norme de l'électricité
 - la reprise partielle de la couverture et divers travaux de maçonnerie
- ▶ Les travaux ont été réalisés par des entreprises réorthaises : LG ECO, MENUISERIE GRILLARD, Sarl AUGER, PLOMBERIE LAFOSSE, ou locales : ESCIE (ST PHILBERT DU PONT-CHARRAULT), Sarl MENARD-JOQUET (STE HERMINE) et COUTAND COUVERTURE-(CHANTONNAY).

▶ **COÛT DU CHANTIER**..... 97 090 € TTC

▶ **SUBVENTIONS reçues** 63 703 €

• ETAT - DSIL exceptionnelle 2020..... 32 553 €

• REGION - Fonds pour les logements locatifs communaux..... 19 428 €

• SYDEV..... 11 722 €

▶ **AUTOFINANCEMENT** 33 387,60

- ▶ Le locatif a été inauguré le 30 septembre en présence : du Conseiller Régional Philippe BARRÉ, du Député Pierre HENRIET, du Maire de la Commune Magalie GROLLEAU et des membres du Conseil municipal et du Comité consultatif Bâtiment ainsi que les différents intervenants du chantier (entreprises et équipe de maîtrise d'oeuvre).



RUE DU PORT



RUE DU LAC

ABRIS DE BUS

La Municipalité s'était engagée dans la rénovation de son parc d'abris bus.

- ▶ Cette année, la Menuiserie GRILLARD de La Réorthe a réalisé et posé :
 - 2 abris bus ont été remplacés à Libaud, rue de la Poirasse et rue du Lac. Ces 2 rues ont également fait l'objet en parallèle, d'aménagements de sécurisation afin de réduire la vitesse.
 - 1 abri bus a été créé à Féole, rue du Port.
- ▶ La Municipalité envisage désormais le remplacement de 3 abris : rue de la Bouillée + 2 rue des Roulières + la création d'un abri rue du Féolet.

GÎTE LES VALLÉES

La Municipalité a prévu des travaux de rénovation des salles de bains des gîtes.

- ▶ Cette année, la salle de bains du gîte "LES VALLÉES" a été entièrement rénovée :
 - réalisation de faïence et de peinture
 - pose d'un revêtement de sol
 - remplacement des équipements de douche et meuble vasque
 - pose d'un sèche-serviette et d'un sanitaire "suspendu" sur bâti support

Ces travaux ont été effectués du 22 Novembre au 10 Décembre 2021, par des entreprises de La Réorthe : ZEN & EAU, SARL AUGER et de Ste-Hermine : BARBARIN Frédéric et BOURRASSEAU Thierry.



2022 : LE FOYER DES JEUNES

- ▶ Les travaux de rénovation énergétique du Foyer des Jeunes doivent débuter après les vacances de février pour s'achever en juin.
- ▶ La Municipalité a souhaité que ce projet soit participatif et a donc missionné les jeunes du foyer pour qu'ils réalisent certains travaux de démolition et de peinture.
- ▶ Ces travaux de rénovation énergétique consisteront à :
 - remplacer toutes les menuiseries extérieures et la couverture existante
 - isoler le plafond et isoler les murs par l'extérieur avec de la laine de verre recouverte d'un bardage en bois.
 - remplacer le revêtement de sol existant par un nouveau carrelage
 - modifier partiellement l'électricité pour l'adapter
 - remplacer le chauffage et créer une ventilation.
- ▶ Les entreprises retenues pour ces réalisations sont de La Réorthe (à 80%) : LG ECO, MENUISERIE GRILLARD, Sarl AUGER ou de Chantonnay : Couverture COUTAND et SORIN ENTREPRISE.





CHRISTOPHE FORTIN

1^{er} ADJOINT ET PRÉSIDENT DE LA COMMISSION COMMUNICATION

Conseillers municipaux

Maryline DASSOT / Marina AUBRY
Jacqueline TEBAST / Carine ROBERT

La Commission remercie les photographes qui ont accepté que leurs prises de vues soient utilisées dans ce bulletin : L VRIGNAUD, J JOCOTTON, A TESSON et les membres du Conseil municipal



COMMISSION COMMUNICATION

2021 : L'INFORMATION A TENU UNE PLACE IMPORTANTE !

Des informations que nous recevons de la part des partenaires officiels (État, Région, Département, Communauté de Communes...) et des informations que nous diffusons auprès de la population réorthoaise.

De l'un à l'autre, il faut prendre connaissance de l'info, l'analyser, décider de ce que l'on va en faire et de ce qu'il faut mettre en place, et enfin, diffuser l'info si besoin, tout en choisissant le bon support.

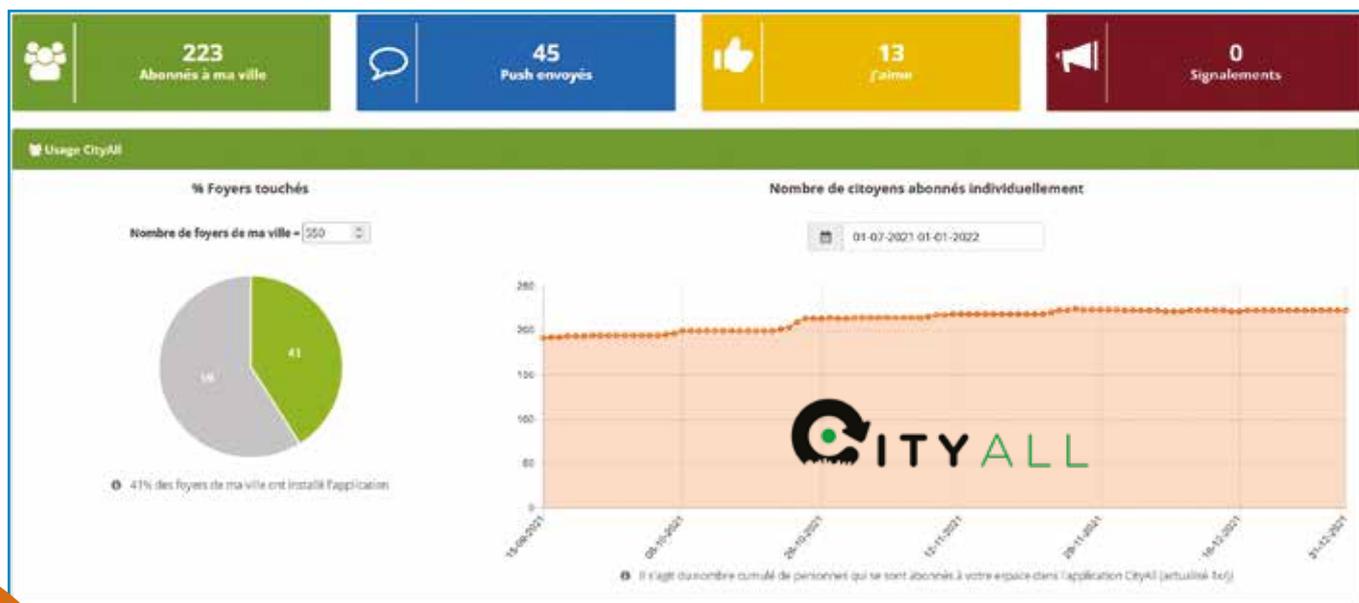
► LES POINTS D'ENTRÉE SONT MULTIPLES

Entre mails, courriers, téléphone, réseaux sociaux... et il faut être réactif, surtout dans le contexte COVID qui est le nôtre depuis maintenant 21 mois. Cette crise multiplie les infos, contre-infos, rectificatifs dans un domaine où nous naviguons à vue et où il faut s'adapter en permanence...

- Nous avons mis en place au printemps dernier, l'application smartphone CITYALL, qui nous permet de vous informer en temps réel, de diffuser des alertes, etc. Une cinquantaine de messages ont été envoyés en 2021, permettant de toucher 41% des foyers Réorthoais.
 - Au 1er janvier 2022, vous étiez **223 ABONNÉS** à l'application.
- Nous avons aussi créé la page FACEBOOK de La Réorthe, le 2 mai 2021.
 - Cette page compte **325 ABONNÉS**.
 - Nous avons depuis touché **45 000 personnes** !
- Quant au SITE INTERNET, il a reçu près de **20 000 visites, pour 50 000 pages vues** !
- Nous avons aussi publié 3 "Lettres d'information", en plus du BULLETIN MUNICIPAL de début d'année et 6 "NEWSLETTER" SUR LE SITE INTERNET.

► EN 2022 : NOUS SOUHAITONS CONFORTER LES OUTILS NUMÉRIQUES

- Réactualiser le site internet
- Développer la présentation de la commune sur la page Facebook, peut-être par des vidéos ou des diaporamas à thèmes





CITYALL : COMMENT L'OBTENIR ?

Pour la télécharger, rien de plus simple : rendez-vous sur l'AppStore ou Google Play, ou bien scannez le QR code ci-dessous. Ensuite, sélectionnez la commune de La Réorthe : c'est parti !

Vous pourrez alors suivre le fil de l'actualité de la commune et rester informés en temps réel grâce aux notifications : alerte, événement, actualités, météo...

LE TOUT GRATUITEMENT !



**PARLEZ-EN AUTOUR !
DE VOUS !**

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER COMMUNALE

pour être au fait de l'actualité de votre commune !

LÀ AUSSI, RIEN DE PLUS SIMPLE !
Rendez-vous sur le site internet de La Réorthe :

www.lareorthe.fr

Sur la page d'accueil, dans le bandeau supérieur, renseignez votre adresse mail et cliquez sur OK !

► Vous recevrez automatiquement un mail lorsqu'une Newsletter sera publiée.





PAULE RENO

2^e ADJOINTE
RESPONSABLE DE
LA COMMISSION
ACTIONS SOCIALES



Présidente
Magalie GROLLEAU

CONSEILLÈRES MUNICIPALES



Jacqueline
TEBAST



Marina AUBRY



Sandrine
PICARD



Carine ROBERT

MEMBRES CITOYENS



Danielle
SOULARD



Antoinette
PAYRAUDEAU



Maryse
TÉTRAULT



Sylviane
VYNISALES



Geneviève
FORTIN

Le CCAS, propriétaire d'une peupleraie située dans la Coulée verte, derrière les gîtes communaux, a fait abattre pour les vendre, 130 peupliers par la Sté GARNICA du Lot-et-Garonne. Le fruit de cette vente (7200 €) a été porté au budget du CCAS 2021.

Au printemps prochain, le terrain sera nettoyé et une réflexion sur des aménagements possibles pourra débuter.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Comme l'an passé, les membres du CCAS ont pris soin de leurs aînés en leur rendant visite ou en prenant de leurs nouvelles par téléphone.

UNE NOUVEAUTÉ : LE YOGA SUR CHAISE !

Au printemps 2021, Nathalie MOUNÉ, professeur de yoga, a proposé 2 séances découverte de "YOGA SUR CHAISES" à nos aînés. 14 personnes ont répondu présent. Début octobre, 16 aînés ont commencé cette activité à raison de 2 séances par mois.

À NOTER : Le yoga est la première activité à utiliser la nouvelle salle plurivalente aménagée dans les locaux/vestiaires du terrain de sports.

↳ Les prochains SAMEDIS de YOGA en 2022 :

- 26 FÉVRIER
- 12 et 26 MARS
- 9 et 30 AVRIL



LE TRADITIONNEL GOÛTER DES AINÉS

Le 15 octobre 2021 a eu lieu le traditionnel "Goûter des Aînés".

Corinne HERLIN a animé l'après-midi avec ses chansons de toutes les époques. Elle a réussi à en faire danser et chanter plus d'un !

Ce moment d'échange et de convivialité a été très apprécié, autant par les aînés que par les membres du CCAS et du Conseil municipal.





PAULE RENOU

2^e ADJOINTE ET RESPONSABLE
DE LA COMMISSION GÎTES ET
HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Conseillers municipaux

Christophe FORTIN
Michel REMPILLON

« Ce projet se situe dans
la continuité de la
rénovation du gîte et
valorise la commune par
son aspect durable »
Magalie GROLLEAU,
Maire de La Réorthe



COMMISSION GÎTES ET HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE PÉTRÉ

La municipalité a fait réaliser l'aménagement paysager de l'entrée du gîte municipal par le **LYCÉE HORTICOLE DE PÉTRÉ**.

- ▶ Le travail a été réalisé par 2 élèves, **Louanne et Leïlan**, toutes deux poursuivant un BAC PRO en Production Horticole après leur CAP de fleuriste.
- ▶ Leur travail a été encadré par Mme LAMBERTON, enseignante en produit horticole et M. GOUIN, professeur en économie, ainsi que par Sonia GUÉDON, agent aux espaces verts de la Commune et ancienne élève de Pétré.
- ▶ Ce projet fait partie du cursus des deux élèves : elles ont conçu et réalisé le projet du début à la fin, y compris sa gestion financière ; la municipalité ayant attribué une **enveloppe de 500 € pour l'achat des plantes**.
- ▶ Les essences ont été choisies selon :
 - Leur esthétique : des fleurs aux couleurs pastel et lumineuses (phlox, gypsophiles, hellébores, géranium, brunnera, convolvulus...)
 - Une fleuraison toute l'année
 - Des plants de différentes tailles afin de favoriser un effet relief
 - Des plantes aromatiques, cultivées par le lycée, ont aussi été choisies.
 - À la demande de la Municipalité, l'aspect durabilité a également été favorisé : plantes vivaces, limitation de l'arrosage et de l'entretien, résistance aux maladies, non-emploi de désherbants chimiques.



RENCONTRE AVEC LES 11 HÉBERGEURS INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Le 29 mai 2021, la Municipalité avait convié les 11 hébergeurs privés (gîtes, chambres d'hôtes...) de la Commune pour un échange-bilan :

- Ces hébergeurs reçoivent tout type de clientèle : des regroupements familiaux, des week-ends en famille, des travailleurs temporaires, des entrepreneurs... venant de toute la France.
- Les séjours sont plutôt courts.
- Du calme, de la verdure, la nature, un point de base pour naviguer vers les sites touristiques aux alentours (Puy du Fou, plages, Marais poitevin, La Rochelle...), voilà ce que recherchent les clients.
- Les hébergeurs ont pu échanger sur leurs pratiques, leurs prestations, les problèmes rencontrés. Plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées avec la Commune.
- Une nouvelle rencontre est prévue en 2022, qui permettra d'établir un bilan de la saison écoulée et d'avancer sur les projets envisagés, comme de la signalétique...



MARYLINE DASSOT

CONSEILLÈRE ET RESPONSABLE DE LA COMMISSION VIE DES ÉCOLES

Conseillers municipaux

Christophe FORTIN
Julien GAUTRON
Sandrine PICARD
Michel REMPILLON
Carine ROBERT



COMMISSION VIE DES ÉCOLES

UN PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le Comité "Projet Educatif De Territoire" (PEDT), représenté par les enseignants des écoles, les associations de parents d'élèves, des membres du Foyer des jeunes, de l'association des Anciens Combattants, du club Entre-Nous et des Municipalités de St Juire et La Réorthe, s'est réuni le 9 mars 2021. Un bilan des activités a été réalisé pour définir les orientations futures.

AMÉNAGEMENT DE LA COUR MUTUALISÉE POUR LE SCOLAIRE ET LE PÉRISCOLAIRE

- ▶ En mai, 2 tables ont été installées sur l'espace vert de la cour. Des tables aux couleurs de l'arc-en-ciel qui accueillent les fessiers des petits et des grands.
- ▶ En septembre, à la rentrée, les élèves ont eu une surprise en découvrant les nouveaux marquages au sol. Réalisés par la société ATOUTSIGNAL, des marelles, des parcours, des terrains de foot et de basket et autres jeux ont été pensés en collaboration avec l'équipe enseignante et le personnel de l'Accueil Collectif de Mineurs.



Chacun(e) peut évoluer dans la cour et dans des espaces différents pour jouer en toute sécurité !

RESTAURANT SCOLAIRE : Mise en place d'une "charte de vie" et d'un composteur.

FÉLICITATIONS À MANUELLA !

Manuela, Responsable de l'Accueil Collectif de Mineurs La Récréorthe, a obtenu son Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directrice (BAFD).



LA REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE

En Juillet 2021, les élus sont allés à la rencontre des élèves des écoles de la Réorthe pour la Remise des Prix.



Comme chaque année, tous les élèves ont pu recevoir un livre offert par la Municipalité.





UNE PLAQUETTE DE PRÉSENTATION DU RPI

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal s'est offert une plaquette de présentation de ses équipements qui est diffusée auprès des nouveaux parents et nouveaux arrivants. Celle-ci a été financée à parts égales par les 2 collectivités.



SIGNALÉTIQUE ET SÉCURISATION

- ▶ **LA "RÉCRÉORTHAISE"** : c'est le nom qui a été trouvé pour baptiser l'Accueil Collectif de Mineurs. Un grand MERCI aux parents et aux enfants qui ont apporté leur contribution !
- ▶ **UN TOTEM** a été installé devant le groupe scolaire par l'entreprise DL SYSTEM qui a également mis en place une signalétique sur le bâtiment de l'école des Deux Lays et de l'accueil périscolaire.



UN PANNEAU LUMINEUX

Afin de renforcer la signalisation à l'approche du groupe scolaire, sur la traversée du bourg par la RD52, la pose d'une signalisation renforcée par panneau lumineux type A13a (endroit fréquenté par les enfants) est nécessaire.

Ce panneau complètera efficacement la signalisation réglementaire pour renforcer la sécurité aux abords des zones dangereuses.

L'intensité lumineuse et le clignotement du message sont visibles de loin pour inciter au ralentissement.

Un panneau "Ecole" sera posé en complément sur le mât.





L'AGENCE POSTALE

ELLE A FAIT PEAU NEUVE

- Début 2021, le Conseil municipal a émis le désir de rénover l'intérieur de la Poste. Le local a été rafraîchi avec une reprise de la peinture, de l'électricité et du mobilier.
- Les travaux ont été exécutés entre le 28 juin et le 2 juillet, par les services techniques, assistés du personnel de Multi'service Sud Vendée.
- Le montant des travaux est estimé à 3122 € (dont 50% pris en charge par la Poste).
- L'inauguration a eu lieu le lundi 20 septembre, en présence de Magalie GROLLEAU, maire, Françoise NAUDON, Déléguée territoriale de La Poste, Roseline VINCENT, Directrice du secteur de Chantonay, Serge BOURGOIN, Président de Multi'service Sud Vendée, Rose-Marie LÉVESQUE, Agent territorial de la collectivité et Agent communal de la Poste, Didier BLANCHET et Jérémy MANDIN, Agents techniques communaux.



RÉNOVATION DU TERRAIN DE TENNIS

LE TERRAIN DE TENNIS A AUSSI VÉCU UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE !

- En effet une rénovation globale a été réalisée. La réfection a consisté en un décapage et un traitement anti-mousse ainsi qu'un nettoyage haute-pression.
- Les plaques de béton poreux ont été nivelées par rabotage, et tous les impacts bouchés.
- Une base d'accrochage a pu être posée, suivie de 2 couches d'une peinture acrylique spécialisée en 2 teintes.
- Le traçage du jeu réglementaire a ensuite été repris.
- Les 2 poteaux ainsi que le filet ont été remplacés.
- COÛT des travaux..... 6806 €





L'ÉCLAIRAGE DU STADE

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

- Le terrain de football a fait l'objet en début d'année 2021 d'une rénovation de son éclairage.
- Les projecteurs sont désormais dotés de la technologie Led, qui outre le fait de baisser la consommation d'énergie de près de 40% par rapport à une solution de lampe à décharge, proposent un éclairage de meilleure qualité en terme d'uniformité et de rendu des couleurs, ainsi qu'une maintenance réduite.
- Cette modernisation est donc synonyme d'économie, pour un confort d'utilisation incomparable.
- 8 projecteurs Led (2 par support) ont été installés.

La municipalité espère que cet investissement durable servira au mieux, le FCPRJ ainsi que tous les utilisateurs du terrain de football.

- COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 23 076 € HT
- Aide du SYDEV 20 %
- Part communale 18 461 € HT



L'ÉCLAIRAGE DU STADE EN QUELQUES CHIFFRES

- 6h de fonctionnement/semaine = 2173 Wh
- Nombre de kWh économisé annuellement : 1089 kWh
- = 3.71% de la consommation d'éclairage publique de la commune

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

POUR + DE SÉCURITÉ : 2 POINTS LUMINEUX SUR POTEAU ONT ÉTÉ RAJOUTÉS

- ▶ Le long de la route départementale 137 à La Leue, direction Chantonnay, le terre-plein central n'était pas éclairé, un luminaire Led sur le support béton a donc été ajouté.
- ▶ A Féole, au carrefour de la rue des Rouillères et de la rue du Port, un luminaire Led a aussi été ajouté afin de sécuriser ce croisement fréquenté par le transport scolaire.



DES NOUVELLES DE POÊLE-FEU



“UN ESPACE NATUREL SENSIBLE”

- Après la destruction de Poêle-Feu, la Communauté de Communes a rétrocédé le site au Département.
- Ce site va être intégré dans un Espace Naturel Sensible nommé “E.N.S. DES RIVES DU LAY” qui ira de Poêle-Feu jusqu’à La Place, site appartenant déjà au Département.

DES AMÉNAGEMENTS À POÊLE-FEU

- Une aire de stationnement pour quelques véhicules va être matérialisée.
- Une sécurisation de l’entrée du site sera effectuée pour en interdire l’accès aux véhicules motorisés.
- Plusieurs bosquets et arbres indésirables vont être arrachés (essences non locales comme les bambous ou les conifères).
- Plusieurs zones vont être replantées avec des frênes ou des chênes.
- Auprès de la rivière, le volant d’inertie récupéré lors de la démolition va être mis en valeur avec une signalétique rappelant l’historique du site.
- Enfin, une passerelle en bois enjambera le ruisseau et permettra notamment aux engins d’entretien de circuler entre les sites de La Place et de Poêle-Feu.

DES AMÉNAGEMENTS À LA PLACE

- En 2021, quelques travaux ont été effectués : abattage des peupliers et arbres morts, arrachage de bosquets et élagage de haies au niveau du parking et des sanitaires. Des nouvelles tables de pique-nique ont été installées côté rivière.
- Au printemps 2022 : le parking va être remis en état. Un fossé va être créé en bout de zone pour faciliter l’écoulement des eaux venant du coteau et empêcher le ruisseau de déborder sur la route lors de fortes pluies. Une sécurisation des accès au site est aussi prévue, pour empêcher là aussi l’accès aux véhicules motorisés.

LE PASSAGE DE LA FIBRE

Lors des relevés d’élagage pour l’arrivée de la fibre, il s’est révélé que les câbles cuivre étaient empêtrés dans les branches des haies rendant l’élagage compliqué sans massacrer les haies. Un rendez-vous sur place début décembre 2021, avec Eric ROIRAND du Département, Mathieu WIEFENBACH d’Altitude Télécom et Christophe FORTIN, Adjoint, a permis de trouver des solutions techniques pour à la fois rendre possible le passage de la fibre tout en préservant ces haies.

SIGNALÉTIQUE

Le Département a revu complètement la signalétique routière des Espaces Naturels Sensibles. De nouveaux panneaux sont déjà en place au carrefour de la route de Poêle-Feu et de la RD52. Les panneaux situés au carrefour de la route de La Forêt et de la route de l’Engraisserie vont être supprimés.

INCIVILITÉS !

**2021
A CONNU
SON LOT
D'INCIVILITÉS...**

STOP !

AUX INCIVILITÉS

Des panneaux signalétiques couchés ou tordus, des toilettes vandalisées à La Place, des véhicules abandonnés et bien sûr, des dépôts sauvages de sacs poubelles ou autres détritrus en tout genre.



Les points de collectes ont particulièrement subi des débordements intolérables : des sacs éventrés, des déchets incongrus, comme des pièces métalliques, des cartons, des cageots et même le cadavre d'un chevreuil, retrouvés dans les containers !

Mais aussi des sacs noirs (déchets ménagers) déposés aux pieds des containers, parfois en provenance de communes extérieures...

Pour mettre fin à ces actes INQUALIFIABLES, des ACTIONS ont été mises en place :

- LE POINT DE COLLECTE DE LA LEUE qui était situé derrière le Routier, a été réinstallé plus près de la RD137, donc plus visible !
- UN CONTAINER SÉCURISÉ avec une clé a été mis à disposition pour les habitants de l'Assemblée des Deux-Lays, habitués à voir toute sorte de sacs poubelles déposés au pied du container.



CONSTRUIRE A LA REORTHE

Dans un écrin de verdure !



LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE

ENCORE DISPONIBLES :
10 LOTS de 443 à 1097 m²

43 €/m²

Le choix du mandat précédent de lancer ce nouveau lotissement en 2018, s'avère être le bon, la Commune peut ainsi répondre aux très nombreuses demandes en Mairie, de terrains constructibles.

UN ACCÈS PIÉTONS ET CYCLES SÉCURISÉ

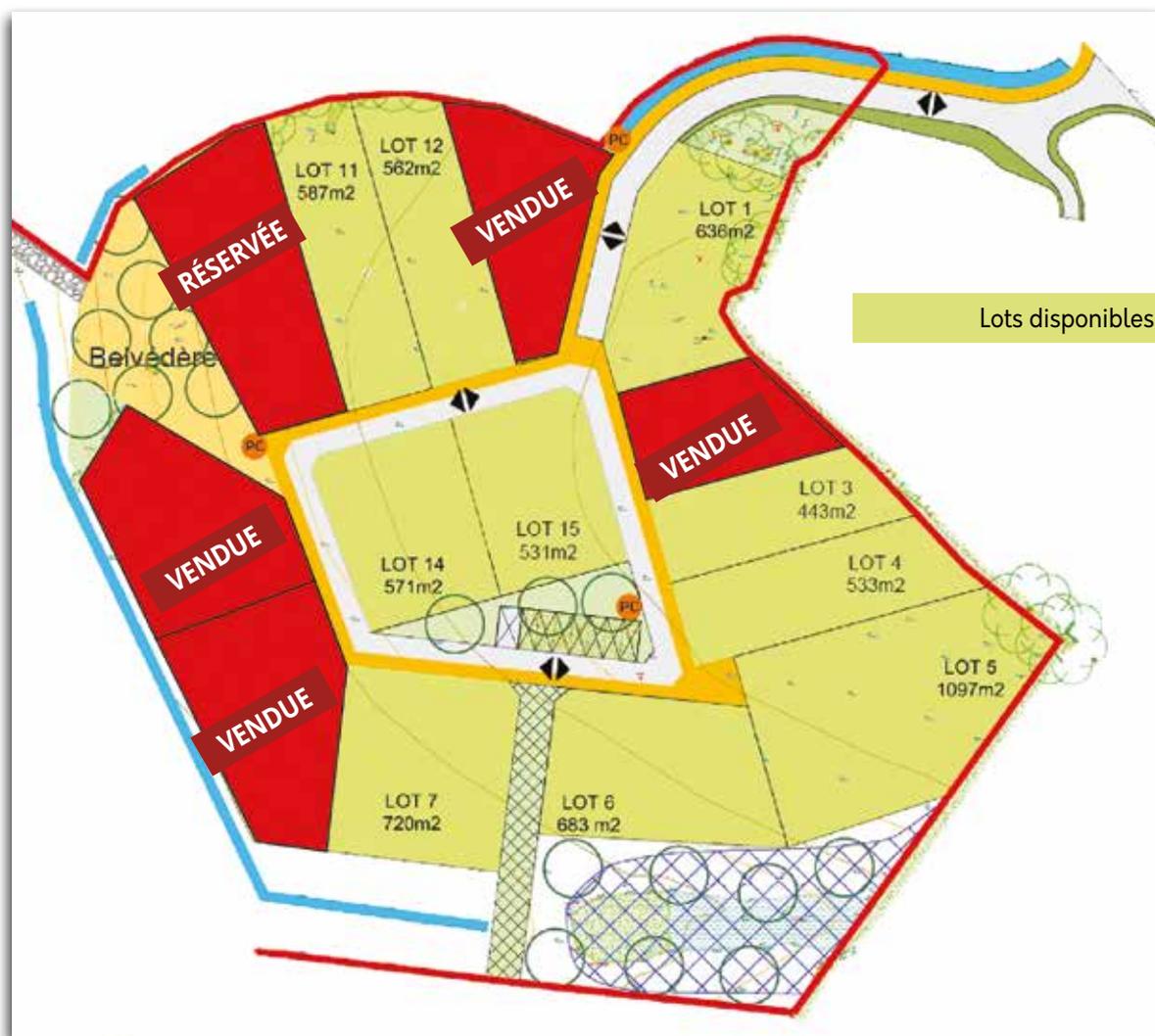
Un projet d'aménagement de l'entrée du bourg a été lancé. Il intègrera une liaison douce de l'entrée du lotissement jusqu'au carrefour de la Mairie, offrant aux résidents du lotissement un accès piétons et cycles sécurisé vers les équipements scolaires, périscolaires et sportifs.

Ce projet intègre aussi un parking sur l'emplacement de l'ancien atelier Bard. (Lire aussi article pages suivantes)

Réceptionné en juillet 2020, le lotissement "LE VALLON DE LA CHARBONNIÈRE" a vu en 2021 ses derniers aménagements se réaliser : plantations d'arbres et gazons semés.

15 parcelles de 411 à 1097 m², des espaces verts, une situation idéale proche des équipements communaux, un point de vue unique, un prix attractif à 43 €/m²... ce lotissement a bien des atouts !

La preuve en est : 1/3 des parcelles sont désormais vendues (= 5 parcelles) et les premières maisons sont sorties de terre.



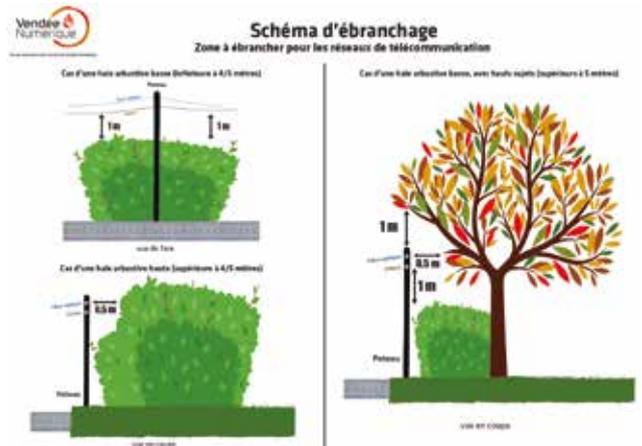
ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Selon le planning de Vendée Numérique, les Réorthoais seront tous connectés d'ici la fin de l'année.

ÉLAGAGE DES HAIES

- ▶ Afin de faciliter ce déploiement, le Conseil municipal a décidé à titre exceptionnel, de **prendre en charge l'élagage des haies** interférant avec les réseaux de télécommunication. (Lire aussi lettre d'info de novembre). La campagne d'élagage, confiée à la société spécialisée SERPE de Chantonay, a débuté le 3 janvier 2022.
- ▶ Ce sera ensuite **aux PROPRIÉTAIRES de surveiller leur végétation** et de prendre les mesures nécessaires pour **dégager les réseaux aériens**. Le cas échéant, la Mairie pourra mettre en demeure le propriétaire de faire le nécessaire ou s'occupera de l'élagage en le facturant aux propriétaires. La loi ELAN l'y autorise.

POUR RAPPEL, SELON LA LOI ELAN : «Il est du ressort des propriétaires de faire en sorte que les arbres, buissons ou autres haies plantés sur leurs propriétés soient entretenus de manière à ne pas interférer avec les réseaux de télécommunication, tout comme la Mairie est en charge de faire respecter cette loi».



ET LORSQUE LA FIBRE SERA DÉPLOYÉE ?

Avant que les opérateurs ne fassent leurs offres, **une réunion publique sera organisée avec VENDÉE NUMÉRIQUE**, pour expliquer aux Réorthoais ce qu'est la fibre et comment il faudra faire pour s'y connecter.



Les réponses à vos questions sur www.vendeenumerique.fr
02 51 44 20 40



D'après une étude réalisée par l'entreprise CIRCET sur les poteaux existants, afin de vérifier leur état et leur capacité à supporter un câble de plus, 54 poteaux seraient à changer ou rajouter.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX RUES DU PORT ET DES ROULLIÈRES

La Commune va bénéficier de travaux d'enfouissement de ses réseaux électriques et téléphoniques en étant subventionnée à hauteur de 70%.

Ces travaux seront pris en charge par le programme SDTAN2 (Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique) du Département de la Vendée qui flèche les investissements et les travaux de déploiement pour la fibre optique afin d'apporter une connexion Très Haut Débit à tous les Vendéens.

À NOTER : La Commune avait atteint un plafond de subvention pour l'enfouissement des réseaux à Féole. Or, la Municipalité a appris que ce plafond de subventionnement pour les communes de moins de 1500 habitants allait être supprimé.

➔ **Nous allons donc pouvoir relancer une opération d'effacement de réseaux en 2022, sur les rues du Port et des Roullières.**

2 ÉTUDES EN COURS SUR DES AMÉNAGEMENTS FUTURS

UNE RÉFLEXION GLOBALE...

- Les études d'aménagements raisonnés et d'ensemble du futur parking derrière le restaurant scolaire (ancien atelier de menuiserie) ainsi que du complexe sportif ont été confiées à la société SAET (Société d'Aménagement et d'Etudes Techniques) de la Roche-sur-Yon.
- La Mairie a souhaité confier ces 2 études au même prestataire pour une approche globale tenant compte des mobilités et des liaisons douces entre les différents équipements publics.

UN PARKING À LA PLACE DE L'ATELIER DE MENUISERIE

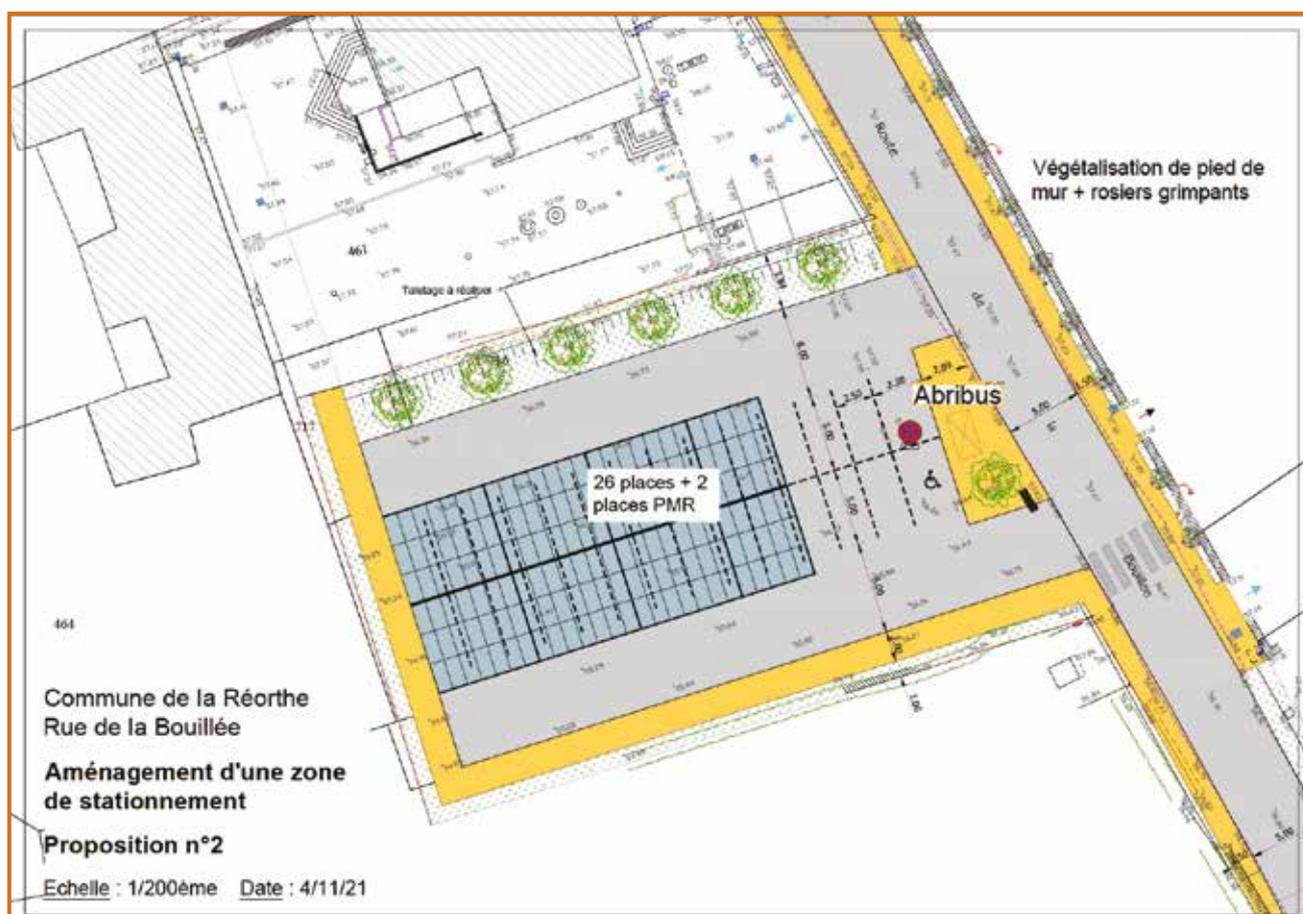
- L'ancien atelier de menuiserie démoli, le Conseil municipal s'est penché sur l'utilisation future de cet emplacement. L'idée d'y aménager un parking a fait surface. En effet, il serait idéalement placé : près du cimetière, du restaurant scolaire, de la Mairie.

- Cette parcelle pourrait aussi recevoir des ombrières pour de la production d'électricité par panneaux photovoltaïques. Ce "préau" pourrait se révéler multifonction et pourquoi pas, accueillir diverses animations...

L'AMÉNAGEMENT DU COMPLEXE SPORTIF

- Cette étude permettra de rendre cohérents d'autres aménagements futurs comme la création d'un Pump Park par exemple.
- D'autres possibilités seront partagées ultérieurement avec la population : quels aménagements de détente et de loisirs envisager pour répondre aux petits et aux grands ?

➔ Ces études proposeront une vision d'ensemble des aménagements possibles par phase, et donc étalés dans le temps, ce qui donnera des arguments pour mobiliser nos partenaires financiers (Département, Région, Vendée Energie).



ÉTUDE D'UN COMMERCE MULTISERVICE

CONSULTATION DE LA POPULATION

En juin dernier, 40 % DES RÉORTHAIS ont répondu au questionnaire proposé par la Commune en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.

CETTE ÉTUDE DOIT RÉPONDRE À 4 OBJECTIFS :

- Analyser les forces et faiblesses de l'environnement commercial de La Réorthie.
- Analyser le tissu commercial de la commune par comparaison avec des communes similaires.
- Etablir un état des lieux du comportement d'achat des ménages de la commune par une enquête auprès de la population.
- Etudier les possibilités d'implanter un commerce multiservices sur la commune de la Réorthie : étude de marché et de rentabilité.

Cette étude a été restituée à la Municipalité le 10 janvier dernier.

→ La CCI est invitée le 3 février prochain à en faire une première présentation au Conseil municipal.

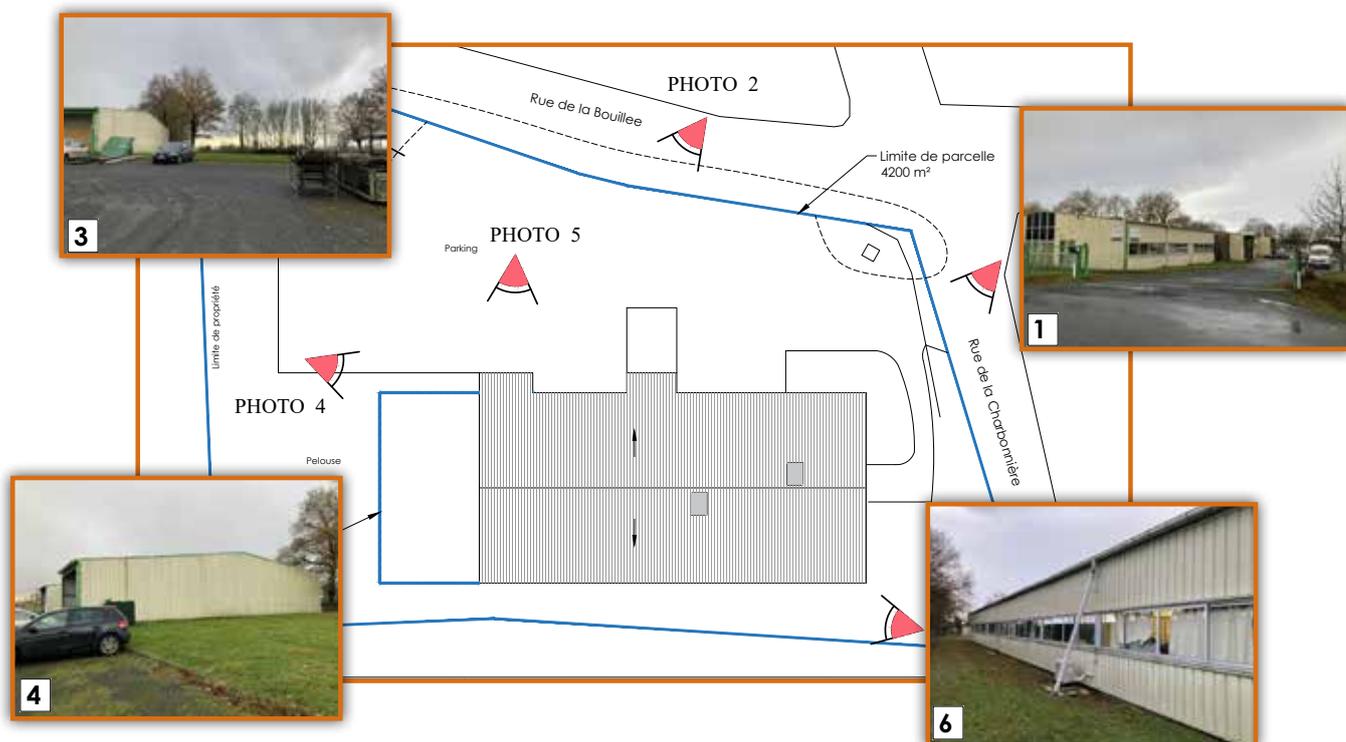
ÉTUDE SUR LES ATELIERS COMMUNAUX

RÉFLEXIONS ET PHASAGE

Les ateliers communaux sont, depuis de nombreuses années, hébergés sur une propriété privée. L'ambition du Conseil municipal est bien de pouvoir offrir un nouvel outil de travail aux agents techniques.

Ce projet est en lien étroit avec l'agrandissement de la zone artisanale du Champ Marotte qui devrait voir ses premiers travaux fin 2022, et qui permettront ainsi de libérer le bâtiment communal, route de la Charbonnière. Ce bâtiment trouvera réemploi pour plusieurs destinations ou usages.

→ Une consultation auprès d'un architecte sera mise en route en ce début d'année.



1 LA REQUALIFICATION DU BOURG DE FÉOLE AVEC...

UNE CONVENTION AVEC L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) DE LA VENDÉE

La commune de La Réorthe a engagé une réflexion sur la reconfiguration d'un îlot sous-densifié situé dans le bourg de Féole.

Ainsi la commune et l'EPF de la Vendée ont signé en mars 2020, une convention ayant pour objectifs de :

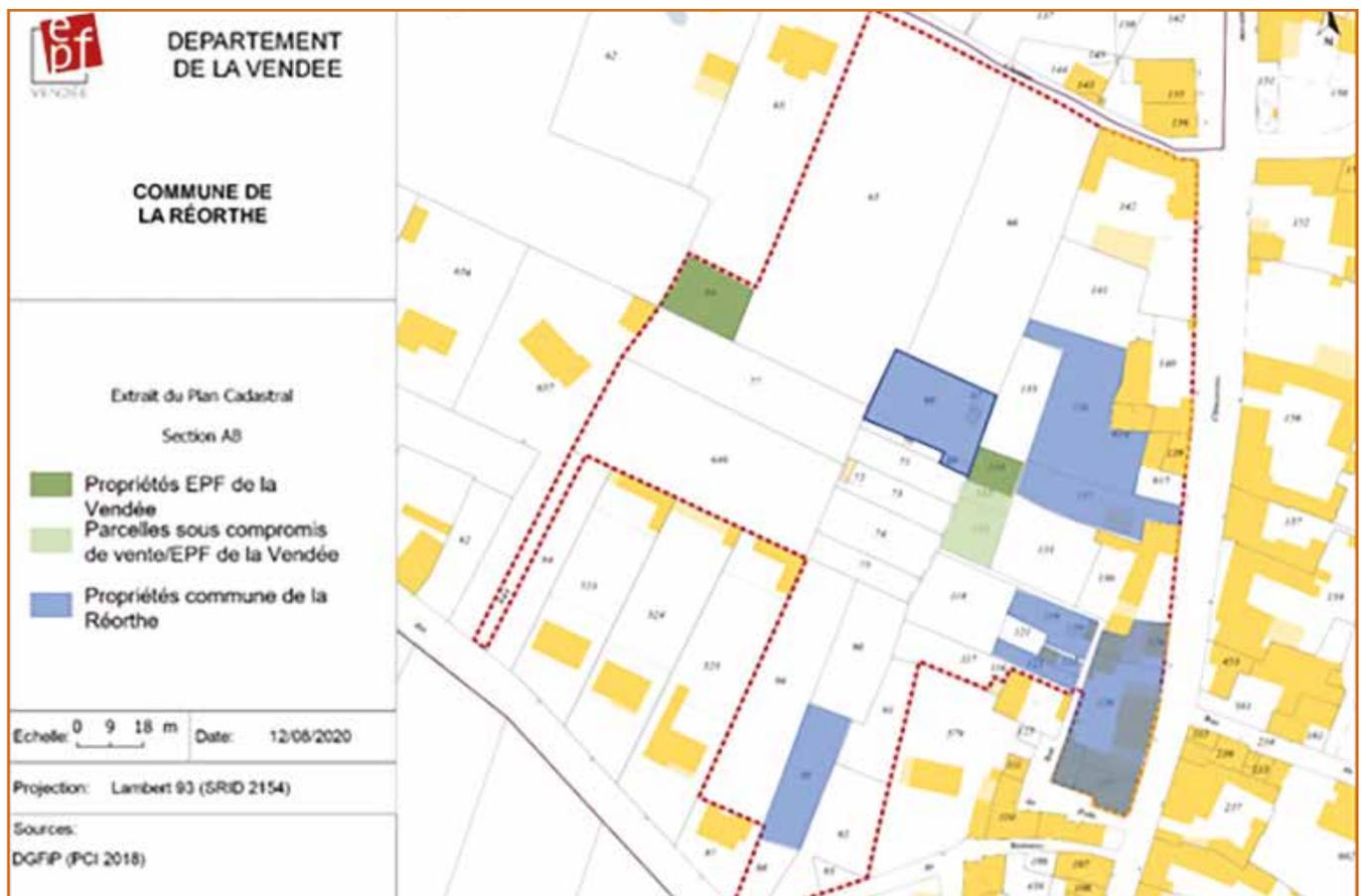
- Rechercher une gestion économe de l'espace en tirant le meilleur parti de l'espace disponible : en limitant l'étalement urbain et en recherchant la densité.
- Privilégier les projets faisant l'objet de réflexions sur l'application des règles d'urbanisme, notamment au regard de la densité et en poursuivant des objectifs affirmés de mixité sociale et des ambitions environnementales affichées.

Les missions de l'EPF de la Vendée auprès de la commune consistent donc à :

- Acquérir le foncier situé dans son périmètre d'action
- Engager une étude de faisabilité urbaine et paysagère qui donnera les grands principes d'aménagement de l'îlot
- Déconstruire les biens dégradés, si nécessaire
- Céder à la commune ou à un opérateur les biens acquis pendant la durée de la convention.

Ainsi, dans le cadre du projet de requalification et de densification de l'îlot du bourg de Féole, l'EPF de la Vendée s'est en 2021, rendu propriétaire de 2 parcelles et a un accord de vente sur 2 autres parcelles, pour un montant total de 2560 €.

→ Ces parcelles viennent compléter les acquisitions foncières déjà réalisées par la Commune au fil du temps.





2 LA REQUALIFICATION DU BOURG DE FÉOLE AVEC ...

AVEC LE GROUPE VALLÉE ARCHITECTURE, OCE ENVIRONNEMENT ET SERBA

Dans le même temps que les acquisitions foncières portées par la Commune et par l'EPF de la Vendée, une étude de faisabilité urbaine, architecturale et paysagère a été confiée au groupement Vallée Architecture / OCE Environnement / SERBA en mars 2021.

Le groupement, après un état des lieux, a fait des propositions d'aménagement portant à la fois sur les terrains libres situés en arrière du front bâti de la rue Georges Clemenceau, mais aussi sur les bâtis appartenant à la Commune et situés sur cette même rue.

De nombreuses réunions se sont tenues avec les services départementaux, ceux de l'Etat, des élus, la chargée de mission Habitat de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral afin de définir tous ensemble des propositions.

Le scénario retenu par la Commune, consiste en :

- Une densification du bâti sur les terrains nus avec des accès depuis les rues Clemenceau et des Rouillères = création d'environ 14 logements.
- Une réhabilitation à vocation de logements de la majeure partie des biens appartenant à la Commune.
- Un réaménagement de la rue Clemenceau avec la création d'une placette paysagée, venant créer un "évènement" le long de la route départementale, afin de faire prendre conscience aux usagers de la traversée d'une zone urbaine habitée et améliorer ainsi les conditions de sécurité des riverains.

→ En 2022, la collectivité de la Réorthe espère bien réunir la population autour de ces réflexions d'envergure.



TRAVAUX D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX À FÉOLE

UN CADASTRE NAPOLÉONIEN !

Le bâti et le parcellaire restent semblables à ceux du début du siècle dernier, avec le tramway en moins mais avec 5000 véhicules et 1000 poids-lourds par jour en plus !

Pendant plus de 70 ans rien ne s'est passé ou presque : on se souvient du contournement à l'automne 2020 pour l'enfouissement des réseaux et l'installation de la fibre sur le tronçon le plus étroit.

Pour des projets structurants dont la finalité est de participer à l'attractivité du territoire, en termes d'emplois et d'image, le temps des études, des réflexions sont des investissements incontournables.

C'est aussi le rôle de l'action publique de transmettre des projets et des aménagements viables pour les Réorthais d'aujourd'hui et de demain.

EN 2021

- Avec l'Agence de Services aux Collectivités locale de Vendée : une étude et une convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux du futur réseau des eaux pluviales sur la partie centrale ont été signées en mai.
- Avec le SYDEV : des esquisses et des coûts d'enfouissements Nord et Sud ont été établis :
 - Partie Nord..... 179 204 €
 - Partie Sud..... 344 780 €
- Avec les services des Bâtiments de France et des Domaines : des démolitions de bâtis (en partie estimés sur 2021) vont se poursuivre en 2022. Il convient de prendre en compte la difficulté d'échanger avec ces services...





FLEURISSEMENT DU VILLAGE DE FÉOLE

UN PROGRAMME DE VALORISATION

- Avec le CAUE de la Vendée : un programme de valorisation des pieds de murs est lancé et se réalisera en plusieurs tranches, avec une première tranche au printemps prochain. Cette démarche sera collaborative et partagée entre élus et agents.
- Avec les habitants : sur l'espace public, les délaissés et les accotements enherbés sont valorisables de façon légère. L'idée est d'élaborer un projet partagé entre les élus, les agents communaux et les habitants volontaires et motivés pour composer et mettre en œuvre le fleurissement de la commune.
- À savoir : les études en cours sur la requalification du village de Féole viendront de toute façon re-questionner la collectivité à l'issue des concertations avec la population Réorthoise.

OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE

- Améliorer l'image du village et le cadre de vie des habitants, dans une démarche conviviale.
- Mettre en œuvre l'identité locale : plantes et fleurs locales, vivaces et rustiques.
- Limiter l'entretien et les consommations d'eau grâce au paillage par exemple.

3 RÉUNIONS SUR LE TERRAIN POUR

- identifier les pieds de murs, les espaces concernés, les rues et les venelles secondaires
- observer l'existant, la végétation et les plantes identitaires
- définir pour le printemps 2022 où et quelles plantations réaliser ?

Une démarche motivante pour nos agents communaux qui ont découvert et appréhendé autrement l'espace public, guidés par Muriel COURTIAL, paysagiste-conseil du CAUE.

Ils ont d'ores et déjà hâte de se mettre à la tâche, sous vos yeux ou avec quelques coups de mains bienvenus !

CRÉATION D'UNE "BRIGADE VERTE"

Cette action marquera la création de la "BRIGADE VERTE COMMUNALE". Un appel est donc lancé à tous citoyens désireux de faire partie d'une démarche éco-responsable et conviviale.

- ➔ Pour s'inscrire dans cette démarche : envoyer un mail à mairie@lareorte.fr
- ➔ Renseignements complémentaires : Julien BÉNIT au 06 88 96 27 43





Le 28 MAI 2021 Bilan du "DIAGNOSTIC ASSOCIATIF"

Gaëlle KIIS du Département a présenté aux associations et à la Mairie, le bilan du "Diagnostic associatif". Celui-ci a été réalisé grâce à 14 entretiens individuels réalisés avec les représentants des associations, entre septembre et octobre 2020, alors même que les associations subissaient de plein fouet les contraintes liées au Covid-19.

POURQUOI CE DIAGNOSTIC ? La Municipalité souhaitait mieux connaître le tissu associatif communal : écouter les souhaits, entendre les besoins et difficultés, et définir une feuille de route pour le mandat.

BILAN DU DIAGNOSTIC

- Les associations de La Réorthe sont implantées de manière pérenne avec une moyenne d'existence d'environ 30 ans.
- Leurs thématiques sont diverses (sports, loisirs, scolaire, culture, mémoire...) et les publics variés (jeunes, actifs, retraités...), avec des effectifs globalement stables.
- **Envies et enjeux se rejoignent :**
 - Apporter de la vie dans la commune,
 - Créer du lien entre les habitants, de la convivialité,
 - Développer une dynamique inter-associative,
 - Travailler avec la Mairie pour développer des synergies, des partenariats,
 - Réussir à toucher les nouveaux habitants,
 - Renouveler les équipes de bénévoles,
 - Communiquer efficacement,
 - Besoin de locaux partagés, d'espaces de stockage, de matériels, d'espaces d'activités sécurisés...
- Ce diagnostic reconnaît la richesse et la diversité du tissu associatif local ; la parole s'est libérée, les oreilles municipales étaient grandes ouvertes, et tous ont fortement apprécié cette démarche du Conseil Municipal.
- ▶ Diverses pistes de réflexion entre la Mairie et les associations, et entre associations ont été émises et se poursuivront via le comité "VIE LOCALE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE".

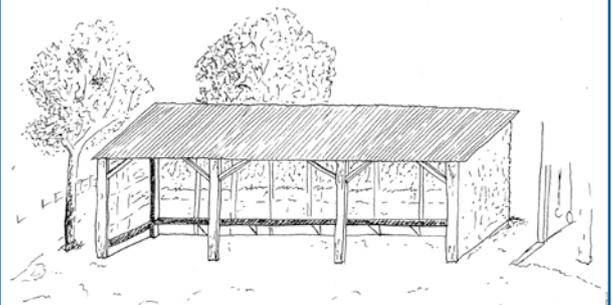


De la "Baraque" à la Salle CLEMENCEAU

De la donation de Georges CLEMENCEAU en 1923 aux derniers aménagements de 2013, la salle Clemenceau est chargée d'Histoire, dont celle de la commune.

À l'occasion de l'exposition Clemenceau organisée pour le centenaire du monument du Tigre à Ste Hermine, la Commune a réalisé un panneau retraçant l'histoire de cette salle.

Cette histoire est peu connue et elle méritait d'être racontée et mise en valeur. C'est désormais chose faite, dans le hall d'entrée de la salle.



...ET INAUGURATIONS

Inauguration du LOGEMENT du 4 place Paul Guinet

Le 30 septembre dernier, ont été réceptionnés les travaux de rénovation énergétique du logement communal situé 4, place Paul Guinet.

En présence de Philippe BARRÉ, Conseiller Régional et de Pierre HENRIET, Député, Joël MERCEREAU, Maître d'Œuvre et de Jean-Claude AUVINET, Magalie GROLLEAU, maire, a coupé le ruban.

Subventionnés à hauteur de 63 703 €, les travaux ont redonné une autre allure à cet ancien logement d'instituteur.

Les nouveaux locataires sont ravis de s'y installer !



Inauguration des MAD



4 logements MAD (Maintien À Domicile) ont été construits par VENDÉE HABITAT, rue du Féolet à Féole.

Les logements sont conçus pour être habités par des personnes âgées ou à mobilité réduite.

En parallèle d'une conception spécifique et adaptée, de nombreux équipements sont intégrés pour accueillir ce public : construction de plain-pied, douche à l'italienne, pièces pouvant accueillir un fauteuil roulant...

Vendée Habitat a investi 535 000 € pour la construction de ces 4 maisons.

Le projet a été lancé lors de la réunion du CCAS du 18 octobre 2016, sous la présidence de Jean-Claude AUVINET, alors maire de La Réorthie.

Le terrain de 6090 m² provient d'une donation de Daniel BOUTEVILLAIN, sous condition de l'affectation à la réalisation d'un établissement ayant une vocation sociale.

La STE BARBE À LA RÉORTHE

Le 4 décembre, en présence du commandant Cyril PAPIN du SDIS (Service Départemental Incendie Secours), du Député Pierre HENRIET, du Maire de Ste-Hermine Philippe BARRÉ, du Conseiller Départemental Valentin JOSSE, et des Maires de La Réorthie, St-Jean-de-Beugné et Ste-Pexine, s'est déroulée la cérémonie de la Ste Barbe.

Le Centre de secours intervient sur 7 communes : St-Étienne-de-Brillouet, Ste-Hermine, La Réorthie, St-Juire-Champgillon, St-Jean-de-Beugné et Ste-Pexine.

Vincent CHAILLOUX, Chef de Centre, a profité de cette cérémonie pour féliciter ses troupes, tant pour leur investissement que pour leur motivation...

Plusieurs sapeurs ont été promus ou médaillés à cette occasion : des jeunes sapeurs-pompiers aux plus expérimentés.



Lancement du MARÉORTON



Les 2500 participants du MaRéorthon 2021 étaient de retour à la salle Clemenceau quand André VINATIER, Président de l'ACL-MaRéorthon a pris la parole sur le car-podium du Conseil Départemental.

Entourée de Valentin JOSSE, Conseiller Départemental et des partenaires de la manifestation, Magalie GROLLEAU a pu saluer le travail des 130 bénévoles de l'association et les féliciter pour cette belle réalisation collective.

«Le tissu associatif Réorthais est dense et fort, et a encore démontré ici, sa capacité à rebondir dans un contexte compliqué.»

LE "PRINTEMPS DES ARTISTES" LE 5 JUIN À L'ÉGLISE DE LA RÉORTHE

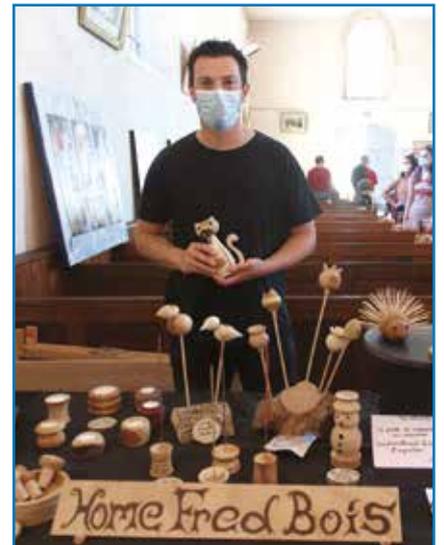


Arts et Architecture se sont donnés rendez-vous à l'église de La Réorthe : PEINTURE, SCULPTURE, PHOTOGRAPHIE, MUSIQUE étaient réunis, à l'initiative de Françoise BROUILLARD.

Une exposition tout aussi étonnante que surprenante par la qualité des œuvres proposées par les artistes Réorthais ou par les 22 élèves de l'Atelier Réorthais de Françoise.

Près de 150 visiteurs sont venus admirer le travail des exposants, découvrir et apprécier les peintures, les photos, les œuvres en bois sculpté, en bois tourné ou encore en bois brûlé...

👉 D'ores et déjà, un rendez vous est pris pour 2022, dans un lieu qui reste à définir.





LE "CHAMPI'TRAIL" LE 20 JUIN

Plus de 300 participants ont couru le CHAMPI'TRAIL, une course organisée par le FOYER DES JEUNES, aidé par une quarantaine de bénévoles des différentes associations réorthaises.

Les organisateurs avaient promis de partager les bénéfices avec l'association RÊVE qui se donne comme vocation la réalisation des rêves d'enfants gravement malades.

Le 1^{er} août, Le Foyer des Jeunes a remis un chèque de 700 € à Mickaël COTTENCEAU,

membre du bureau de Rêve en présence des bénévoles.

Ce succès a une répercussion inattendue : Le Foyer des Jeunes souhaite transmettre l'organisation du Champi'Trail, car la charge en est trop lourde.

👉 Eh bien le Club Sud Vendée Athlétisme (Fontenay-Luçon) reprend l'évènement à La Réorthe, sur les mêmes circuits ! Avec la perspective d'organiser des championnats Départementaux en 2023 !



REMISE DES PRIX DE FIN D'ANNÉE AUX DEUX ÉCOLES LE 1^{er} JUILLET



À L'ÉCOLE DES DEUX-LAYS



À L'ÉCOLE JEANNE-D'ARC

FÊTE NATIONALE



Malgré le contexte sanitaire, le Conseil municipal a décidé d'organiser sa fête du 14 JUILLET, pour qu'enfin les Réorthoais puissent de nouveau se retrouver...

Le programme a été allégé : organisation sur une demi-journée, pas de dîner moules-frites, suivi du protocole sanitaire...

L'après-midi : une marche de 10 km a été suivie par près de 70 marcheurs.

La section "Boules" du Club Entre-Nous a organisé un concours de pétanque, avec une douzaine de participants.

Ce fut aussi l'occasion d'inaugurer ce "Rang de boules".

En fin d'après-midi, une séance de yoga collective sur le terrain de foot, a permis aux volontaires de découvrir cette activité proposée par Nathalie MOUNE.

En début de soirée, le vin d'honneur offert par la Mairie fut suivi d'un pique-nique géant accompagné de Guillaume et Tia CARTRON qui ont assuré l'animation musicale.

Pour clore la journée, une séance de cinéma en plein air : le film «Donne-moi des ailes» a été projeté sur un écran géant.

Puis le feu d'artifice a été tiré alors que cela n'avait pas pu se faire en 2020 !





CENTENAIRE DU MONUMENT CLEMENCEAU À STE HERMINE ET À LA RÉORTHE

Le 3 octobre dernier, Sainte Hermine commémorait le CENTENAIRE DU MONUMENT CLEMENCEAU. La commune de La Réorthe était associée à cet évènement.

Quand Philippe BARRÉ, Maire de Ste Hermine, a lancé cette idée de commémorer les 100 ans du monument Clemenceau, la commune de La Réorthe a tout de suite été sollicitée pour être partenaire de la manifestation. L'histoire de Georges Clemenceau s'est jouée tout autant à l'Aubraie à Féole qu'à Ste Hermine. Un énorme travail a été fait par les associations herminoises et le Conseil Municipal, mais aussi à La Réorthe, notamment par Claude BELAUD et les anciens combattants, et le Conseil Municipal Réorthais. Pour sa part, La Réorthe se chargeait d'organiser une «Exposition Clemenceau» et participait aussi à l'organisation d'une marche menant les randonneurs de Ste Hermine à La Réorthe, en passant par l'Aubraie, pour finir à la salle Clemenceau.

Le jour J, ce sont 120 porte-drapeaux, venus de tout le département, qui ont entouré le monument Clemenceau. Le Préfet, le Député, la Présidente de Région, le Président du Département, la Présidente de la Communauté de Communes, les Conseillers Départementaux, plusieurs Maires des communes environnantes étaient présents.



Magalie GROLLEAU, Maire, a déposé une gerbe, accompagnée d'Eric CLEMENCEAU, descendant du Tigre. Les discours prononcés se sont révélés forts en émotion et chargés d'histoire.

Le soir, tout comme en 1923, les Halles de Ste Hermine accueillait les convives autour d'un repas citoyen, dont une vingtaine de Réorthais. Malheureusement, la météo exécrationnelle a empêché le tir du feu d'artifice.

Cette EXPOSITION était organisée dans le cadre du centenaire du monument Clemenceau de Ste Hermine.

Un groupe de travail a été constitué pour l'occasion : la Bibliothèque de Ste Hermine, l'Association Histoire et Patrimoine de Ste Hermine, le Festival de l'Histoire de Ste Hermine et la Mairie de La Réorthe, représentée par Christophe FORTIN. Un gros travail commun, axé sur la thématique «Clemenceau et les artistes», a permis de remplir la Salle Clemenceau de livres, d'objets, de sculptures, de documents d'époque, de photos...

Le vernissage a eu lieu le 27 septembre, en présence de Pierre HENRIET, Député (qui avait prêté un tableau pour l'occasion), de Philippe BARRÉ, Maire de Ste Hermine, de Catherine POUPET, Conseillère Départementale, et Magalie GROLLEAU, Maire.



Environ 120 personnes ont inauguré l'exposition. Celle-ci s'est prolongée jusqu'au 9 octobre.

Pendant 2 semaines, environ 250 visiteurs se sont baladés au milieu des panneaux, des mannequins, des bustes de Clemenceau, etc. Une exposition fort appréciée, avec d'excellents commentaires sur le livre d'or.

A l'occasion de cette manifestation, la Mairie de La Réorthe a réalisé un panneau retraçant l'historique de la salle Clemenceau (voir article page 36).

TARIFS 2021 DE LOCATION DES SALLES

SALLE CLEMENCEAU	COMMUNE	ASSOCIATION COMMUNALE	HORS COMMUNE
Mariage	235 €		310 €
Buffet campagnard, Banquet, Repas de famille (y compris pique-nique)	125 €	88 €	190 €
Vin d'honneur, Concours de belote, loto, Lendemain de mariage ou rassemblement	85 €	60 €	130 €
Exposition avec vente	155 €	109 €	210 €
Manifestations culturelles	65 €	46 €	120 €
Assemblée générale suivie d'un repas	75 €	53 €	180 €
Assemblée générale	Gratuit	Gratuit	120 €
Spectacles pour les écoles	Gratuit	Gratuit	
30 % de réduction pour les associations communales			
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	45 € (Tarif unique si location 2 jours)		

SALLE DE LA MAIRIE	COMMUNE	HORS COMMUNE
Vin d'honneur	50 €	80 €
Buffet froid	75 €	105 €
Réunion après obsèques	Gratuit	
Forfait Chauffage 15/10 au 15/04	20 € (Tarif unique si location 2 jours)	

▶ LA SALLE CLEMENCEAU À FÉOLE (250 pers maxi) comprend :

- Une grande salle avec scène + salle attenante + cuisine équipée (frigos, four, réchauffe-plat, lave-vaisselle, plans de travail) + bar avec frigo + local de rangement + toilettes.
- Ne comprend pas de mise à disposition de vaisselles.
- **Devront être remis à la Mairie auprès du Régisseur des Recettes** : un acompte de 40 € au moment de la réservation (sauf pour les associations communales) + un chèque de caution de 200 € à la remise des clés + une attestation d'assurance pour la durée de la manifestation.
- Le paiement du solde du prix de la location à la remise des clés
- En cas d'annulation, l'acompte de 40 € sera conservé.

▶ LA SALLE DE LA MAIRIE DANS LE BOURG :

- 80 m² avec kitchenette (frigo, micro-ondes) et toilettes.
- Pas de cuisson, ni de préparation de repas dans cette salle.

▶ UN TIVOLI : armature métallique + bâches. 60 m² (12m x 5m). Prévoir une remorque pour le transport. Le tivoli n'est loué qu'aux habitants de La Réorthie, et ne doit pas sortir du territoire communal. La Mairie se réserve le droit d'effectuer tout contrôle à cet effet. Un contrat de location sera signé par le demandeur, avec une attestation d'assurance.

Tarifs, caution : voir en Mairie

CIMETIÈRE

ESPACE CINÉRAIRE

- ↪ Case colombarium > 3 urnes
 - ▶ 30 ans 860 €
 - ▶ 15 ans 600 €
 - ▶ 10 ans 350 €
- ↪ Cavurnes > 3 urnes
 - ▶ 30 ans 450 €
 - ▶ 15 ans 300 €
 - ▶ 10 ans 200 €
- ↪ Dispersion Jardin du Souvenir 50 €
- ↪ Ouverture d'une case 30 €

INHUMATION CIMETIÈRE

- ↪ Concession cinquantenaire .. 110 €/m²
- ↪ Concession trentenaire 80 €/m²



EMPLACEMENT DES DÉFIBRILLATEURS

▶ à côté de la Mairie, dans le bourg de la Réorthie

▶ à la salle Clemenceau

▶ Suivez les consignes orales données par le défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours que vous aurez préalablement prévenus ! SON UTILISATION EST À LA PORTÉE DE TOUS !!!





Maxime GABORIEAU & Bénédicte TESSIER
se sont mariés le 10 JUILLET

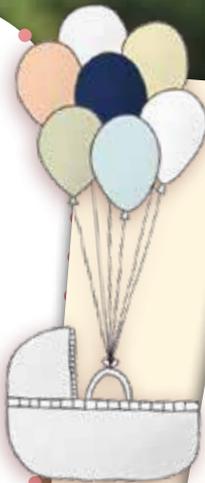
Guy CHARRIER & Sabrina COLLART
se sont mariés le 24 JUILLET

Samuel PICARD & Ludivine CHASSERIEAU
se sont mariés le 21 AOÛT

Freddy BRIDONNEAU & Sandrine COTTY
se sont mariés le 21 AOÛT

Laurent ELMA & Guyline QUINCHON
se sont mariés le 18 SEPTEMBRE

Rushdean GOOLAMY & Tess MOUNE
se sont mariés le 9 OCTOBRE



Félicitations aux Parents !

Tania ROUCOUX 30 Janvier
Chelsea DUAULT 23 Février
Cléa ROBIN 5 Mars
Noé NORMAND 10 Mars
Diana GRIGORYAN 17 Mars
Lou AUGER 20 Avril
Gabriel BUCHET 9 Juillet
Ambroise BUCHET 9 Juillet
Ayana ROLIN 22 Juillet
Marceau GIRAUD 19 Août
Sorèn CHADET 11 Septembre
Camille PORCHIER 26 Octobre
Jayden RUBILLON 31 Octobre
Kayce MEUCHE 19 Décembre
Mélia GERMAIN 24 Décembre

Une pensée pour...

Benôit TESSON décédé le 25 Décembre 2020 Casserole
Franck LEVAYER décédé le 17 Avril 2021 119 Route de la Bouillée
Daniel DELRUE 4 Mai 2 La Forêt
Michel GODREAU 17 Mai 6 Manfray
Gérard FLOCHLAY 5 Juillet 73 Route de la Bouillée
Solange MERLET (CHARRIER) 20 Août 124 Rue du Lac
Natacha MALO 20 Août 85 Rue Abbé Gaillard
Louis PEROCHEAU 21 Octobre 28 Rue du Moulin
Renée COTTY (YOU) 22 Novembre 5 Impasse des Bruyères

Ont également été inhumés dans le cimetière communal :

Huguette QUETE, veuve CHEVALLIER 19 Janvier EHPAD NALLIERS
Noël BOUDEAU 31 Janvier LUÇON
Paulette PLANCHER, veuve DRAPEAU 12 Février EHPAD STE HERMINE
Michel COTTY 25 Février EHPAD LUÇON
Louise MOREAU, épouse FORGERIT 19 Mars EHPAD STE HERMINE
André BIRONNEAU 2 Avril EHPAD ST PROUANT
Marc CABOT 20 Avril NANTES
Marcelle LANDRIEU, veuve CHARNEAU 19 Juin LA ROCHE SUR YON
Gabriel TURCAUD 24 Juin EHPAD STE HERMINE
Marie CAILLETEAU, veuve OUVRARD 21 Juillet PUILBOREAU
Paul THIBAUD 1^{er} Septembre EHPAD STE HERMINE
Daniel FORGERIT 5 Octobre EHPAD STE HERMINE
Madeleine PACTEAU, veuve REVELEAU 15 Octobre LA GAUBRETIÈRE
Claudine BLUTEAU, veuve ORION 6 Novembre LA ROCHE SUR YON
André SAGOT 11 Décembre EHPAD MOUILLERON ST GERMAIN



UNE CHARTE DE VIE SCOLAIRE

- ▶ Une charte de vie au restaurant scolaire et à la pause méridienne a été réalisée avec la participation des élus, des personnels communaux, des enfants des écoles de la Réorthie et des représentants de parents d'élève.
- ▶ Elle est applicable depuis la rentrée de septembre 2021 au restaurant scolaire, mais également avant et après le repas, dans la cour de récréation ainsi que sur le trajet école / cantine.
- ▶ La charte de vie entre dans un cadre éducatif et pédagogique et non de sanction immédiate. L'objectif est que chacun soit à l'écoute des uns et des autres, et se respecte pour bien-vivre ensemble ce temps de pause méridienne.
- ▶ Tout au long de l'année, le personnel communal mettra en place différents outils et actions qui permettront d'informer, de sensibiliser les enfants et les adultes sur les bons comportements à avoir (affiches, fiches réflexion...) et de rendre agréable ce moment de la journée.
- ▶ La charte de vie a été présentée aux parents d'élèves lors des réunions de rentrée et un exemplaire papier a été remis à chaque famille.

RESTAURANT SCOLAIRE

Rue du Lay à LA RÉORTHE

Le restaurant scolaire accueille les enfants des 2 écoles.

Les repas sont fournis par la Cuisine Centrale intercommunale en liaison chaude.

Ce service dépend de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral qui fixe les tarifs chaque année.

VOTRE RÉFÉRENTE

Une commission, composée d'élus, d'agents de restauration, de techniciens et de parents-référents, se réunit régulièrement. Toutes les communes du territoire qui adhèrent au service sont représentées :

Rose-Marie LEVESQUE

est la référente de La Réorthie.



ENTRE DÉTENTE ET APPRENTISSAGE...

- L'accueil périscolaire ou (ACM) Accueil Collectif de Mineurs, situé 21 rue du Stade à la Réorthe permet d'accueillir régulièrement ou occasionnellement, les enfants scolarisés dans les écoles du RPI et à l'école Jeanne d'Arc. C'est un lieu ouvert **matin et soir** dans lequel le rythme et le choix de l'enfant sont privilégiés.
- L'accueil périscolaire a pour but d'offrir aux parents un mode d'accueil aux heures qui précèdent et suivent la classe. Il vise à l'épanouissement de l'enfant en proposant **des activités de détente et de loisirs avec du personnel qualifié** tout en offrant un cadre adapté et sécurisé. Il propose ainsi une transition entre deux institutions qui rythment la journée de l'enfant : l'école et la famille.
- Le temps périscolaire n'est pas qu'une question économique liée à la satisfaction des adultes, mais son aménagement contribue à l'accès à la citoyenneté des enfants, car c'est **un temps éducatif à part entière qui peut améliorer leur vie.**

DES ACTIVITÉS... OU PAS

- L'équipe d'animation qui encadre les enfants se compose de 4 animatrices (dont 3 diplômées) et d'une directrice/animatrice. Son rôle est non seulement de veiller à la sécurité morale et affective des enfants mais également de donner vie à des activités ludiques, visant au bon développement personnel de l'enfant.
- En général, l'équipe s'appuie sur les saisons et les différentes fêtes du calendrier pour proposer ponctuellement des bricolages à thèmes.
- Régulièrement des activités sont proposées aux enfants qui y participent volontiers. Les enfants peuvent également rester en "jeu libre" ou bien faire leurs devoirs de manière autonome... Il n'est pas primordial d'occuper l'enfant à tout prix et sans arrêt.
- L'accueil périscolaire ne doit donc pas être un empilement d'activités. Celles-ci peuvent être calmes, distrayantes, souples, en respectant le rythme de chacun.

Manuella BOYER
Directrice de l'Accueil Périscolaire





LE RPI DES ÉCOLES DES MINOTS ET DES DEUX LAYS

Le **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associe les écoles publiques de Saint-Juire-Champgillon et de la Réorthie**. 97 élèves sont accueillis en cette rentrée 2021. Les élèves de maternelle sont scolarisés à l'école des Minots (qui accueille le dispositif primo-arrivants), ceux d'élémentaire sur le site de l'école des Deux Lays.

Quelques changements en cette rentrée 2021 :

- Mme BÉGOC assure la direction de l'école des Minots,
- Mme GAUDIN prend en charge les élèves de CE1-CE2 à l'école des Deux Lays
- Enola FORTIN a rejoint l'équipe enseignante pour effectuer un service civique cette année scolaire.

PROJETS DE L'ANNÉE 2021-2022

➔ **"PROTÉGEONS L'ENVIRONNEMENT"** : à travers des défis lancés par ECOSYSTEM, les élèves de CE et CM apprennent l'intérêt de limiter les déchets en réparant, réutilisant ou donnant. Ils comprennent également l'importance d'un bon tri des appareils électriques pour permettre une collecte propice au recyclage de ces déchets.



Mme BONNIN, ambassadrice du tri de la Communauté de Communes, est intervenue pour préciser le tri des emballages et ordures ménagères afin de les jeter dans la bonne poubelle. Les GS-CP se sont eux, déplacés pour découvrir les conteneurs de tri des emballages.

➔ En partenariat avec la Communauté de communes et la Municipalité, les CE et CM bénéficient de 3 spectacles **au théâtre Le Jean-Baptiste à Chaillé-les-Marais**. Le 14 octobre 2021, ils ont assisté au **concert « Passeurs de rêves »** donné par la compagnie Léo et Léon.



➔ Du 27 septembre au 1^{er} octobre, les élèves de l'école des Deux Lays ont vécu un temps **"Sécurité routière"** avec l'intervention de Christophe DUFOUR. Plusieurs séances à vélos ainsi qu'une sortie "piéton" ont complété les apports théoriques en classe sur les règles de circulation.

➔ Depuis la rentrée, les élèves profitent d'une **cour aménagée** par ATOUT SIGNAL : marelles et parcours multi-activités au sol et tables multicolores sur la partie enherbée.

INFOS PRATIQUES

Retrouvez-nous sur : rpi-juire-reorthie-85.ac-nantes.fr

ÉCOLE MATERNELLE LES MINOTS

Directrice, Madame BÉGOC..... 02 51 28 80 68
10 rue de Bizet - 85210 **ST JUIRE-CHAMPGILLON**
ce.0850546g@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven..... 9h - 12h / 13h30 - 16h30

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LES DEUX LAYS

Directrice, Mme GRIMAUD..... 02 51 27 81 54
21 rue du Stade - 85210 **LA RÉORTHE**
ce.08500435l@ac-nantes.fr

HORAIRES

Lun, Mar, Jeu, Ven..... 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

INSCRIPTION OU DEMANDE D'INFORMATIONS

Merci de contacter la mairie, puis l'école de la commune concernée.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020-2021

Les protocoles sanitaires en vigueur n'ont pas permis de mener à bien l'ensemble des projets envisagés l'an passé. Nous retenons néanmoins quelques temps forts :

➔ En mars 2021, une conteuse itinérante et ses 2 ânes, Roméo et Timoun, nous ont rendu visite à l'école : chaque classe a appris à connaître les ânes et les conditions d'un voyage à pied grâce à cette artiste de la compagnie « Sur les ailes du Yéti ». Ils ont également participé à un spectacle d'histoires contées par Claudie accompagnée de sa guitare. Suite à cette riche rencontre, les élèves du RPI ont réalisé un livret collectif remis à chaque aîné du RPI.



➔ Lors de la dernière journée de classe, l'équipe enseignante du RPI, en coopération avec la Marelle, a organisé sur chacun des sites une journée festive : des ateliers tenus par les parents d'élèves ont ponctué une randonnée "jeux" de 6 km. Les 3 classes de l'école des Deux Lays ont déjeuné à La Place, où les élèves de CM2 ont offert un spectacle de musique et magie. Les enfants ont également chanté pour souhaiter un heureux départ à M. FOUCHEROT.

L'après-midi, les élèves ont profité d'un spectacle de contes offert par la Marelle, dans l'espace de verdure. Belle journée appréciée de tous, particulièrement par les CM2 pour leur fin de primaire !



LA MARELLE

PRÉSENTE AU CÔTÉ DES ENFANTS ET DES ENSEIGNANTS

La Marelle, association des parents d'élèves du RPI St Juire-Champgillon/La Réorthe, rassemble les parents qui souhaitent être acteurs dans la «vie» scolaire de leurs enfants. La Marelle défend les valeurs de l'école pour tous.

OBJECTIFS :

- ↳ Les différentes manifestations telles que la balade gourmande, le repas d'automne, concours de pêche et la fête des prix permettent, d'une part, de verser aux deux écoles des aides financières pour l'achat de matériel ou pour des sorties pédagogiques et, d'autre part, de construire un lien indispensable entre parents, enseignants et élus.
- ↳ Avec la situation sanitaire actuelle, la Marelle met tout en place pour faire vivre son association et continuer à dynamiser notre commune.
- ↳ Cette interaction est essentielle dans la réussite scolaire et sociale de nos enfants et doit être la priorité de chacun !
- ↳ Lors de chaque manifestation, nous prenons plaisir à constater que nos enfants sont les premiers à apprécier l'implication des adultes et nous sommes fiers de les voir, eux aussi, très volontaires.
- ↳ L'association est ouverte à tous les parents, à tout moment. Chaque aide, quelle qu'elle soit, est la bienvenue.

INFOS PRATIQUES

Idées, Suggestions, avis, n'hésitez pas à nous contacter sur : lamarelle85@yahoo.fr

NOTRE AGENDA 2022

selon conditions sanitaires en vigueur

Concours de pêche..... 14 mai
Fête des Prix..... 2 juillet
Balade gourmande21 septembre

UN GRAND MERCI !

- ↳ aux Parents et anciens membres de l'association qui ont su apporter leur bonne humeur et leurs coups de main permettant de largement contribuer à la réussite des différentes fêtes.
- ↳ aux équipes enseignantes et aux municipalités pour des collaborations de proximité faciles et constructives.
- ↳ aux associations, aux sponsors et aux habitants des deux communes pour l'accueil réservé à nos actions.
- ↳ Un Merci tout particulier aux propriétaires, aux agriculteurs, aux bénévoles qui ont largement contribué au bon déroulement de la marche gourmande et du concours de pêche.

SOUVENIRS... *Souvenirs...*

LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE



LA BALADE GOURMANDE



ANIMATION AVEC NOTRE MASCOTTE GOUPIL...



ÉCOLE JEANNE D'ARC

BILAN DE L'ANNÉE 2020-2021

L'année scolaire 2021-2022 a été marquée par la grande adaptabilité de chacun. Malgré les différents changements de protocole, nous sommes parvenus à vivre une année « presque » ordinaire. Nous avons pu venir presque tous les jours à l'école, avec les masques pour les plus grands, chacun dans sa classe, sans brassage, sans les temps collectifs que nous aimons tant.

→ Le projet de "FAULX ET D'ÉPÉE" proposé par l'UGSEL de Vendée a pu se vivre avec les autres écoles de Vendée inscrites mais sans se rendre au château de



Tiffauges. Ce projet interdisciplinaire autour du thème du Moyen-Âge a été préparé par la classe des CP-CE1 et les CE2 tout au long de l'année. Puis, le même jour en même temps, les différentes écoles ont pu suivre une séance de calligraphie, un spectacle de machines de guerre en visioconférence. Les jeux sportifs et les défis sur le roman étudié se sont fait en classe. Un membre de la commission élémentaire de l'UGSEL a rendu visite aux élèves ce même jour afin de les encourager et de les féliciter pour leur implication dans le projet.

→ Les CM1 et CM2 n'ont pas pu se rendre en Normandie en classe découverte, les protocoles sanitaires étant trop stricts et surtout incertains. Le projet a été reporté à l'année scolaire suivante.



→ Les parents d'élèves n'ont pas pu organiser la traditionnelle kermesse regroupant familles et enfants autour d'un spectacle, de stands et d'un repas convivial.

Cependant, **une journée spéciale pour les enfants** a été organisée par l'OGEC avec le prestataire LOVAGAME : escape game dans les rues de La Réorthe pour les classes de cycle 2 et 3 et jeux d'adresse et de lancer pour la maternelle sur la cour de l'école.

Cette journée récréative a permis de clôturer l'année scolaire sur une note plus festive. Les enfants avaient également organisé un petit spectacle filmé pour les parents : danses et chansons pour les cycle 1 et 2, théâtre pour les cycle 3 !

INFOS PRATIQUES

ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC
19 rue du Stade - 85210 LA RÉORTHE
02 51 27 80 87
ecoleprivée.lareorthe@orange.fr

PAS DE PORTES OUVERTES CETTE ANNÉE EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRESINSCRIPTIONS

Pour les familles qui souhaiteraient découvrir notre école : il est possible de visiter l'école sur rendez-vous, le samedi matin en prenant contact avec le chef d'établissement, soit par téléphone soit par mail.

Vous pouvez également visiter notre site internet
www.lareorthe-jeannedarc.fr

PROJETS 2021-2022

Le thème de l'année est sur les ARTS.

→ Chaque période, nous découvrons un art différent. Lors de la première période, nous avons découvert les arts visuels. En collaboration avec Françoise BROUILLARD, artiste de La Réorthe, nous avons réalisé des œuvres artistiques et organisé une petite exposition dans l'esprit de la Grande Lessive sur la cour de l'école. Notre fil conducteur était « Tous des oiseaux ».

Nous poursuivons notre projet et découverte des artistes dans la musique, la danse, les arts du cirque et le théâtre.

→ La classe découverte en NORMANDIE est prévue en mai 2022 avec les classes de CM1-CM2 de l'école Ste Marie de Ste Hermine. Au programme : visite des tapisseries de Bayeux, les plages du débarquement et les batteries allemandes, visite du musée des Beaux-Arts à Caen, char à voile et visite du Mont St Michel.

→ La classe maternelle participe au projet "3, 2, 1 JARDINEZ" organisée par l'UGSEL de Vendée (projet qui aurait dû se vivre en mai 2020). Il s'agit d'un projet autour du jardin qui se clôturera en avril par une journée à la Chabotterie où différents ateliers seront proposés.





OGEC / APEL ÉCOLE PRIVÉE JEANNE D'ARC

L'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) a pour but d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante de l'école Jeanne d'Arc, les conditions optimales pour permettre la réalisation du projet éducatif de l'établissement, afin que les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

Les fonctions de l'OGEC s'organisent autour de 2 axes :

L'ANIMATION ET LA COMMUNICATION

- Organisation de manifestations : Fête de Noël, kermesse...
- Relations avec les enseignants pour la mise en place des sorties, activités ...
- Relations avec la commune : réunion avec les élus pour définir le montant de la participation, bulletin municipal...

LA GESTION

- Gestion du personnel : contrat de travail, salaires...
- Gestion financière : rétributions des familles, comptabilité de l'école, budget prévisionnel...
- Gestion du matériel et des bâtiments : entretien, travaux...

RETOUR SUR 2021...

Comme pour beaucoup d'associations, le calendrier des manifestations de l'année 2021 a été une nouvelle fois perturbé !

- Malgré tout, en MARS nous avons réussi à organiser une vente de **213 PIZZAS**, mais aussi une vente de **PRÉFOUS** au mois de MAI. Nous avons ainsi pu vendre plus de **566 PRÉFOUS**, confectionnés par les membres de l'OGEC.
- Nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle kermesse de fin d'année scolaire compte-tenu de la situation sanitaire. Cependant, nous avons organisé une vente à emporter avec plus de **300 REPAS** et un tirage au sort de la **TOMBOLA** filmé à huis-clos le samedi 12 JUIN 2021.
- Nous avons pu organiser la **BALADE GOURMANDE** avec l'APE la Marelle le samedi 18 SEPTEMBRE. Le pass sanitaire était de rigueur. Il était proposé une balade de 10 ou 12 Km avec au menu apéro gourmand, croque-monsieur, ratatouille, saucisses, fromage, pâtisserie et café.
- Nous étions fiers de pouvoir proposer notre **MARCHÉ DE NOËL** qui s'est déroulé le samedi 27 NOVEMBRE. Au-delà de la possibilité d'acheter des décorations confectionnées



INFOS PRATIQUES

ogec.lareothe@gmail.com

LE BUREAU DE L'OGEC

Co-Présidents.... Elisa CAREIL / Jean-Baptiste PUAUD
 Trésorière Adeline SOULARD
 Vice-Trésorière Vanessa BOURDET
 Secrétaire Guillaume PICAULT
 Membres : Alexandre GANDRILLON, Pascal BOUDEAU, Ludivine CHASSERIEAU, Julien GAUTRON, Sabrina JOUSSE, Michael LEPESQUEUR, Estelle PERAUD, Julien REMPILLON, Sandrine MICHAUD, Elise AUGUIN et Aurélie PORCHIER

LES MEMBRES DE L'APEL

Présidente Angeline GAUTRON
 Trésorière Hélène PUAUD
 Secrétaire Sandrine PICARD
 Membres : Ludivine CHASSERIEAU, Aurélie GALVEZ, Sabrina JOUSSE, Sylvie LUSSEAU, Hélène PUAUD Carine ROBERT.

AGENDA 2022

Vente de pizzas Mars
 Vente de Préfous Mai
 Kermesse 25 Juin

par les enfants, des objets en bois, des saucissons, des fromages, des huîtres ou bien la fameuse tartiflette faite maison par les membres de l'OGEC, les enfants ont pu réaliser leur traditionnel spectacle de Noël. Ainsi petits comme grands ont pu retrouver avec émotion cette magie de Noël.

- Notre Assemblée Générale a eu lieu le 10 DÉCEMBRE et a été l'occasion de faire un bilan de l'année scolaire passée et de définir les projets à venir pour l'année 2022. C'était l'occasion d'élire les membres du bureau et d'accueillir un nouveau membre, Aurélie PORCHIER.

OGEC ET APEL

L'OGEC travaille également en lien étroit avec l'APEL pour que les missions de nos 2 associations soient complémentaires. Ainsi, tout au long de l'année, les parents d'élèves des deux associations contribuent au dynamisme et à l'esprit de famille au sein de l'école.

L'APEL

L'APEL est une association de parents d'élèves qui a pour but de mettre en place des actions et activités au sein de l'école en lien avec le projet pédagogique de l'année scolaire en cours mais aussi une mission d'accompagnement éducatif par l'intermédiaire de différentes manifestations et supports, conférences, lectures et les services de l'APEL Vendée.



LE FOYER RURAL

LA CRISE SANITAIRE... ENCORE...

Depuis mars 2020, la crise sanitaire impacte grandement l'activité de notre association : 2 années de suite sans fête ni galette, sortie et voyages... Heureusement au mois d'août dernier, nous avons pu organiser notre Assemblée Générale, sur le site magnifique du Moulin du Berg, accompagné d'un excellent repas. Lors de cette belle journée, véritable vecteur de lien social, nous nous sommes retrouvés tous ensemble, pour jouer aux cartes, boules...



Nous tenons à vous rappeler que le Foyer rural de La Réorthe est une association où chacun peut trouver sa place pour devenir acteur de notre village.

L'entraide, la coopération mais surtout la convivialité en sont les maîtres mots. Rejoignez-nous pour vaincre la morosité, rencontrer des gens de tous âges, de tous horizons, partager ensemble de belles journées, faire vivre notre village tout simplement, car nous sommes tous les acteurs du territoire.

EN 2022, nous avons commencé la nouvelle année par la Galette des Rois le 7 JANVIER. Ensuite, le Conseil d'Administration et le bureau se réuniront pour organiser notre FÊTE DE L'ANGUILLE et prévoir nos sorties.

Nous espérons de tout cœur nous retrouver rapidement, tous ensemble !

SERVICE DE LOCATION

VAISSELLE + PERCOLATEURS

Thérèse SAGOT.....02 51 27 83 98

TIVOLIS + TABLES + BANCS

Jojo ANGIBAUD 06 86 80 07 71

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Antoinette PAYRAUDEAU, *présidente*02 51 27 86 33

Thierry AUDUREAU, *secrétaire* 06 75 97 18 53

NOTRE AGENDA 2022

COURANT D'ART 17, 18 et 19 JUIN

FÊTE DE L'ANGUILLEDimanche 28 AOÛT

ÉVÈNEMENT 2022 : "COURANTS D'ART" !

UN WEEK-END D'ANIMATIONS ET DE DÉCOUVERTE pour tous, les 17, 18 et 19 JUIN 2022 à LA RÉORTHE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Foyer rural s'associe à la FÉDÉRATION DES FOYERS RURAUX DE VENDÉE pour organiser "COURANTS D'ART" ! Ce rassemblement ambitionne de **faire connaître le patrimoine rural**, valoriser les actions de celles et ceux qui s'attachent à le promouvoir, **faire connaître et participer au développement des pratiques artistiques amateurs**.

Du vendredi soir au dimanche après-midi, vous aurez le plaisir d'assister à **des ateliers**, participer à **des réflexions**, apprécier **des spectacles**, profiter **des balades**, vous émerveiller devant **des expositions** et vous détendre dans des lieux d'échange.

Un seul thème retiendra notre attention : **LA LUMIÈRE**, pour nous donner l'envie de voir et d'entendre, pour **un coup de projecteur sur notre magnifique territoire et ses habitants** !

La Fédération et le Foyer rural remercient chaleureusement Mme le Maire de La Réorthe et son Conseil municipal pour avoir accepté de recevoir notre événement.





LES ASSOCIATIONS



LE FOYER DES JEUNES

2021 : L'ANNÉE DU 1er CHAMPI'TRAIL !

Reporté 2 fois en 2020, il a finalement eu lieu, grâce à la volonté de l'équipe du Foyer des Jeunes, avec le soutien indéfectible de la Mairie et des associations Réorthoïse. La journée du 20 JUIN fut bien remplie, stressante, mais quel bonheur et quelle fierté d'avoir réussi à l'organiser, et avec quel succès !!

LE 14 JUILLET ET LE MARÉORTHON AUSSI !

Le Foyer des Jeunes a aussi participé à l'organisation de l'après-midi du 14 juillet, ainsi qu'au MaRéorthon 2021, en assurant la responsabilité d'un ravitaillement et en mettant une dizaine de jeunes à disposition.

La crise du COVID n'a pas permis d'organiser d'autres sorties ou événements.

DES TRAVAUX

La Mairie va faire de gros travaux sur le bâtiment à partir du printemps prochain. Le Foyer tient à remercier la Mairie pour cette décision.

CONTACTS

FOYER DES JEUNES

Route de la Bouillée - 85210 LA REORTHE

Tanguy CHARRIER

07 55 67 30 30

lareorthe.foyerdesjeunes@gmail.com

TU SOUHAITES REJOINDRE LE FOYER DES JEUNES ?

Le Foyer des Jeunes est ouvert à tout jeune à partir de 13 ans. Pour y adhérer, contacte Tanguy CHARRIER ou prend contact avec un jeune déjà membre ou en Mairie.





LE FOOTBALL CLUB

BILAN DE DÉBUT DE SAISON

- Le FCPRJ, association regroupant les communes de St Philbert, La Réorthe et La Jaudonnière, a pour but de développer la pratique du football. Le club a repris cette nouvelle saison par son AG qui a eu lieu le 2 Juillet 2021 à la Réorthe. Le bureau a par la suite élu Emeric PERAUD, co-président, aux côtés d'Aubry CHARRIER.
- Sur le plan sportif, notre **groupe Senior**, toujours dirigé par Georges MARQUOIS, a repris le chemin des entrainements dès le début du mois d'Août. L'objectif pour le club étant de remobiliser un maximum de joueurs après cette longue période d'inactivité : pari réussi puisque la majorité des licenciés de la saison précédente ont re-signé et des recrues sont venues enrichir le groupe.
- L'objectif de **l'équipe Fanion** reste le même que lors des précédentes saisons inachevées : la montée en D2.
- Nous souhaitons que **l'équipe Réserve** se maintienne en D4, **l'équipe C** et **l'équipe Loisirs** continuent à prendre du plaisir sur les terrains avec toujours autant de bonne humeur et de convivialité.
- **L'équipe féminine** a un peu de peine à repartir après ces 2 saisons incomplètes ; elle a intégré en septembre un Championnat senior féminin à 8.
- **Nous recherchons donc de nouvelles joueuses** (à partir de 17 ans) pour étoffer l'effectif féminin. N'hésitez pas à venir essayer lors de nos entrainements. Renseignements auprès de Laura DUCEPT.

INFOS PRATIQUES

Co-président, David LEBIHAN.....06 50 07 22 05
 Co-président, Aubry CHARRIER06 17 75 11 90
 Trésorier, Luc GODREAU06 08 34 32 82
 Secrétaire, Grégory RAMBAUD06 75 91 58 33
 Équipe féminine, Laura DUCEPT.....06 43 66 91 98

fcprjfoot@gmail.com

NOTRE AGENDA 2022

Dîner dansant..... 12 FÉVRIER
 (salle des fêtes de St-Philbert)
 Assemblée générale..... 10 JUIN

NOTRE ACTU SUR LE BLOG : fcprj.footeo et sur



- **Nos jeunes footballeuses et footballeurs** sont toujours aussi nombreux tous les samedis et dimanches matin, que ce soit au niveau du club de 5 à 8 ans ou bien dans le Groupement Jeunes de 9 à 17 ans.
 Filles ou garçons nés en 2016 ou plus, venez essayer le foot ! Renseignements auprès d'Aubry CHARRIER.
- **Nous recherchons des bénévoles** pour participer à la vie du club : dirigeant(e)s d'équipes, arbitres, buvette, etc. N'hésitez plus, venez nous rejoindre !
- L'ensemble du club tient à remercier la Municipalité pour les derniers travaux réalisés (les vestiaires et l'éclairage du stade) ; la qualité du complexe sportif nous permet de pratiquer notre sport dans des conditions optimales.



MA RÉORTION

PRUDENCE ET QUESTIONNEMENTS AU MARÉORTION 2021

L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS, dès septembre, a pris la décision d'organiser sa randonnée du 11 NOVEMBRE, mais avec prudence... En cas d'annulation au dernier moment, les finances de l'association ne devaient pas être trop impactées.

QUESTION MOBILISATION DES BÉNÉVOLES : Lors de la réunion des débroussailliers de fin septembre, nous étions 22 + 4 nouvelles recrues ! Donc nous étions rassurés pour la suite de l'organisation.

PRUDENCE FINANCIÈRE : forte réduction du budget publicitaire et des commandes avec une prévision (modeste) de 1500 participants, loin des records (3500) et loin aussi de notre chiffre moyen (2400).

PRUDENCE SANITAIRE : moins de points de rassemblement, suppression du repas, du lavage vélo et du vin d'honneur ; réorganisation du déroulement des inscriptions (en plein air) et des postes de ravitaillement. Objectif atteint : aucun cas de COVID recensé, ni parmi les randonneurs, ni parmi les bénévoles !

QUESTION MÉTÉO : là, nous avons été gâtés ! Aussi bien dans la semaine précédente que le jour même ! L'envie de soleil a été plus forte que la crainte de la maladie car ce sont finalement 2537 RANDONNEURS qui se sont INSCRITS !

CÔTÉ APPROVISIONNEMENT : il a fallu réagir très vite et partir sans délai à Chantonnay pour compléter les commandes. Un dispositif avait été préalablement mis en place et il a très bien fonctionné puisqu'au final, tous les postes ont été correctement approvisionnés.

CÔTÉ CIRCUITS :

- Les VTT devaient laisser Libaud et le nord de la commune aux marcheurs ; belle occasion pour une vaste boucle vers La Forêt, La Rochette et le bourg avec, pour les plus sportifs, 16 km musclés sur Puymaufrais.
- Les 8 circuits de marche étaient eux, organisés en boucles successives avec, suivant les distances, ravitaillement à Ingrandes, Les Brandes, Le Poiserit et Manfray. Bien que piétinés par 1500 paires de chaussures, les sentiers sont restés en parfait état tout au long de la journée et tout le monde en a bien profité.
- Un bémol : un certain nombre de marcheurs et VTTistes ont été confrontés à des croisements "désagréables" sur des passages étroits. Explication : depuis 2021, 2 "gros" propriétaires forestiers nous interdisent le passage sur leur territoire de chasse, rendant ainsi difficile, voire impossible, l'accès à des zones autrefois fréquentées par le MaRéorthon. C'est la raison pour laquelle, pour relier la salle Clemenceau aux Bois-Gâts, il nous a fallu mettre tout le monde sur les mêmes sentiers. Cette situation n'est évidemment pas satisfaisante mais, où passer sinon ?

UNE SÉRIE DE MERCI : aux bénévoles ; l'équipe ne faiblit pas et se rajeunit. Merci aux 2500 participants : leur présence et leur bonne humeur sont nos meilleures récompenses ! Merci aux jeunes Réorthoais du Foyer qui se sont fortement mobilisés et se sont montrés très efficaces. Merci pour finir à la Municipalité pour l'implication des élus et des membres du personnel qui nous a été très précieuse.

INFOS PRATIQUES

commentaires, photos et vidéos sur : www.mareorthon.org

L'ACL (ASSOCIATION CULTURE & LOISIRS)

PROJET FILM "MÉMOIRE LOCALE"

Aux vacances de La Toussaint, c'était le "Clap" de lancement pour notre film "Mémoire locale" (son titre définitif reste à trouver).

"SILENCE - MOTEUR - ACTION"

Durant 3 jours, nous avons accueilli les bénévoles de RIPARDIÈRE PRODUCTION, pour le tournage des scènes consacrées au bourg, aux vignes et à l'Aubraie.

Le fil conducteur du scénario sera la découverte de la commune par des enfants, à travers la mémoire de quelques "ainés". Ils seront accompagnés et vont randonner de village en village, à la rencontre de cette mémoire.



C'est donc 5 enfants volontaires scolarisés en CM2 des 2 écoles, 3 personnes pour les accompagner et une quinzaine d'ainé(e)s "RÉFÉRENTS MÉMOIRE" qui vont se mettre en scène pour réaliser ce film.

C'est un beau défi pour nous tous et nous comptons sur le talent de Ripardière Production pour tirer le meilleur de nos prestations d'acteurs débutants !

NB : Pour ce film, mais aussi d'autres projets mémoriels, nous sommes toujours à la recherche de documents, archives et photos qui peuvent illustrer notre mémoire locale : activités professionnelles, fêtes, le bâti, les paysages... Prêtés, ils seront scannés et archivés.

AVEC L'ÉCOLE DES DEUX LAYS

En Mai et Juin, dans le cadre d'un projet "DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DE MON ÉCOLE", nous avons accompagné la classe de CP-CE1 de Pauline OUVARD. Sur 4 après-midi, nous avons randonné sur des petites boucles au départ de l'école, en partageant notre connaissance des lieux.



CONTACT

Stéphane MOREAU
02 51 30 13 40

NOTRE AGENDA 2022

Repas à emporter
Dimanche 12 MARS

Concours de pêche à la truite
Samedi 21 MAI à l'étang de Bataillé,
commune de ST JUIRE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

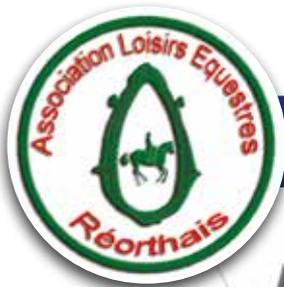
La société des chasseurs et agriculteurs de La Réorthie pour la saison 2021-2022 compte 26 adhérents. Le bureau de 9 membres est présidé par Stéphane MOREAU.

NOS ACTIONS CONCERNANT LA GESTION DU GIBIER

- Maîtrise du sanglier car notre secteur est classé "ZONE NOIRE" par la Fédération, avec obligation de prélèvement afin de réguler la population et de limiter les dégâts occasionnés aux cultures ainsi que les accidents sur la route D137. Nous avons ainsi pu "réaliser" 11 sangliers.
- De plus, la société a un piégeur agréé qui gère le renard avec une belle performance, car à ce jour 15 renards ont été capturés.
- Nous avons une convention avec la Fédération Départementale pour réintroduire la perdrix grise en milieu naturel.

NOTRE PROGRAMME FESTIF EN 2022

- Compte tenu du contexte actuel COVID, nous allons renouveler le repas à emporter le 12 MARS prochain, en espérant avoir le même succès que l'année passée avec 360 repas !
- Si nous avons la possibilité de refaire le concours de pêche à la truite, la date du 21 Mai a été retenue.



ALER (Association de Loisirs Equestres Réorthais)

LA VIE DE L'ASSOCIATION EN 2021

En raison de la crise du COVID 19, l'activité de l'association est restée très restreinte.

Des randonnées étaient prévues, mais nous avons dû annuler toutes nos manifestations, y compris notre Assemblée Générale.

A l'occasion du centenaire du monument Clemenceau à Ste Hermine, nous avons mis à disposition 2 calèches pour ramener les marcheurs.



CONTACT

Président : Bernard PELLETIER
06 15 89 90 45 - 06 19 53 25 37
ou par mail : asso.aler@orange.fr

NOTRE AGENDA 2022

COUSCOUS
LE 4 SEPTEMBRE
Salle Clemenceau

LES ASSOCIATIONS

CONTACT "ENTRE NOUS"

Présidente, Bernadette LAINARD
Secrétaire, Madeleine POCHARD
Trésorier, Robert DUBOIS : 02 51 27 80 67

Cotisation annuelle : 10 €

NOTRE AGENDA 2022

Concours de belote SAMEDI 5 MARS à 13h30
à la Salle Clemenceau



CLUB « ENTRE NOUS »

NOS ACTIVITÉS

- Tous les 15 jours, le jeudi après-midi des semaines impaires, nous nous réunissons à la salle de la mairie pour partager un moment de convivialité autour d'une belote ou d'un tarot.
- Notre **CONCOURS ANNUEL DE BELOTE** est prévu le **samedi 5 mars à la salle Clemenceau**, si le contexte sanitaire le permet.
- En 2021, grâce à quelques bénévoles, le souhait d'une activité en extérieur s'est concrétisé : ainsi tous **LES JEUDIS** à partir de 14h, les passionnés de **PÉTANQUE** ont plaisir à se retrouver **AU CITY-STADE**. Activité qui connaît un franc succès !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir.

CONTACTS

Président : Claude BELAUD
Trésorier : Georges FOURNIER
Secrétaire : Jojo ANGIBAUD

NOTRE AGENDA 2022

Repas
Dimanche 26 MARS
Salle Clemenceau



ACPG (ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE) ET CATM (COMBATTANTS D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC)

NOTRE ACTIVITÉ

17 MEMBRES constituent l'association : 6 anciens combattants (Algérie), 1 OPEX (Opération Extérieure), 8 sympathisants, 2 veuves.

En 2021, les cérémonies commémoratives du **8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE** ont pu se dérouler, toujours dans le respect des règles sanitaires. Le 11 novembre, les règles ont permis la présence de plus de Réorthoais.



Un temps fort cette année : la participation des ACPG et CATM de La Réorthe aux cérémonies organisées par Ste Hermine pour **LES 100 ANS DU MONUMENT CLEMENCEAU**. Beaucoup de travail d'organisation et de préparation avec les collègues herminois et la Mairie de La Réorthe. Une belle cérémonie appréciée de tous !

La rencontre annuelle au Berg a regroupé une trentaine de personnes, dans une excellente ambiance.

L'association est toujours prête à accueillir de nouveaux membres ou sympathisants. Nous serons heureux de vous accueillir le 26 MARS 2022 à notre repas, à la Salle Clemenceau, si les conditions sanitaires nous le permettent...

CONTACT

Président
Laurent GAUTRON
06 45 01 97 70

Secrétaire
Isabelle REMPILLON
06 14 48 19 98

asso.profil85210@gmail.com
Facebook : profil-astro/lab

ASSOCIATION PROFIL

PROMotion en Faveur des Initiatives Locales

UN PROJET FONDATEUR : L'ASTRO'LAB !

Sur nos territoires ruraux, avec le confinement du printemps 2020, nous avons parlé d'isolement des personnes, puis de proximité, de local ou encore de lien social.

Nous le savions, mais la crise sanitaire l'a mis en évidence : aujourd'hui, nos villages sont avant tout des lieux d'habitat ; la vie sociale y est des plus restreinte. Ce constat et l'envie d'apporter un début de réponse sont à la base de l'association PROFIL, puis de son premier projet "L'ASTRO'LAB" !

L'ASTRO'LAB, remorque agricole équipée d'un four à pain et d'un espace multifonctionnel, se veut un lieu d'animation et d'expression, modulable et mobile.

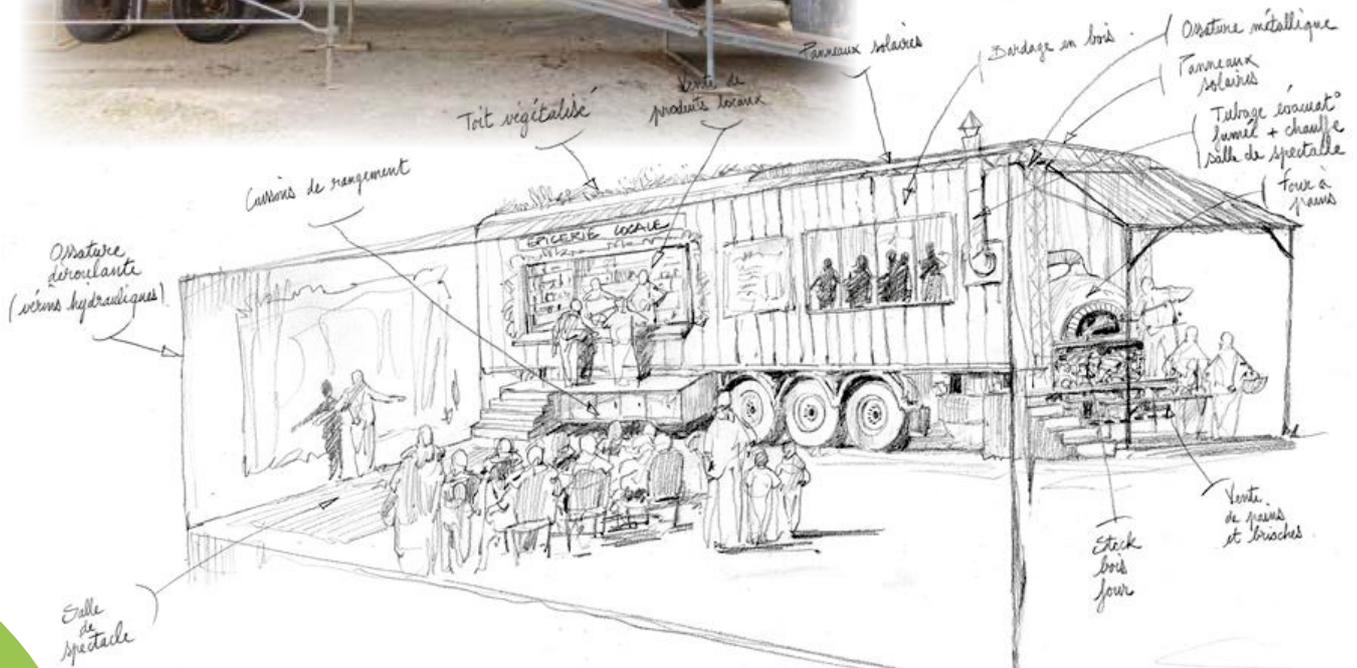
L'objectif est bien qu'il puisse se rendre au plus près des habitants de nos villages pour les inviter à la rencontre et à l'échange dans la convivialité.

S'ADRESSER AU TERRITOIRE

Nous espérons L'ASTRO'LAB opérationnel pour le printemps prochain et notamment pour le week-end « COURANT D'ART », de la Fédération des Foyers ruraux du 17 au 19 JUIN prochain. D'ici là, les bénévoles ont encore du pain sur la planche pour le terminer.

La nature "mobile" du projet, fait que l'association s'ouvre à un territoire élargi. Ce sont 25 adhérents de la Réorthe et des environs qui portent ce projet dans sa réflexion et ses aspects techniques.

Dans cet état d'esprit, l'association se propose d'accompagner toute initiative citoyenne qui puisse contribuer à la vie sociale du territoire : à chaque initiative, un projet et ses adhérents !





AMÉNAGEMENT D'UN RANG DE BOULE

AVEC LE CLUB ENTRE NOUS !

A l'initiative de Jean Claude AUVINET, ancien Maire, le Club ENTRE NOUS a vu naître en son sein une section "PÉTANQUE".

Une équipe de bénévoles a donc décidé d'aménager un "rang de boules" sur l'ancienne carrière de sauts d'obstacle.

Inauguré en "grande pompe" le 14 JUILLET par le Maire Magalie GROLLEAU, le terrain a connu le même jour son 1^{er} TOURNOI !

Le terrain est utilisé à la belle saison, tous les jeudis par les boulistes du club, mais il est aussi accessible à tous, à tout moment, bien sûr.



JOURNÉE COLLABORATIVE AU SENTIER DES BOIS-GÂTS

UNE BELLE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE !

Le 22 MARS 2021, une équipe de 10 bénévoles, soutenue par la Municipalité, a sorti faucilles, serpes et débroussailleuses pour ouvrir le sentier des Brandes au Bourg de La Réorthe, et ce, sur les terres des Bois-Gâts, propriété de la Commune. D'où le nom donné par le Conseil Municipal à cette nouvelle liaison : Le Sentier des Bois-Gâts.

Ce sentier a été ouvert à temps pour être inauguré le 20 juin pour le Champi'Trail du Foyer des Jeunes.

Madame le Maire et la Municipalité félicitent les bénévoles et leur dévouement pour cette belle démarche participative. Plus tard dans l'année, la même équipe a reconstruit une passerelle dans le Bois des Quilles, à l'occasion du MaRéorthon.



JOURNÉE COLLABORATIVE AU LAVOIR DU BOURG

7 LAVOIRS SUR LA COMMUNE !

Parmi ses richesses patrimoniales, La Réorthe possède 7 lavoirs répertoriés sur son territoire.

La plupart ont été construits dans la 2^e moitié du XIX^e siècle et ont été utilisés pendant environ un siècle.

AVEC LES CONSEILS DU CAUE

Après avoir pris conseil auprès de Enzo MIOTTINI, architecte consultant du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), sur le choix des matériels et l'organisation du chantier, Julien GAUTRON, Conseiller municipal délégué aux bâtiments, a constitué une brigade de mise en valeur du petit patrimoine d'une quinzaine de bénévoles.

15 BÉNÉVOLES EN ACTION

Cette équipe s'est retrouvée le 17 AVRIL 2021 AU LAVOIR DU BOURG, pour en dégager la végétation afin d'avoir une meilleure visibilité. Ensuite, il a fallu nettoyer la boue au fond du lavoir et autour et retrouver le filet d'eau.

Une journée collaborative qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant, avec des bénévoles de tous âges. Et le lavoir a maintenant une autre allure..., en attendant une 2^e opération de mise en valeur courant 2022.



RELOOKING DES SANITAIRES À LA PLACE

AVEC L'ATELIER RÉORTHAIS

Un superbe relooking des sanitaires de La Place par 3 jeunes Réorthais.

Arthur, Zoë et Lesly, encadrés par Françoise BROUILLARD, ont mis tout leur cœur pour redonner de l'allure à ces sanitaires suite aux dégradations subies au printemps dernier.

Madame le Maire les a chaudement remercié et félicité à l'occasion de la fin de ce stage "Graff et Peinture". Un GRAND BRAVO à nos jeunes !



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

UNE SOIXANTAINÉ DE NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 22 octobre 2021, les nouveaux arrivants sur la commune ont été conviés à la Salle Clemenceau.

Suite à l'annulation des vœux en 2021, et avec la crise du COVID-19, la Mairie n'avait pas pu encore organiser cet accueil. Ce sont donc une soixantaine de nouveaux arrivants qui sont venus assister à cette cérémonie conviviale. Accueillis par Mme Le Maire, ses adjoints et ses agents administratifs, ils ont pu visualiser une présentation de la commune, du Conseil Municipal, des agents, des services et équipements.

Un verre de l'amitié a ensuite été partagé, l'occasion d'échanger pour faire connaissance... Un moment très apprécié et sympathique...



ACCUEIL D'UN NOUVEAU PRO

DAVID PACTEAU A CRÉÉ L'ENTREPRISE CYCLO'CASE

Spécialisée dans la réparation de cycles toutes marques, achat et vente de vélos d'occasions, l'entreprise a démarré son activité en novembre 2021, au 20, rue des Diligentes à Féole.



Passionné de cyclisme depuis plus de 30 ans, David PACTEAU a une expérience de 15 années de compétition sous différentes disciplines : VTT, véloroute et cyclo-cross.

Il vous apportera ses conseils sur le choix de votre vélo et réalisera des devis gratuits pour les réparations.

**CYCLO
CASE**

07 81 23 05 81 / Site : cyclocase.fr

20, rue des Diligentes à Féole - 85210 La Réorthe
cyclocase.contact@gmail.com

OUVERTURE DE LA MAIRIE.....02 51 27 81 52

Mardi et Jeudi..... 14h à 18h
 Mercredi 8h30 à 12h30
 Vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
 Samedi des semaines paires..... 9h à 12h

Mme LE MAIRE reçoit le mardi après-midi et le samedi matin sur RDV

ALLO SERVICE PUBLIC3939

- › Consultez le site www.service-public.fr
- › Site de la Préfecture www.vendee.gouv.fr
- › Site du Conseil Départemental www.vendee.fr
- › La réponse à vos questions sur : formations, social, papiers, logement, travail, justice, famille...

**AGENCE POSTALE À FEOLE.....02 51 27 81 70**

51 Rue Georges Clemenceau

Mardi et Jeudi : 9h - 11h15 / Samedi : 9h30 - 12h30

Levée du courrier du lundi au vendredi à 9h et 11h15
 aux boîtes postales situées dans le bourg de la Réorthe, Rue de l'Eglise, à La Leue, à l'angle de la Route Nationale et de la Rue Abbé Gaillard.

ASSISTANTES MATERNELLES

- › Retrouvez la liste des assistantes maternelles à jour sur le site www.vendee-enfance.fr ou à la mairie, ou page 61.

ASSISTANTE SOCIALE02 51 97 69 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL, 22 route de Nantes STE HERMINE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES.....www.impots.gouv.fr

20 rue des Blés d'or..... à LUÇON
 Trésorerie municipale.....02 51 28 52 00

CONCILIATRICE

Jocelyne GABORIEAU Permanence à la mairie de Ste Hermine

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jacky JOCCOTTON.....02 51 56 21 34
 Ou pour annoncer vos animations.....www.infocale.fr

DDTM02 51 50 11 50

Dir. Dép. des Territoires et de la Mer : 19 Bd du Chail à
 FONTENAY-LE-COMTE

EDF.....0 810 85 00 85**SUEZ.....02 28 15 31 50 / 0 969 320 404**

11 Rue des Forêtis, PA Polaris.....85110 CHANTONNAY

MAISON DE L'ÉTAT (SOUS-PREFECTURE)02 51 50 14 20

16 Quai Victor Hugo..... 85201 FONTENAY-LE-COMTE Cedex

MISSION LOCALE www.missionlocalesudvendee.com

- › FONTENAY-LE-COMTE : 47 rue Tiraqueau.....02 51 51 17 57
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr
- › LUÇON : 12 av de Lattre de Tassigny02 51 56 89 12

POINT ACCUEIL CAF0 810 258 510

23 bis rue Jean Gabin..... LUÇON

PÔLE EMPLOI.....39 49

- › FONTENAY-LE-COMTE Cedex 12, rue de la Chapellerie
www.pole-emploi.fr
- › LUÇON : Antenne, 2 Rue des Liquidambaris

ORANGE0 800 10 14 85**SERVICES INTERCOMMUNAUX****COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL**

(CCSVL)02 51 97 64 64
 107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny85400 LUÇON
accueil@sudvendeelittoral.fr

MÉDIATHÈQUE PIERRE MENANTEAU02 51 56 10 90

Rue de l'Adjudant Barrois85400 LUÇON
mediatheque@sudvendeelittoral.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE02 51 28 85 12

35 route de Nantes85210 STE HERMINE
emi.saintehermine@sudvendeelittoral.fr

CENTRE AQUATIQUE02 51 56 3 78

1 Quai Est du Port85400 LUÇON
accueil-piscine-lucon@sudvendeelittoral.fr

CUISINE CENTRALE INTERCOMMUNALE.....09 67 18 09 35

62 avenue des Frênes.....85210 STE HERMINE

MAISON DE L'ENFANCE.....02 51 27 86 82

Avenue des Albizias85210 STE HERMINE

3 ACCUEILS DE LOISIRS02 51 30 47 09

60 chemin de l'Anglée85210 STE HERMINE
 16 rue des Ecoliers85400 STE GEMME-LA-PLAINE
 1 rue des Vergers85410 LA CAILLÈRE

FRANCE SERVICES02 51 28 51 71

41 bis rue George Clemenceau85210 STE HERMINE

SERVICE DU DROIT DES SOLS02 28 14 20 20

26 rue du Gaz85400 LUÇON

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE02 51 97 64 64

107 av. du Maréchal de Lattre de Tassigny85400 LUÇON

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF02 51 30 51 15

22 route de Nantes85210 SAINTE HERMINE

SERVICE TOURISME INTERCOMMUNAL.....02 28 14 20 13

Rond-point "La Delphine"85580 ST MICHEL-EN-L'HERM

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL**SUD VENDÉE LITTORAL02 51 56 37 37**

info@sudvendeelittoral.com www.sudvendeelittoral.com

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**ET DE LA FAMILLE (MDSF)02 51 97 69 69**

1 quai Est du Port85400 LUÇON



ARTISANS

CARRELEUR

AUGER Mickaël
12 rue Abbé Gaillard
LA LEUE 02 51 48 55 34

COUVREUR-CHARPENTE

CREA OSSABOIS
ZA Le Champs Marotte
02 51 28 74 97

DOMOTIQUE ET SÉCURITÉ

DOMOTIQUE 85
155 rue G. Clemenceau FÉOLE
02 51 56 72 96
www.domotique85.fr

MAÇONNERIE

► **BG MAÇONNERIE**
Couverture - Assainissement
ZA Le Champ Marotte
02 51 28 74 97
F. COINDRE : 06 35 15 39 48
B. GIBAUD : 07 71 11 60 65
bgmaconneriereorthoaise@orange.fr

► **LG ECO GAUTRON Laurent**
Maisons écologiques
4 impasse du Four
06 45 01 97 70 - lg.eco@orange.fr

MENUISERIE

David GRILLARD
124 rue Nationale - LA LEUE
02 51 94 46 60

PAYSAGISTE / ENTRETIEN

► **MÉRIDIONALE VERT**
Création parcs et jardins
ZA Le Champs Marotte
02 51 27 24 06
Arnaud PICARD : 06 86 80 65 92
meridionale.vert2@orange.fr

► **MÉRIDIONALE SERVICES**
Entretien pour particuliers
Déduction d'impôts 50%
ZA Le Champs Marotte
Thomas DRAPEAU : 06 49 85 31 25
meridionale.services@gmail.com

MÉRIDIONALE ENVIRONNEMENT

Entretien collectivités et entreprises
Abattage et élagage particuliers
ZA Le Champs Marotte
Thomas DRAPEAU : 06 49 85 31 25
meridionale.services@gmail.com

► **OZAE - Antoine POTIER**
Graviers-déco
ZA Champ Marotte
06 74 92 80 47
chantonnay@ozae-graviersdeco.com

PLOMBERIE / CHAUFFAGE

► **LAFOSSE Jean-Paul**
Rue du Champ des Fiefs
06 78 18 02 82
contact@plomberie-lafosse.com
www.plomberie-lafosse.com

► **ZEN & EAU Mathieu LESAGE**
108 rue de la Poirasse
07 88 02 91 27
zeneau8@gmail.com



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

► **Bernadette BERTREUX**
51 rue du Champ des Fiefs
02 51 28 60 85

► **Katia BORDAGE**
19 rue du Champ des Fiefs
09 72 17 84 78

► **Aurélié BRIENS**
24 Rue du Champ des Fiefs
06 76 29 50 53

► **Laëtitia CARTRON**
4 La Coudraie
02 44 59 60 47 - 06 21 77 71 60

► **Gwendoline DAUGAN**
34 Rue du Féolet
06 62 02 21 26

► **Sophie DURAND**
16 Rue des Fiefs
06 62 94 53 71

► **Blandine JOUIN**
55 rue Abbé Gaillard LA LEUE
02 51 06 09 99

► **Angélique PRUGNEAUX**
14 Rue des Noyers
02 28 97 43 35

► **Christiane RENAUD**
29 rue du Féolet - FÉOLE
02 51 27 89 41



BIEN-ÊTRE

THÉRAPEUTE BIEN-ÊTRE

Maguy POITEVIN
8 Place Paul Guinet
07 70 43 84 61

YOGA

Nathalie MOUNE
Cours adultes et enfants
85 rue du Lac - LIBAUD
06 32 98 99 67
www.yoga-nat.fr



ENTREPRISES

MATÉRIEL AGRICOLE

LOUINEAU-TURPAUD SARL
75 rue des Diligentes
FÉOLE02 51 27 82 23

MATÉRIEL MÉDICAL

HELYTIS-SOLIMEKA
ZA Champ-Marotte
02 51 27 89 89 - www.helytis.fr
d.papin@solimeka.fr
contact@helytis.fr

TRAVAUX PUBLICS

Patrick et Franck RENAUDET
Terrassement, assainissement
Location de tracteur, pelle...
LANDRIE06 14 59 57 76
www.travaux-publics-renaudet.com



GÎTES

GÎTES COMMUNAUX

► **LES VALLÉES**
6 pers. / 85 m² + grand espace vert
+ terrasse close de 50 m²

► **LES TERRASSES**
5 pers. / 55 m² + terrasse
+ grand espace vert de 200 m²

Réservations Gîtes de France

GÎTES PARTICULIERS

► **LA BARITAUDIÈRE**
JP PLOTU & Annie TEMOIN
Chambres d'hôtes
10 Rue du Puits sans Tour
anitem@hotmail.fr

► **L'ECHAUDI**
Guillaume & Laëtita CARTRON
14 personnes, 200 m²
FÉOLE 06 21 77 71 60
gitedelechaudi@gmail.com

► **LES NEFLIERS**
Angélique et Mickaël PARANT
Gîte meublé avec piscine
Les Moulins de la Vallée du Lay
06 87 11 06 63

► **LA MULOTINE LA COUDRAIE**
Grand gîte : 4 à 20 pers.
lamulotine@gmail.com

► **L'OLIFANIÈRE**
*Hébergement de tourisme 4**
3 route de la Pigarnière
LIBAUD - olifaniere@gmail.com

► **LES SENTIERS DE LIBAUD**
Gîtes de France / 3 épis
46 rue du Lac06 40 49 99 53

► L'HEUREUX LAY

5 Chambres d'Hôte / 15 pers.
8 Rue du Féolet - FÉOLE
Maud OILLIC - 06 70 87 70 02
contact@l-heureux-lay.fr



SERVICES

GARAGES AUTO

► **SARL AUVINET-COULON**
Réparation et vente Agent RENAULT
14 rue Nationale
02 51 94 37 10

► OFF ROAD TECHNOLOGIE

Freddy VALADE
Préparation de véhicules
de compétition
89 rue des Rouillères
FÉOLE09 67 54 16 63

RÉPARATION CYCLES

David PACTEAU / CYCLO'CASE
20 rue des Dilientes
07 81 23 05 81

TAXI RÉORTHAIS

GAUTRON JEAN-PIERRE
96 route de la Bouillée
02 51 97 37 02 - 06 03 26 33 96



VENTE À LA FERME

FROMAGES DE CHÈVRE

Dominique OUVRARD
LES PAMPILLES RÉORTHAISES
Vente à la ferme : fromages de
chèvre Vendredi : 16h30 - 19h
Route de St Martin-Lars
06 76 24 83 94



ART & CULTURE

L'ATELIER RÉORTHAIS

Françoise BROUILLARD
Cours d'Art Adultes / Enfants
06 10 32 34 60
fanfan0801@gmail.com

ARTISAN ÉBÉNISTE

HOME FRED BOIS
Fabrication déco intérieure
Personnalisation objets en bois
5 Rue des Chênes verts
06 71 46 34 41

PHOTOGRAPHE

Lionel VRIGNAUD
06 09 43 44 13



I OBJECTIFS

- ECOUTER**
Pour une meilleure prise en compte des vœux et aspirations dans le conduite de l'action publique
- PROPOSER**
Pour enrichir le processus politique de décision
- DEBATTRE**
Pour faciliter l'émergence de réflexions innovantes entre la société civile et les élus locaux
- VALORISER**
Pour agir et promouvoir des initiatives, donner de la visibilité et du rayonnement au territoire

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT
Sud Vendée Littoral

REJOIGNEZ-NOUS !

ENSEMBLE, PARTICIPONS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE !

107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
85400 LUÇON

Pour permettre d'associer plus largement les citoyens à la prise de décision en cours de mandat, la Loi a rendu obligatoire pour toutes les Communautés de communes de plus de 50 000 habitants, l'existence d'un **CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT**. C'est le cas de notre **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD VENDÉE LITTORAL**.

Ainsi, le Conseil de développement est-il un laboratoire d'idées, une assemblée de citoyennes et de citoyens qui, à côté des élus, réfléchissent aux grandes questions de l'actualité et de l'avenir de notre territoire de vie : désenclavement routier et ferroviaire, développement économique, lutte contre la désertification médicale et sauvegarde de l'hôpital de Luçon, lutte contre le

réchauffement climatique, gestion de nos déchets, habitat, comment se prémunir contre la montée du niveau de l'Océan ? Comment aider nos aînés et nos concitoyens les plus en difficultés ?...

Pour faire partie du Conseil de développement, il n'est pas nécessaire d'être un « spécialiste » de quoi que ce soit. Il suffit d'avoir envie de participer à cet exercice de citoyenneté. Chacun(e) sera la/le bienvenu(e).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Christine GAIN-TURPIN

02 51 97 31 59

c.gain-turpin@sudvendeelittoral.fr

PLAN CLIMAT



La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES s'est engagée dans la construction d'un **PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)**, dont l'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire autour des enjeux climatiques.

Afin d'enrichir la réflexion et d'orienter les futures actions, la Collectivité a souhaité recueillir l'avis de ses habitants. Ce **court questionnaire**, qui prend moins de 10 minutes, est en ligne depuis janvier sur son site internet (Rubrique Actualités). Des formulaires papier seront également disponibles, à la demande, en mairies. **N'hésitez pas à participer !**

planclimat@sudvendeelittoral.fr

www.cc-sudvendeelittoral.fr



OFFICE DE TOURISME Sud Vendée Littoral



Billetterie et services

ACHETEZ CHEZ NOUS C'EST PLUS SIMPLE !

- **Puy du Fou, O'Gliss Park**, zoos, aquariums, ... ;
- **Excursions en bateau** vers les Île (Ré, Aix, Yeu) ou Fort Boyard ;
- **Événements, concerts** comme lors la saison culturelle de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ;
- **Maison du Maître de Dignes**, sorties nature, parties de pêche, visites guidées de producteurs locaux à pied ou en vélo, ...

Acheter aussi votre carte de pêche ou vos carnets de tickets de bus.

Plus d'infos sur notre site internet :

sudvendeelittoral.com/pratique/notre-offre-billetterie/



Hébergeurs RENCONTRONS-NOUS

Vous possédez un hébergement touristique classé ou labellisé ? **Rencontrons-nous lors d'une visite de courtoisie !**

Nous pourrions ensuite vous référencer gratuitement sur notre site internet et vous fournir de la documentation touristique.

Pour rappel, tout hébergement touristique mis en location saisonnière doit être déclaré en mairie.



VOTRE CONTACT :

Karine CHAPELEAU

k.chapeleau@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur notre site internet :

sudvendeelittoral.com/espace-pro/boite-a-outils/

L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DES associations

L'Office de Tourisme offre la possibilité de **diffuser gratuitement vos événements et animations ouvertes à tous sur notre site internet** (sauf assemblées générales, portes ouvertes ou réunions internes).

Vos animations présentes dans notre base de données, **seront également diffusées sur d'autres sites web**, ainsi que dans des **agendas périodiques**.



VOTRE CONTACT POUR LA DIFFUSION :

Karine GIRAUDET

k.giraudet@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur notre site internet :

sudvendeelittoral.com/espace-pro/fiche-vit/

Aussi nous sommes votre **relais privilégié** pour **gérer vos réservations ou la vente des billets des événements** que vous organisez après signature d'une convention de partenariat.



VOTRE CONTACT POUR LA CONVENTION :

Alina ASKAROVA

a.askarova@sudvendeelittoral.com

Plus d'infos sur notre site internet :

sudvendeelittoral.com/espace-pro/mise-en-marche/



L'équipe de l'Office de Tourisme vous accueille toute l'année dans ses bureaux.

*Vous aimez votre village ? Vous avez des coups de cœur ?
Venez nous les partager !*

Horaires d'ouverture des bureaux sur notre site internet :

www.sudvendeelittoral.com/notre-office-de-tourisme

CONTACTEZ-NOUS AUSSI...



02 51 56 37 37

PAR TELEPHONE



SudVendeeLittoralTourisme

VIA FACEBOOK MESSENGER



www.sudvendeelittoral.com

VIA NOTRE SITE INTERNET



Calendrier de collecte des déchets

2022



LA RÉORTHE

SAINTE-HERMINE - LA PETITE COUDRAIE - LE PETIT MAGNY - MOULIN DE LA LOURIE - LE PONT - LA CRÉPELLIÈRE
LA LIMOUZINIÈRE - LA SURIE - LA MÉTAIRIE-DU-LAY - LE BOIS CHAIGNEAU - MOULINS AUX DRAPS - LA BERGERIE
LA RANCONNIÈRE - LA FORÊT - LA BOURRIE - LE BOIS ROND - LE PELOY - SAINT-LINAIRE - PONT SIGOU - LE PETIT SAINT-LINAIRE
LANTAY - LE FIEF BLANC - CHASSERAT - LA GRAVELLE - LE PETIT LUNDI

Janvier							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Février							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28							

Mars							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30	31				

Avril							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30		

Mai							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
						1	
2	3	4	5	6	7	8	
9	10	11	12	13	14	15	
16	17	18	19	20	21	22	
23	24	25	26	27	28	29	
30	31						

Juin							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
		1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				

Juillet							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
				1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10	
11	12	13	14	15	16	17	
18	19	20	21	22	23	24	
25	26	27	28	29	30	31	

Août							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
1	2	3	4	5	6	7	
8	9	10	11	12	13	14	
15	16	17	18	19	20	21	
22	23	24	25	26	27	28	
29	30	31					

Septembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30			

Octobre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
					1	2	
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
31							

Novembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
	1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	
14	15	16	17	18	19	20	
21	22	23	24	25	26	27	
28	29	30					

Décembre							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
			1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		



> Collecte des emballages



> Collecte des ordures ménagères

Nouveau

Votre collecte évolue en 2022. Consultez les dates de collecte sur le planning ci-dessus. Ensemble, réduisons nos déchets !

TRI, LE BON RÉFLEXE

SACS JAUNES



- N'imbriquez pas vos emballages les uns dans les autres
- Inutile de laver vos emballages
- Les gros cartons (bruns) sont obligatoirement à déposer en déchèteries



COLONNE VERRE



- Enlevez les bouchons et couvercles (acier et aluminium avec les emballages)
- Apportez en déchèterie : la vaisselle, les verres à boire, les miroirs, les ampoules

COLONNE PAPIER



- Retirez les films plastiques enveloppant les revues (les mettre avec les emballages)



➤ La carte des Points d'Apports Volontaires est à retrouver sur www.cc-sudvendeelittoral.fr/Collectes-et-decheteries

HORAIRES D'ÉTÉ¹

Avril à septembre

HORAIRES D'HIVER¹

Octobre à mars

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES



➤ Les déchèteries sont fermées les jours fériés

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ
LES MAGNILS-REIGNIERS Lieu-dit Le Maingreau	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
MOUTIERS-SUR-LE-LAY Les Grois de la Jaulnière				9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30
MAREUIL-SUR-LAY-DISSAIS ZI Les Bourreilières			9h-12h30	9h-12h30				9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
CHAILLÉ-LES-MARAIS D25 - Route de Vouillé			9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30		
CHAMPAGNÉ-LES-MARAIS ZA Les Versennes			14h-16h30	14h-17h30		14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30
SAINT-MICHEL-EN-L'HERM Route du Travers	14h-16h30	14h-17h30			9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	14h-16h30	14h-17h30
LA FAUTE-SUR-MER Lieu dit « La prise de la bonne femme » - Chemin du Barrage	9h-12h30	9h-12h30		9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
LA TRANCHE-SUR-MER Route de La Roche-sur-Yon		9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30
LA CHAPPELLE-THÈMER La Savonnette			14h-16h30	14h-17h30	14h-16h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30
SAINTE-GEMME-LA-PLAINE ZA Champereau			14h-16h30	14h-17h30	14h-16h30	14h-17h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30
SAINTE-HERMINE Les Prés de Choreau	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30	9h-12h30			9h-12h30	9h-12h30		

¹Pour La-Faute-sur-Mer, La-Tranche-sur-Mer et Saint-Michel-en-L'Herm : hiver : novembre à mars | été : avril à octobre

Conception : Service communication CC SVL | Photos © CITEO | Impression : Impiméris - 41415 ex



MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE (MDSF)

VOUS Y TROUVEZ :

- ➔ POUR LES PERSONNES ÂGÉES de + de 60 ans en perte d'autonomie et leurs familles : ACCUEIL, INFORMATIONS, ORIENTATION ET COORDINATION
- ➔ La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : accueil, informations, accompagnement de l'enfant et de la famille
- ➔ L'ASSISTANTE SOCIALE : Mme FONTENIT reçoit sur rendez-vous à :

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

- 1 Quai Est du Port à LUÇON02 51 97 69 69
- 22 Route de Nantes à STE-HERMINE.....02 51 97 69 30

Transport SOLIDAIRE



Ce service s'adresse à ceux qui ne disposent pas de moyen de locomotion et ne peuvent momentanément ou durablement conduire. L'association intervient pour des déplacements occasionnels : **une course, une visite familiale, un RDV médical...** mais n'intervient pas pour les transports pris en charge par les services sociaux et les transports effectués traditionnellement par les artisans taxis. Flyer disponible en mairie.

- ▶ Un bénévole accepte de transporter le bénéficiaire qui souhaite être conduit.
- ▶ Appel aux personnes qui souhaitent se rendre utiles et proposer quelques heures dans la semaine.
- ▶ Cotisation : 4 €/an pour devenir membre de l'association. Pour bénéficier du service ou être conducteur bénévole, contacter :

- La Mairie02 51 27 81 52
- Jacques BIRAULT06 79 54 19 16



- SORTIES ET LOISIRS
- TÉLÉASSISTANCE
- COURSES ET REPAS
- MÉNAGE - REPASSAGE
- AIDE À LA TOILETTE
- GARDE DE JOUR ET DE NUIT
- AIDE À LA PERSONNE ET À SON CADRE DE VIE
- MÉNAGE - REPASSAGE
- GARDE D'ENFANTS À DOMICILE
- SOUTIEN À L'OCCASION D'UN CHANGEMENT FAMILIAL
- ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP EN STRUCTURES D'ACCUEIL COLLECTIF

CONTACTEZ-NOUS !

SAD
Service d'aide et de soins
A domicile
02.51.28.84.11

paysdesaintehermine@admr85.org

Permanence physique : du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Permanence téléphonique : de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
En dehors des horaires contacter le : 02.51.44.11.55

NOS VALEURS :

La personne dans sa globalité est au centre de notre action, nos interventions sont fondées sur le respect de la personne, de ses besoins de son choix de vie, de sa famille, et de son environnement. Irriguées par le bénévolat, nos valeurs sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-discrimination.

BENEVOLES REJOIGNEZ-NOUS à l'ADMR

Selon le temps que vous désirez y consacrer, les bénévoles peuvent : faire des visites de convivialité, aider les personnes à définir leurs besoins, réaliser des démarches administratives, participer au fonctionnement de l'association.

SSIAD
Service de soins infirmiers
A domicile
02.51.97.81.08

ssiad.sainte.hermine@orange.fr

Permanence bureau : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h30 à 12h30
Et sur RDV



**Pour un quotidien plus serein, PRO ou PERSO,
le Groupe MSSV est la réponse à vos besoins de PERSONNEL**



Le 27 septembre 2021

le Groupe MSSV
a emménagé dans des locaux
plus vastes, plus fonctionnels
mieux situés en centre-ville
de Fontenay-le-Comte
pour encore mieux vous accueillir !

Une équipe de professionnels et de bénévoles toujours plus motivée !

Danièle et Stéphanie à la Direction
Agnès et Sarah au Recrutement
Nathalie au Développement
Julie à l'accompagnement
Valérie à la Comptabilité
Cédric aux Ressources Humaines
Éric, notre monsieur «Vert»
et Sophie à l'accueil...

Tous continuent de vous recevoir...
avec le sourire !

...Et le lien social est développé par
Elisabeth, Isabelle, Christophe, Henri,
Éric, Jean, Michel, Paul, Patrice, Serge
et Pierre qui donnent de leur temps...

2 Boulevard Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr



✓ **L'orientation ou réorientation** : élaboration du projet professionnel, informations sur les métiers.



✓ **L'accès à la formation** : recherches et choix de la formation la plus adaptée.



✓ **L'emploi** : divers ateliers pour les CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, accès à des offres d'emploi, partenariat avec les entreprises, présentation de CV et suivi des candidatures.

✓ **La vie quotidienne** : logement, santé, transport...

La Mission Locale, c'est aussi : la mobilité internationale, le Service Volontaire Européen, les droits et la citoyenneté, la Garantie Jeunes...

La Mission Locale Sud Vendée propose des permanences sur les communes de Nalliers, l'Hermenault, St Hilaire des Loges, Maillezais, La Châtaigneraie, Luçon, St Michel en l'Herm, L'aiguillon sur Mer, La Faute sur Mer, Chaillé les Marais, Mareuil sur Lay et Sainte Hermine.

**N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 02.51.51.17.57 – contact@mlsv.fr
47 Rue André Tiraqueau 85200 Fontenay Le Comte -**





On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS



FRANCE SERVICES À SAINTE HERMINE

À QUOI ÇA SERT ?

- France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! **Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne...** À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de Sainte Hermine, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour **vous accompagner dans vos démarches du quotidien.**
- France services, c'est avant tout **un GUICHET UNIQUE qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics** : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.
- Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces 9 partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux..

POUR ACCÉDER AUX SERVICES NUMÉRIQUES

- Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans **l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.**

- En complément des démarches administratives, la France services de Sainte Hermine vous donne accès à des **POSTES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE**



AU BUREAU DE POSTE

41 Bis rue Georges-Clemenceau
85210 SAINTE-HERMINE
02 51 28 51 71

Du lundi au vendredi 10h - 12h30 / 14h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30

sainte-hermine@france-services.gouv.fr



LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE

15

SAMU

17

Police Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes urgences

114

Mal entendant

32 37

Pharmacie de garde

119

Enfance maltraitée

39 19

SOS Femme Violence Conjugale

EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE15

BESOIN DE L'AVIS URGENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

EN SEMAINE APRÈS 20H

LE WEEK-END : le samedi à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ



Notre méthode
Information, diagnostic, conseils, accompagnement.



Contacts :

02.51.44.37.10 - pcb@udaf85.fr

Accueil sur rendez-vous :

Sur les communes de FONTENAY LE COMTE, LA CHATAIGNERAIE, LUCON et MOUTIERS LES MAUXFAITS

À PARTIR DU **1^{er} JANVIER 2022**



LA DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- ▶ **A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2022, un usager pourra déposer sa DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.**
- ▶ Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.
- ▶ Pour accompagner cette transformation, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou « **PERMIS DE CONSTRUIRE EN LIGNE** ».
- ▶ Le dépôt dématérialisé des autorisations d'urbanisme sur le territoire de Sud Vendée Littoral est à réaliser via le lien suivant : sudvendeelittoral.geosphere.fr/guichet-unique

La Mairie continuera de recevoir et d'accepter les demandes au format papier.

LES BÉNÉFICES DE LA DÉMATÉRIALISATION

POUR LES USAGERS :

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment, où que l'on soit, dans une démarche simplifiée
- Une démarche plus économique et plus écologique : sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction

POUR LES SERVICES DES COLLECTIVITÉS :

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis (suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur)
- Une meilleure traçabilité des dossiers et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)
- Une meilleure qualité de service auprès des usagers, avec un recentrage des agents sur des activités d'animation, d'ingénierie et de conseil, grâce à la réduction des tâches à faible valeur ajoutée

À LA RÉORTHE
DEMANDES 2021

17 PERMIS DE CONSTRUIRE

- ▶ 6 MAISONS INDIVIDUELLES ET 1 CHALET
- ▶ 3 GARAGES
- ▶ 1 PISCINE
- ▶ 6 EXTENSIONS ET TRAVAUX DIVERS
- ▶ 1 BOX POUR CHEVAUX

69 CERTIFICATS D'URBANISME

39 DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX

- ▶ 7 PISCINES
- ▶ 14 MURS ET CLÔTURES
- ▶ 5 POSES DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
- ▶ 5 ABRIS DE JARDIN, VERANDAS, PRÉAUS, CARPORTS
- ▶ 8 TRAVAUX DIVERS

39 VENTES IMMOBILIÈRES



Pour pouvoir voter, vous devrez vous présenter au bureau de vote munis d'une pièce d'identité (obligatoire) avec photo et de votre carte d'électeur (facultative). Tous les électeurs recevront cette année une nouvelle carte électorale environ 1 mois avant les élections !

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES LES DIMANCHES 10 & 24 AVRIL 2022

POUR POUVOIR VOTER N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES jusqu'au VENDREDI 4 MARS 2022 dernier délai

soit en retirant un formulaire en Mairie, soit par internet sur le site : service.public.fr

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES LES DIMANCHES 12 & 19 JUIN 2022

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES au plus tard le VENDREDI 6 MAI 2022 dernier délai

DU NOUVEAU POUR LES PROCURATIONS !

1. DEMANDE EN LIGNE SUR : www.maprocuration.gouv.fr
2. Saisissez votre demande de procuration puis rendez-vous en Gendarmerie pour faire valider votre procuration
3. Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par la Gendarmerie et la Mairie, informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

NOUVEAUX ARRIVANTS

FICHE POPULATION : Vous venez vous installer dans notre commune et nous sommes heureux de vous y accueillir, mais afin de mettre à jour notre FICHER POPULATION, nous vous invitons à venir vous présenter en mairie.

ÉLECTIONS : L'inscription n'est pas automatique lorsque vous êtes radié de votre commune de départ.

LISTES ÉLECTORALES POUR LES JEUNES DE 18 ANS

L'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la journée d'appel à la défense (JDC) à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte Nationale d'Identité valide et d'un justificatif de domicile.

La conciliation de justice



Qu'est-ce que c'est ?

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice dont le rôle consiste à trouver des solutions pour résoudre un conflit entre deux personnes.

Le conciliateur est compétent dans de nombreux domaines : problèmes de voisinage, litige avec un artisan, conflits entre propriétaires et locataires, etc.

En revanche, il est incompétent pour tous les litiges concernant la famille (divorce, garde des enfants, pension alimentaire, etc.), le droit du travail ou l'administration (dans ce dernier cas, c'est le Défenseur des Droits qui est compétent).

Contact : Jocelyne GABORIEAU
Permanence à la mairie de Ste Hermine

PARCOURS DE CITOYENNETÉ

3 étapes obligatoires



1
L'enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{er})

2
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.mai.service-public.fr)

3
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé.

➔ À effectuer dans les 3 MOIS qui suivent votre 16^e anniversaire, auprès de votre MAIRIE muni du LIVRET DE FAMILLE.

➔ IL EST OBLIGATOIRE POUR :

- ➔ Effectuer la journée de préparation à la Défense,
- ➔ S'inscrire aux examens et concours soumis à contrôle de l'autorité publique (BAC, BEP, Permis de conduire),
- ➔ S'inscrire sur les listes électorales.

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.

Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Association
Accès aux Soins
en Sud Vendée Littoral
AS-SVL

En cas de difficulté à:

- trouver un médecin traitant
- accéder à vos Droits Sociaux

L'association vous conseille et vous apporte toutes informations utiles, grâce au Partenariat conclu avec **la CPAM de la Vendée**

Prenez contact avec l'association AS-SVL

- par mail: acesauxsoins.svl@gmail.com
- par Téléphone au: **06 12 95 36 91**

Président de l'Association : Jacques Charrier
Association déclarée en Préfecture le 21/12/2020,
RNA n° W851006327

Centre d'insertion et de retour à l'emploi
Ceidre
Vous épauler pour construire votre avenir

9, route de La Roche sur Yon à SAINTE HERMINE

- ➔ 7 SALARIÉES + 9 BÉNÉVOLES = 300 personnes accompagnées/an sur la Vendée
- ➔ TOUT PUBLIC EN SITUATION DE FRAGILITÉ, de précarité, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle
- ➔ LES MISSIONS DE CEIDRE lors d'accompagnements individuels et /ou collectifs
 - Apporter un accompagnement de qualité, sécurisant et valorisant aux personnes qui lui sont adressées.
 - Développer les capacités d'insertion et amener vers l'autonomie
 - Assurer une cohérence des parcours d'insertion des bénéficiaires reçus

SAINT-HERMINE
Vendée

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

LA POSTE
LA BANQUE POSTALE

Vous avez des questions sur:
Le prélèvement à la source,
Votre déclaration d'impôt ou vos revenus fonciers,
Sur vos factures d'ordures ménagères,
Le paiement d'amendes ?

Un agent des Finances Publiques répond à vos questions :

A COMPTER DU 4 JANVIER 2022

Le mardi : Mairie
Le mercredi : Espace France Services
à Sainte-Hermine

Sur rendez-vous auprès des accueils de la mairie et des animatrices France Services

PAIEMENT DE PROXIMITÉ

L'IMPÔT S'ADAPTE À VOTRE VIE

France services
Liberté Équité Fraternité

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS
AVIS DE VIGILANCE

VOL PAR RUSE ou par **FAUSSE QUALITÉ**

FAUX POLICIER

Un inconnu se présente à votre domicile comme policier, plombier, pompier, agent de mairie, agent d'ERDF/GRDF, etc.

MÉFIANCE !!!

- N'ouvrez pas la porte immédiatement.
- Regardez par le judas ou la fenêtre et parlez-lui à travers la porte.
- Exigez de voir sa carte professionnelle par l'entrebâilleur.
- UN DOUTE ! Demandez-lui de partir et appelez-nous immédiatement.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ

- Installez un judas et un entrebâilleur à votre porte.
- Ne mentionnez que votre NOM sur votre boîte aux lettres.
- Ne divulguez jamais l'endroit où vous cachez vos bijoux ou votre argent, même à des policiers ou à des gendarmes.



RATICIDE ET SOURICIDE

- Depuis plusieurs années, la commune menait une campagne de lutte collective contre les rongeurs avec l'association POLLENIZ. Cette campagne n'a malheureusement pas eu lieu en 2021, l'association POLLENIZ ne commercialisant plus de produits.
- La commune vient de démarcher un distributeur dans le secteur, il s'agit de la société BIONELO située à la Roche sur Yon.
- Il est donc désormais possible de commander des produits pour lutter contre les rats et souris.
- Ce sont les mêmes produits de la marque SANIFAR

Protéger les populations et leurs environnements des nuisances animales

conditionnés en carton de 120 sachets de 40 g. Ce sont des produits professionnels.

64.80 € / LE CARTON

- Il est rappelé qu'il ne faut ni toucher les sachets sans gants, ni les ouvrir. Les petites bêtes s'en chargeront...

2 CAMPAGNES ANNUELLES

- 1^{re} campagne du 15 au 26 FÉVRIER 2022, livraison en mairie début mars.
- 2^e en septembre pour une livraison en octobre.
- Il vous suffira de vous présenter en Mairie pour nous communiquer les quantités souhaitées ainsi que le règlement par chèque.



**1^{re} CAMPAGNE DU
15 AU 26 FÉVRIER 2022
LIVRAISON EN MAIRIE
DÉBUT MARS**

LES TROTTOIRS L'AFFAIRE DE TOUS

UNE BALAYEUSE nettoie les rues de la commune, mais chacun peut balayer devant sa porte et dans les caniveaux : feuilles mortes, neige, verglas...



→ L'INTERDICTION DE L'USAGE DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES SUR LES TROTTOIRS compliquent le travail de nos agents, avec comme unique recours le désherbage mécanique, plus exigeant en temps de travail et nécessitant plus de passages.

Nous vous invitons donc à être plus tolérant et accepter les repousses ou prendre des initiatives personnelles devant chez vous.

→ ÉLAGAGE : Chaque propriétaire a également l'obligation d'élaguer les branches de haies ou d'arbres qui débordent de sa propriété sur les trottoirs, les voies de circulation et chez son voisin.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ, IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



Des solutions alternatives existent :



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE

LA PAROISSE

RELAIS PAROISSIAL DE SAINTE-MARIE-EN-HERMINOIS

L'Abbé Pascal FOUCHET est le curé de la paroisse Ste Marie-en-Herminois, soit 13 clochers, depuis le 1^{er} septembre 2019.

Il est aidé dans son ministère par l'Abbé Charles OGÉREAU, prêtre auxiliaire, et Marc LUCAS, Diacre.

CONVIVIALITÉ

Chaque année, un repas est organisé à la salle Clemenceau par les relais de St Juire et La Réorthie. En octobre dernier, nous avons dû opter pour la version «drive». Merci à tous pour l'achat de ces nombreux repas.

Toute la population est vivement invitée à ce REPAS le dimanche 2 OCTOBRE 2022.

MESSES ET CÉLÉBRATIONS

Au vu du contexte, se référer au bulletin paroissial ou au tableau d'infos de chaque église.

Pour les baptêmes, mariages et sépultures, prendre contact avec le presbytère : PERMANENCE les mardi, jeudi et samedi 10h à 12h

CATÉCHÈSE

Pour les enfants : dès le tout jeune âge, avec l'Éveil à la Foi (2-7 ans), ou, normalement, lorsque l'enfant est en CE1. Les inscriptions sont prises en début d'année scolaire, mais il est toujours possible de rejoindre un groupe en cours d'année.

Pour les adultes : formations pour les 24-45 ans, soirée biblique, etc.

POUR TOUS LES ÂGES

Parcours ALPHA se renseigner auprès de Marc LUCAS : 06 30 18 72 10

Presbytère DE SAINTE HERMINE

Permanence

MARDI, JEUDI ET SAMEDI : 10h à 12h

4 rue Lafayette

85210 STE HERMINE

Prêtre Pascal FOUCHET

Prêtre auxiliaire .. Charles OGÉREAU

Diacre permanent Marc LUCAS

02 51 27 34 59

Sainte-hermine@catho85.org

RESPONSABLE POUR LA RÉORTHE

Chantal AUVINET 02 51 46 81 59

26 rue Nationale

85210 LA RÉORTHE

LE BULLETIN PAROISSIAL

- ◆ Il paraît chaque mois 19€/an
- ◆ sur les horaires et intentions de messes, ainsi que sur l'actualité de notre paroisse et du diocèse.

LE MOT DES ÉLUS DE



Au sortir de l'année 2020, plombée par la crise sanitaire, nous espérons tous une année 2021 plus sereine : Bien que chaotique, ce fut pour partie le cas. Pourtant, les incertitudes et contraintes occupent toujours les esprits et les conversations. Elles maintiennent l'anxiété et perturbent notre vie sociale. Malgré tout et c'est tant mieux, quelques manifestations locales ont pu exister grâce à la détermination et la persévérance des organisateurs : le Champi'trail, les festivités du 14 Juillet, la marche gourmande, le Maréorthon...

Mais, cette crise a aussi révélé des interrogations et inquiétudes latentes, sur le devenir de quelques associations. Celles-ci ont été exprimées lors des entretiens organisés par Mme le Maire, avec l'appui de Mme Kiss du pôle « territoires et collectivités » du Conseil Départemental. Parmi les constats qui interrogent :

- => Des associations anciennes : 30 ans d'existence en moyenne
- => Le vieillissement des C.A et le renouvellement incertain des dirigeants
- => Des bénévoles dont l'engagement tient pour partie à celui des responsables.

On connaît le processus associatif, il naît des besoins et aspirations d'un groupe fondateur. Il vit par la dynamique et l'adhésion qu'engendrent ses activités. Il dure par sa capacité à s'adapter et se renouveler dans le temps. Alors, s'il est moteur de la vie sociale et qu'aujourd'hui il s'essouffle, comment le stimuler ?

Plutôt qu'associatif, on pourrait parler plus largement de dynamique citoyenne (de la population) : Celle qui passe par l'intérêt porté à la vie sociale et au cadre de vie du territoire. Cet intérêt naît et existe dans l'échange entre générations, mais aussi entre population "historique" et nouveaux habitants : Faut-il encore faciliter cet échange et le rendre possible ?! Et si ça commençait par la création d'un lieu dédié et ouvert à la population : Appelons-le "Maison commune", "Tiers lieu"... peu importe, pourvu qu'il permette aux citoyens qui le souhaitent de se rencontrer, de se connaître et de partager expériences, savoir-faire ou idées. A cet égard, nos jeunes ont leur foyer (rénové en 2022 et c'est tant mieux) où ils se retrouvent et s'y organisent à l'envie. On peut s'étonner que leurs "ainés" n'aient pas les mêmes possibilités avec des locaux mis à leur disposition : Ayons confiance dans leurs capacités à faire ensemble.

Nous pensons que l'ancienne école publique, dont le devenir interroge la Municipalité, aurait toutes les caractéristiques nécessaires pour être ce lieu. Sur ce projet de réaffectation de locaux, la Municipalité a la possibilité d'associer la population à la réflexion : Les occasions de le faire sont trop rares pour ne pas s'en saisir. En accord avec nos propositions (municipales 2020), nous porterons le point de vue de cette tribune.

Pour la commune et ses habitants, nous souhaitons que demain, se développe un tissu associatif et citoyen dynamique et participatif.

Réorthaises, Réorthais, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

Les élus de « Vivons pleinement La Réorthie » : Serge MERLET, Carine ROBERT, Michel REMPILLON



DATES INDICATIVES SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS SELON MESURES COVID-19

12 FÉVRIER	FOOT FCPRJ	DÎNER DANSANT	St Philbert
MARS	OGEC	VENTE DE PIZZAS	
5	CLUB ENTRE NOUS	13h30 : CONCOURS DE BELOTE	Salle Clemenceau
12	CHASSEURS	REPAS À EMPORTER	Salle Clemenceau
26	ACPG/CATM	REPAS	Salle Clemenceau
10 AVRIL	MAIRIE	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 1 ^{er} TOUR	
24	MAIRIE	ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2 ^e TOUR	
MAI	OGEC	VENTE DE PRÉFOUS	École Jeanne d'Arc
8	MAIRIE	COMMÉMORATION VICTOIRE de 1945	
14	APE LA MARELLE	CONCOURS DE PÊCHE	Étang de Féole
21	STÉ DE CHASSE	CONCOURS DE PÊCHE	Étang de Bataillé à St Juire
29	CLUB ATHLÉTISME LUÇON	CHAMPI'TRAIL 2 ^e édition	LA RÉORTHE
10 JUIN	ACPG/CATM	PIQUE-NIQUE	
12 et 19	MAIRIE	ÉLECTIONS LEGISLATIVES	
17, 18, 19	FOYER RURAL	"COURANT D'ART"	LA RÉORTHE
25	OGEC	KERMESSE	École Jeanne d'Arc
2 JUILLET	ÉCOLE DES DEUX LAYS	FÊTE DES PRIX	Salle Clemenceau
14 JUILLET	MAIRIE / FOYER DES JEUNES	JOURNÉE FESTIVE	Stade
28 AOÛT	FOYER RURAL	FÊTE DE L'ANGUILLE	Stade
4 SEPTEMBRE	ALER	COUSCOUS	Salle Clemenceau
21	LA MARELLE / OGEC	MARCHE GOURMANDE	
2 OCTOBRE	PAROISSE	REPAS CAMPAGNARD	Salle Clemenceau
15	CCAS	GOÛTER DES AÎNÉS	Salle Clemenceau
11 NOVEMBRE	MAIRIE	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918	
11	ACL	MARÉORTON	Salle Clemenceau
5 DÉCEMBRE	ACPG/CATM	COMMÉMORATION GUERRE D'ALGÉRIE	



MAIRIE DE LA RÉORTHE

18 rue du Lay
85210 LA RÉORTHE

02 51 27 81 52

07 84 97 37 62 (en cas d'urgence
les week-ends et jours fériés)

mairie@lareorte.fr

lareorte.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi 14h - 18h

Mercredi 8h30 - 12h30

Judi 14h - 18h

Vendredi 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Samedi (semaine paire) 9h - 12h



...une commune dynamique...



14 juillet : yoga en plein air



14 juillet : concours de pétanque



Chantier collaboratif au lavoir du bourg

